

## Partie 1 : Emploi, chômage, revenus (définitions, mesures, évolutions) et problématiques contemporaines

### Introduction

En **2015**, le chômage est le principal problème auquel les européens sont confrontés (**45%** ⇒ principale question d'inquiétude).

On sait mesurer de manière **stricte** un taux de chômage, en revanche, on se pose des questions : pourquoi cet individu est chômeur mais l'autre ne l'est pas alors que les deux sont sans emploi et n'ont pas de travail ?

**Nouvelles catégories** qui apparaissent liées à des problèmes de la mesure du chômage, exemples du halo du chômage ou encore du sous-emploi.

Concernant les personnes en emploi, on sait qui l'est et qui ne l'est pas mais il existe **différents** emplois selon les situations de l'emploi (précarité, temps plein/partiel...).

On va définir, mesurer, voir les évolutions mais aussi faire le point sur les **catégories traditionnelles** qui existent depuis les **Trente Glorieuses** puis sur les **problématiques contemporaines** apparues au milieu des années **1980**.

Savoir analyser des chiffres, mesure fiable ? contestable ? Ces chiffres font l'objet d'indicateurs que l'on construit, ils sont des objets de **choix**.

De nouvelles catégories du chômage sont apparues suite aux évolutions.

Les indicateurs permettent de faire des propositions de politique économique ; **exemple** : "les réformes d'indemnisation chômage ont été plutôt bonnes/mauvaises"...

Par exemple, le chômage des jeunes (15-24) est un indicateur assez médiatisé dans le débat public, en France, il paraît assez élevé même s'il a baissé ces dernières années (24% en 2016, aujourd'hui 20%). En moyenne, en Europe c'est 17%. Il y a plusieurs (potentiels) facteurs explicatifs : système éducatif ? Smic jeune ? Protection de l'emploi désincitatif ? C'est biaisé car si l'on prend un autre indicateur, si on rapporte le taux de chômage des jeunes à celui des actifs d'âge intermédiaire (25-54), alors la situation de la France est moins particulière même si on est toujours au-dessus de l'Allemagne (bonne élève en termes de chômage) mais très largement en-dessous du Royaume-Uni ou encore de la Suède et aux même niveau que les USA. En France, il n'y a pas tant de jeunes qui cherchent un emploi, quand bien même l'alternance se développe. Aux Pays-Bas, les jeunes en formation ont tous des petits boulots à côté de leurs études.

On doit prendre en compte plusieurs indicateurs pour voir réellement ce qu'il se passe. Importance de comprendre comment calculer un indicateur et au regard de quel autre indicateur on doit le comparer pour avoir une analyse plus **réaliste**.

1. Catégories d'emploi et de chômage, édification et mesure des catégories héritées

A. Construction historique des catégories et indicateurs conventionnels

La question de l'emploi et du chômage peut être comprise dans un cadre plus général de la **répartition des ressources** dans la société.

Cf **Jérôme Gauthié** qui nous permet de comprendre comment s'est construite cette catégorie de chômage, à quelles préoccupations elle répond. Il distingue **trois sphères** de la répartition : économique, sociale et domestique.

La catégorie du **chômage** s'est construite au fur et à mesure que s'est formalisé le **salariat**, c'est-à-dire le contrat de travail salarié.

L'**emploi** désigne la fraction du travail qui reçoit une **rémunération**. L'emploi est essentiellement du **salariat** même si il y a du travail indépendant; L'emploi est lié à la **rémunération**, donc, le travail domestique ou encore le bénévolat ne sont pas considérés comme de l'emploi par les économistes même si ces activités permettent de produire de la valeur.

L'emploi doit donner lieu à une rémunération, il détermine aussi l'accès à la **répartition économique**. C'est la rémunération des **facteurs de production**. On parle de la distribution **primaire** mais aussi la répartition **sociale** (secondaire) et **domestique**, c'est-à-dire la **mutualisation** des ressources au sein de la famille, du ménage (les enfants ne travaillent pas, les plus âgés non plus, une personne qui travaille et d'autres non... il y a donc une répartition **domestique**, pas qu'économique).

Il y a trois sphères de la répartition économique des ressources qui interagissent différemment selon les périodes, selon l'évolution du contexte macroéconomique.

C'est avec l'**industrialisation** et avec l'édification des **Etats providence**, au fur et à mesure que les actions de l'Etat se sont développées, que les trois sphères de la répartition sont devenues **autonomes**, avant, elles ne l'étaient pas. La secondaire était très peu développée, la répartition domestique et économique étaient en partie **confondues**.

C'est bien l'**émergence de l'emploi salarié** qui va permettre cette **séparation** entre les trois répartitions; autrement dit, on ne peut pas comprendre le **marché du travail** si on n'analyse pas le **salariat** car si on a du travail principalement indépendant, on ne vend pas son travail mais un produit/service sur le marché des B/S. Le marché du travail n'existe qu'à partir du moment où il y a une offre et une demande du travail.

Avant le salariat, on ne parlait pas du marché du travail, seulement du marché des B/S.

Le **marché du travail** a été analysé à la fin du 19<sup>e</sup> et à la fin du 20<sup>e</sup> par **Marshall**, ce sont des analyses qui portent sur le marché du travail.

C'est avec cette formalisation du **salariat** que l'on comprend cette catégorie **d'emploi** et du coup la catégorie qui désigne l'envers de l'emploi, c'est-à-dire le **chômage**.

## HERKAT FATIMA

Le **chômage** se comprend comme l'**envers** de l'emploi : je suis au **chômage** quand je n'ai **pas d'emploi**.

Le **travail indépendant** est concerné par l'**absence d'activité** (pas de demande) mais pas par le chômage car son activité dépend seulement des commandes qu'il reçoit, ce n'est **pas un contrat de travail qui se rompt**. Le chômage se comprend comme une forme de **rationnement** de l'accès à la répartition économique.

La reconnaissance institutionnelle, statistique repose bien sur le fait qu'il existe une **relation de travail fondée sur un lien de subordination entre le salarié et l'employeur**. C'est sur ce lien de subordination que repose la relation de travail. On comprend le **chômage** uniquement dans un contexte où l'**emploi salarié** est le principal vecteur **d'intégration sociale**, le **chômage est défini par une période temporaire d'interruption de l'activité salariée**.

- Retour historique sur la naissance de la catégorie chômeurs/ses

Au tournant du XIXe ou XXe en Europe occidentale c.f. : Salais R., Baverez N. et Reynaud B. (1990): L'Invention du chômage, PUF et Topalov C. (1994) : Naissance du chômeur, 1880-1910, Albin Michel.

En octobre **1906** à Milan se tient le premier congrès international pour la **lutte contre le chômage**, principaux thèmes qui ont occupé la place publique les 50 années suivantes : **Comment mesurer le chômage ? Quelles sources utiliser pour recenser les chômeurs ? Faut-il instaurer une assurance chômage ? Comment venir en aide aux chômeurs dans leur recherche d'emploi ? Doit-on confier cette tâche à des organismes nationaux, indépendants, ou aux syndicats ? Qui doit les gérer ? Est-ce que l'on étatisé l'aide aux chômeurs ?**

Conférence internationale du chômage à Paris en septembre **2010** ⇒ confronter les différentes expériences **nationales** et proposer des **réformes**.

A l'**époque**, on se pose cette question du chômage, comment la mesurer et l'utiliser pour proposer des solutions, l'enjeu était de **stabiliser la main d'œuvre**.

Les **entreprises** avaient **du mal** à trouver de la main d'œuvre, on voulait **stabiliser la main d'œuvre** dans une relation **pérenne**, dans une relation à **plein temps** pour éviter que les entreprises se retrouvent dans une situation où elles recherchent de la main d'œuvre.

L'entreprise doit **fidéliser** sa main-d'œuvre. On essaie d'**éradiquer** la main d'œuvre **flottante**. On fait le tri entre les travailleurs qui veulent travailler de manière pérenne et d'autres de manière flottante. On fait le tri entre les différents travailleurs, notamment les travailleurs **marginiaux** qui décident de ne pas travailler. L'idée est de **limiter** au maximum la **population marginale** et instable.

On commence à reconnaître que la situation de certains chômeurs n'est pas liée à leur caractéristiques **individuelles** (comportement, handicap) mais qu'il y a aussi des problèmes

## HERKAT FATIMA

de **fonctionnement** du système du marché du travail, c'est les travaux de **Beveridge (1909) Unemployment : a problem of industry**. "Le chômage n'est pas un problème individuel mais **macroéconomique** lié au développement de l'industrie, problème **collectif**". On admet que la situation de certains chômeurs renvoie au dys(fonctionnement) de l'ensemble du système.

On distingue les différentes **causes** : chômage **conjoncturel** et chômage **structurel**. On passe d'une analyse **individuelle** à une analyse **macroéconomique et sociale**.

Le **chômage** devient la **seule situation acceptable de l'exclusion de la répartition économique**, si on est exclu de la répartition économique parce que l'on est chômeur, ce n'est pas de notre faute, alors que si on est **marginal**, on **la choisit**.

Quand on est en **emploi**, on participe à la répartition **économique** mais au **chômage**, on est exclu et on doit relever de la sphère **sociale**, compter sur une aide (revenu de remplacement).

**Les sphères sociale et économique s'autonomisent.**

La période **fordiste** marque le point culminant de **l'autonomisation** des trois sphères de la répartition : on est en emploi on est dans la répartition économique, on est femme au foyer on est dans la sphère domestique, on est chômeur on est dans la sphère sociale.

**Les jeunes/femmes** ⇒ **plutôt dans la sphère domestique.**

**Les personnes en emploi** ⇒ **sphère économique.**

**Les chômeurs** ⇒ **sphère sociale.**

Il y a une **norme de plein emploi** qui se développe au cours du 20<sup>e</sup> siècle et on pense le chômage autour de cette norme de plein emploi.

Aujourd'hui encore, le **chômage** rend compte d'une **sous utilisation du facteur travail**, cela ne se rend compte que dans une société où le **salariat** s'est **généralisé**.

Depuis les années **1980**, on a renversé cette tendance de ces trois sphères, elle semble s'inverser : il y a un **nombre croissant** de personnes qui tombent dans des période de **transition** et donc qui **cumulent** des revenus d'emploi et des revenus de redistribution, facteurs qui font tomber dans la période de transition :

- multiplication d'emploi moins pérenne, plus précaires, **hausse d'emplois atypiques**
- développement des familles **monoparentales**, affaiblissement des aides familiales.

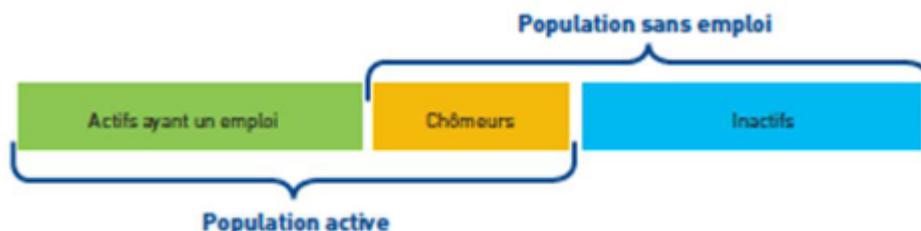
**Déstabilisation** de ces catégories et **superposition** des sphères, par exemple, pour les emplois à **mi temps**, parfois, on peut cumuler une **indemnisation chômage**.

Cela va donner lieu à de **nouveaux indicateurs** mais aussi à de nouvelles **catégories statistiques** pour appréhender la complexité des situations aujourd'hui.

### **B. Contours statistiques et mesure de l'emploi et du chômage**

On effectue un classement de la population par catégories :

## HERKAT FATIMA



pop active  $\Rightarrow$  individus susceptibles de contribuer à la production

On peut calculer les principaux indicateurs hérités des Trente Glorieuses  
En 2021, selon l'INSEE, en France

- Taux d'activité : Pop active/Pop totale en âge de travailler (15-64) = 73%; plus haut niveau depuis 1975
  - Taux d'emploi : Pop active occupée/Pop (15-64) = 67,3%; plus haut niveau depuis 1975
  - Taux de chômage : Chômeurs/Pop active = 7,9%. Baisse post crise sanitaire.
- Une photographie du marché du travail en 2019

Figure 1 - Statut d'activité au sens du BIT par sexe et âge en 2019

	Ensemble		Sexe (en %)		Âge (en %)		
	en milliers	en %	Femmes	Hommes	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
<b>Actifs</b>	<b>29 246</b>	<b>71,7</b>	<b>68,2</b>	<b>75,3</b>	<b>36,9</b>	<b>87,8</b>	<b>66,9</b>
Ayant un emploi	26 751	65,5	62,4	68,8	29,7	80,9	62,6
Chômeurs	2 495	6,1	5,8	6,5	7,2	6,8	4,3
<b>Inactifs</b>	<b>11 569</b>	<b>28,3</b>	<b>31,8</b>	<b>24,7</b>	<b>63,1</b>	<b>12,2</b>	<b>33,1</b>
<b>Ensemble</b>	<b>40 815</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.

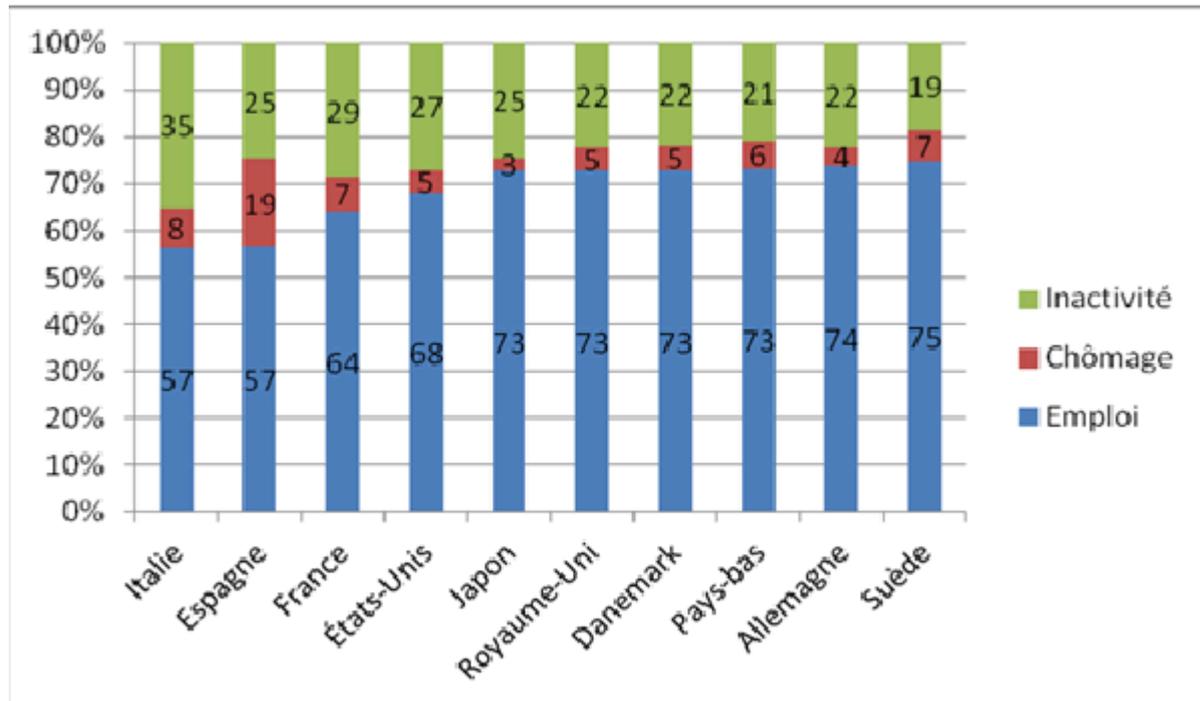
Source : Insee, enquête Emploi 2019.

Le **taux d'emploi** représente la capacité des structures productives d'un pays à **mobiliser** la **main-d'œuvre potentielle**. Selon les âges, ce n'est pas le même taux. Cela montre la capacité de l'économie à **favoriser l'inclusion sociale** des personnes en emploi ainsi que la **capacité de l'économie à créer de l'emploi**.

On peut avoir deux pays qui ont un taux de chômage faible peuvent s'y prendre de deux **manières différentes** : un qui a une **création d'emploi dynamique**, il mobilise plus de main d'œuvre et un autre pays qui a un taux de chômage faible car la **population active baisse et la population inactive augmente**. C'est lié à la **démographie** + le fait que les **études** ont tendance à **s'allonger**.

- Part des personnes en emploi, au chômage et en inactivité (en %) au sein des 15-64 ans en 2014

## HERKAT FATIMA



Source : OCDE 2016

Les pays qui mobilisent le plus la main-d'œuvre : Suède, Allemagne, Danemark, plutôt les pays d'Europe du Nord + l'Allemagne.

Italie : pays vieillissant.

- La mesure du taux de chômage

Plusieurs manières de mesurer le chômage (principalement deux), Pourquoi ? car il y a **plusieurs objectifs**, en fonction des objectifs, on adapte notre mesure :

- **BIT**, en France, c'est l'INSEE; en Europe, c'est Eurostat. L'objectif du BIT est de faire des **comparaisons internationales**.
- **Pôle Emploi**, recense les chômeurs, les indemnise et les aide. Il **gère** le chômage et éventuellement, **rationalise** le coût (coût direct de l'aide).

Source statistique ⇒ la définition du BIT date de **1954**, relative à une **semaine de référence**, elle établit **trois conditions** pour être classé comme **chômeur** :

- être **sans travail**, dépourvu de tout emploi. Seul le travail qui donne lieu à une rémunération est pris en compte (donc pas le bénévolat, ni le travail domestique).
- être **dispo** sous **15 jours**, exclut les personnes malades, en formation, qui ont des contraintes familiales.
- être à la **recherche** d'un travail, avoir fait des **démarches effectives** spécifiques au cours du mois précédant la semaine de référence. Il donne lieu à des controverses : doit-on **se contenter** de la déclaration des personnes ? ou faut-il **contrôler** leur déclaration ?

## HERKAT FATIMA

Les pays de l'UE se sont mis **d'accord** sous une forme **d'interprétation** mais la mesure est réalisée par différentes institutions dans chaque pays, même s'ils se sont mis d'accord il peut y avoir quelques **nuances**.

Depuis **2000**, **Eurostat** a durci ces critères. En **France**, ce durcissement est appliqué qu'à partir de **2007** : une **inscription** au service public de l'emploi **ne suffit pas** pour être inscrit chômeur au sens du BIT, il faut **prouver que l'on recherche** activement un emploi. Étude faite par un économiste qui montre que ce durcissement a fait **baisser** le nombre de **chômeurs** de **0,7%**.

Si la **première condition n'est pas remplie**, on est considéré en **emploi**. Si au moins **une des deux dernières** n'est pas respectée, on est classé(e) **inactif**.

**L'INSEE** utilise l'**Enquête emploi** depuis **1968** pour recenser les chômeurs.

Depuis **2003**, on a une enquête emploi en continu, un même nombre de ménages est interrogé pendant 18 mois avant d'être remplacé pour mieux connaître les trajectoires individuelles. Chiffres baissés entre avant 2003 et après 2003.

Source administrative : ce sont les chiffres d'inscription des demandeurs d'emploi à **Pôle Emploi** (né de la fusion entre l'ANPE et l'UNEDIC en 2009).

Les demandeurs d'emploi sont des chômeurs qui viennent **s'inscrire**, rentrent dans les chiffres donnés par Pôle Emploi sur des statistiques de chômage. Ce sont des fichiers **administratifs** que Pôle emploi utilise afin de **gérer** les demandeurs d'emploi.

A partir de ces statistiques, on peut calculer un nombre de demandeurs d'emploi et donc un niveau de chômage.

Il existe plusieurs **catégories** de demandeurs d'emploi, celle utilisée pour les études sur le chômage a proprement parlé c'est la **catégorie A** (demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi). C'est celle qui ressemble le plus à la définition du chômage au sens du BIT.

Pour autant, il y a des **écarts** entre la mesure issue de la source statistique et de la définition du BIT et de la mesure issue de Pôle emploi. Elles ne permettent pas d'effectuer facilement des comparaisons pertinentes dans l'espace et dans le temps car elles dépendent des **règles d'inscription**.

**AUJOURD'HUI**, le chômage est mesuré par **deux indicateurs** rendus publics chaque trimestre

**€**

Le nombre d'inscrits à Pôle emploi en **catégorie A**

---

**CATÉGORIE A**  
Personnes sans emploi pendant le mois

**CATÉGORIE B**  
Personnes en activité réduite (jusqu'à 78 h / mois)

**CATÉGORIE C**  
Personnes en activité réduite (plus de 78 h / mois)

→ **tenues de rechercher activement un emploi**

**CATÉGORIE D**  
Personnes sans emploi non disponibles dans l'immédiat (en formation, en arrêt maladie, etc.)

**CATÉGORIE E**  
Personnes sans emploi, non tenues de rechercher activement un emploi (créateurs d'entreprise, contrats aidés)

**BIT**

Le taux de chômage au sens du **BIT**<sup>1</sup> mesuré par l'Insee via un sondage auprès de

**110 000**  
PERSONNES

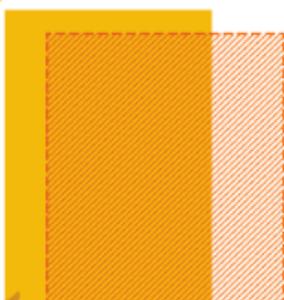
Pour le BIT, un chômeur est une personne :

- ✓ **en âge de travailler** (15 ans ou plus)
- ✓ **sans emploi** pendant une semaine de référence
- ✓ **disponible** pour prendre un emploi dans les quinze jours
- ✓ **en recherche d'emploi** au cours du mois précédent ou en ayant trouvé un qui commence dans moins de trois mois

1. Bureau international du travail.

**Chômeurs au sens du BIT**  
(4<sup>e</sup> Trim. 2015, données CVS)

**2,8 millions**



**Catégorie A**  
(4<sup>e</sup> Trim. 2015, données CVS-CJO)

**3,6 millions**

Source: INSEE

Champ : France métropolitaine.

Il existe des **écarts** car il y a des chômeurs qui sont qualifiés de chômeurs par le BIT mais ne sont pas inscrits à Pôle emploi (exemple : s'ils n'ont pas le droit à des indemnisations ou cherchent un emploi de son côté). Cela concerne **1/3 des chômeurs**.

## HERKAT FATIMA

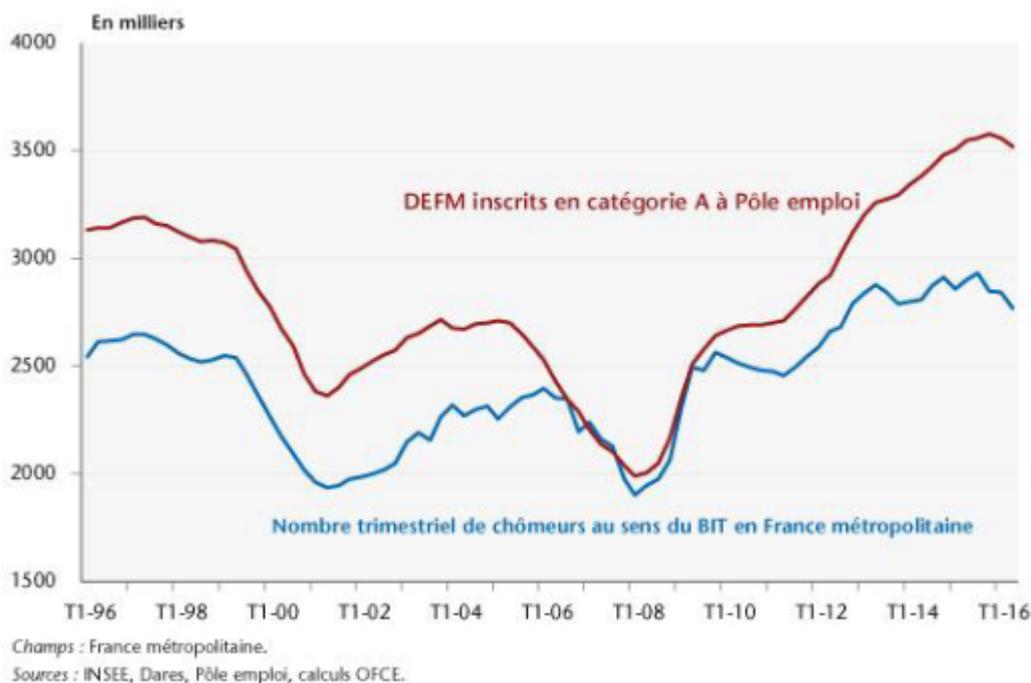
L'écart dépend du comportement **d'inscription** des chômeurs à Pôle emploi, en fonction des **réformes**, les conditions d'indemnisation changent. Par exemple, si le gouvernement décide de réformes **souples** ⇒ on va compter **plus de chômeurs**.

Il y a aussi des personnes inscrites à Pôle emploi mais qui ne sont pas comptabilisées comme chômeurs au sens du BIT car une simple inscription à Pôle Emploi ne justifie pas toujours des recherches positives d'emploi (par exemple). **L'inscription** à Pôle emploi **ne suffit pas** comme démarche positive de recherche d'emploi !

Cela dépend des pays, aux **USA**, les statistiques du chômage relèvent uniquement des **individus indemnisés**.

Or, 50% des chômeurs ne sont pas indemnisés, **est-ce une réelle mesure du chômage ?**

**Graphique. Chômeurs au sens du BIT et DEFM inscrits en catégorie A**



Ce graphique présente l'évolution de **l'écart** entre la mesure de Pôle Emploi et la mesure du BIT.

En règle générale, les chiffres du BIT sont **inférieurs** à ceux de Pôle Emploi sauf au début des années **2000** où les deux courbes se sont **rejointes**.

Pourquoi ? Car il y a plus de chômeurs en catégorie A Pôle emploi que de chômeurs au sens du BIT.

On a deux mesures **différentes** dans **tous les pays** car tous les pays possèdent une source administrative et une source statistique.

Les différents types de mesures montrent le caractère **socialement construit** des indicateurs. Une pluralité d'indicateurs au cours du temps indique que les **choix** ne sont pas toujours les mêmes.

## HERKAT FATIMA

La mesure du chômage dépend de ce que l'on cherche à mesurer. **L'Insee** suit les chômeurs, elle a une bonne vision du chômage sur le **long terme** et en **comparaison internationale**, elle possède un indicateur qui permet de faire des comparaisons dans le temps et internationales, il est stable. Tandis que **Pôle emploi** n'a pas pour objectif de faire des comparaisons internationales mais de **gérer** les chômeurs, les inscrire, les indemniser et les aider à trouver un emploi.

Alors on peut s'interroger sur les vrais chiffres du chômage ? Il n'y en a pas de vrais.

Quand on est économiste, on ne fait pas de recherche en passant par les chiffres de Pôle Emploi car ils limitent l'analyse, on ne peut pas faire de comparaisons internationales.

Cela pose un problème dans le **temps** aussi, au gré des réformes des règles d'indemnisation, le comportement d'inscription des demandeurs d'emploi à Pôle emploi va changer.

On peut voir ce qu'il se passe sur le court terme mais sur le long terme c'est plus compliqué.

- Cerner la population active

La population active correspond empiriquement au concept d'**offre de travail**, c'est-à-dire le nombre de personnes susceptibles de contribuer à la production intérieure de bien et service. Individus qui offrent leur travail = **actifs occupés + chômeurs**.

Afin d'évaluer ce nombre d'actifs, on peut rencontrer des difficultés que l'on retrouve concernant le chômage :

→ **quels choix statistiques doit-on faire ?** Problèmes statistiques de dénombrement

→ **quelle définition du champ retient-on ?** Problèmes conceptuels

Définition de **l'Insee** ⇒ **ensemble des personnes en âge de travailler qui travaillent ou qui souhaitent travailler.**

Définition du **BIT** ⇒ **toutes les personnes (des deux sexes) qui fournissent durant une période de référence une main d'œuvre nécessaire à la production de B/S.**

**Quelle population étudie-t-on ?** Selon sa **nationalité** ou le **territoire** sur lequel elle vit ?

**Quelle est la période de référence utilisée ?** Il existe des individus qui **alternent** entre emploi et inactivité (étudiants qui travaillent), ce n'est pas simple de savoir comment on les classe en fonction de la semaine où ils travaillent ou non (ex : étudiant en job d'été).

En France, on a **deux** principales sources pour mesurer la population active :

→ **recensement**, démarche **déclarative** ⇒ personne qui se déclare actif ou non

→ Le **BIT** qui définit la population active grâce à **l'enquête emploi**, elle possède des critères **stricts** pour établir les chiffres et pour documenter ce qu'est la population active : personne d'âge actif qui occupe un emploi ou en recherche un.

On peut avoir des écarts entre les deux sources : une personne peut se déclarer active par le recensement de l'Insee et lors de l'enquête du BIT elle ne l'est pas.

## HERKAT FATIMA

### C. Analyse dynamique de l'emploi et du chômage

- Richesse de la croissance en emploi

La notion de la **richesse de la croissance en emploi** est importante on doit utiliser certains indicateurs :

La **quantité de facteur travail nécessaire pour produire des B/S** peut se mesurer de deux manières :

- par le nombre de travailleurs en **emploi** (productivité/tête)

$$\text{Productivité par tête} = \frac{\text{Production (ou VA)}}{\text{Effectifs employés}}$$

- par le nombre de **travail effectif** (productivité horaire/tête)

$$\text{Productivité horaire du travail} = \frac{\text{Production (ou VA)}}{\text{Nb d'heures travaillées}}$$

On peut décomposer cela : on obtient toujours la productivité horaire du travail :

$$\text{Productivité horaire du travail} = \frac{\text{Production (ou VA)}}{\text{Effectifs x durée du travail}}$$

On peut faire un lien entre la productivité horaire et la productivité par tête :

$$\text{Productivité horaire du travail} = \text{Productivité/tête} \times \frac{1}{\text{Durée du travail}}$$

Si on a la même production d'une année sur l'autre, une baisse de la durée du travail va **mécaniquement** (si les effectifs ne changent pas) augmenter la productivité (toutes choses égales par ailleurs).

Autrement, on peut donner un autre résultat (inverse), si la productivité du travail augmente sans lien avec la durée du travail, on peut maintenir un même niveau de production en baissant la durée du travail (ou en baissant ses effectifs).

**Le travail qualifié et le travail non qualifié peuvent-ils être facilement additionnés ?** A priori non car le travail qualifié est plus productif mais on peut quand même faire une **moyenne**.

Si on considère le facteur de travail comme un facteur de production **homogène**, on peut diviser ce résultat comme la représentation de la productivité du travail pour tout le monde.

Dans les chiffres, il y a des indicateurs corrigés des **effets de qualité**.

On raisonne sans le facteur capital, on a donc le progrès technique et le capital inchangés. On peut établir des **réalités comptables**.

## HERKAT FATIMA

$N \Rightarrow$  niveau d'emploi ou effectif (c'est-à-dire le nombre de personnes en emploi).

$Y \Rightarrow$  la production

$PM_t \Rightarrow$  la productivité moyenne/tête

$PM_h \Rightarrow$  la productivité moyenne horaire

A **court terme**, on a :

$$Y = N \times PM_t \quad (1)$$

$$Y = PM_h \times d \times N \quad (1bis)$$

Car par définition  $PM_t = PM_h \times d$

On s'intéresse à la **dynamique**, en variation,

L'équation (1) devient :

$$\Delta Y = \Delta PM_t + \Delta N \quad (2)$$

Ou encore  $\Delta Y = \Delta PM_h + \Delta N + \Delta d \quad (2bis)$

Soit  $\Delta N = \Delta Y - \Delta d - \Delta PM_h \quad (2ter)$

Équation (2) : La croissance de la production va être la **somme** de la croissance de l'emploi et la croissance de la productivité du travail.

Si la croissance de la productivité est plus forte que la croissance éco, si delta PM est plus important que delta Y, mécaniquement, le volume d'emploi diminue. **Relation comptable et non causale !**

## HERKAT FATIMA

Équation (2 bis) Cette équation permet de comprendre différemment la richesse de la croissance en emploi car elle établit le lien entre la variation de la **production**, la variation de la **productivité moyenne horaire**, la variation de **l'emploi** et la variation de la **durée du travail**.

D'après cette équation, la croissance économique va être fonction de la somme de ces trois dynamiques (fonction croissante des 3 variables).

En termes de dynamique de l'emploi, on comprend que le **volume d'emploi offert** va être une **fonction croissante** de la **croissance** économique mais aussi une **fonction décroissante** de la **durée du travail** et de la **productivité du travail**.

Si la croissance de la productivité horaire est plus forte que la croissance de la croissance éco pour une même productivité du travail, alors l'emploi va diminuer. On comprend la stratégie de la **baisse du travail** comme **stratégie de lutte contre le chômage**.

Si on compare une même économie à deux périodes **différentes**, un **même taux de croissance** peuvent correspondre des **dynamiques de l'emploi différentes**, tout dépend de la **dynamique de la productivité**.

La croissance peut être **plus ou moins riche "en emploi"**.

Si la croissance de la productivité est très dynamique, la croissance va être moins riche en emploi et inversement.

D'après ces relations **comptables**, si la croissance de la **productivité** est plus **forte** que la **croissance** économique, le volume **d'emploi diminue**.

Il découle de l'équation (2) que, à un même niveau de taux de croissance de l'économie peuvent correspondre des **dynamiques de création d'emplois très diverses**.

Pour cela, nous allons faire une **comparaison France-USA** en matières de croissance et de productivité :

*Durant la période 1960-1970, en France, la croissance est d'environ 5,6%/an en moyenne (assez forte) alors que l'emploi à cette même période a augmenté mais que de 0,6% en moyenne/an. Pourquoi ? Car la productivité/tête était très dynamique, elle a évolué donc de 5%/an (en moyenne) si on suit la relation comptable.*

*Aux USA, la croissance était moins forte 3,8%/an en moyenne, la création d'emploi, elle, était plus dynamique (1,9%/an), avec un taux de croissance plus faible, on crée plus d'emploi car la productivité/tête n'augmentait que de 2%/an en moyenne.*

D'après l'équation (2 bis), pour un taux de croissance de l'économie et un taux de croissance de la productivité horaire moyenne donnés, le taux de croissance de **l'emploi** est d'autant plus **élevé** que le taux de croissance de la **durée moyenne du travail est faible**.

Il y a des **différences** dans les dynamiques de l'emploi en fonction du taux de croissance de la production et du taux de croissance de la productivité.

## HERKAT FATIMA

Au contraire, durant la période **2000-2008**, la croissance française a été beaucoup plus **riche en emploi**, elle a su améliorer son niveau d'emploi malgré une **croissance** relativement **limitée**.

Idée principale à retenir ⇒ **Il ne suffit pas d'avoir une croissance élevée pour lutter contre le chômage, on doit avoir une croissance suffisamment riche en emploi.**

On peut comprendre les évolutions de l'emploi au niveau **sectoriel** (depuis les années 1950). C'est la **théorie des trois secteurs** (Colin Clark puis Jean Fourastié, années 1950).

*Le secteur primaire (agricole) connaît de forts gains de productivité et, dans le même temps, la demande qui s'adresse à ce secteur stagne alors qu'il y a de forts gains de productivité. Mécaniquement, l'emploi diminue.*

*Le secteur secondaire connaît des gains de productivité importants mais la demande (donc la production) était très dynamique dans les années 1950-1960 et dépassait l'évolution de la productivité moyenne/tête, on peut donc en déduire que l'emploi était croissant. Depuis les années 1980 en revanche, on assiste à une désindustrialisation car la demande est plutôt stagnante (moins dynamique) alors que les gains de productivité ont tendance à dépasser le taux de croissance. Mécaniquement, cela contribue à diminuer le taux d'emploi.*

*Le secteur tertiaire connaît des gains de productivité assez faibles (ex : services à la personne), en revanche, la demande est très dynamique depuis les années 1980; l'augmentation de la production dépasse largement la variation des gains de productivité, la croissance de l'emploi est donc forte.*

Si depuis les années **2000** on a une richesse de la croissance en emploi **satisfaisante** par rapport au niveau de la croissance (assez faible) c'est en grande partie grâce au secteur des **services**, qui porte vraiment la création d'emplois en France.

Les parts dans l'emploi des secteurs agricole et industriel ont diminué. En 2016, le secteur de l'agriculture représentait 3% des emplois, celui de l'industrie 14% (20% si on compte la construction) et **76%** des emplois proviennent du secteur **tertiaire**.

- La flexion des taux d'activité

Autre concept dynamique : la **flexion des taux d'activité**.

En statique, on a population active et population inactive.

En pratique, il n'est pas si simple de cerner les limites de la population active, au chômage et en emploi. Les frontières sont floues et, d'un mois sur l'autre, la **décision** d'un individu d'offrir son travail ou de chercher un emploi peut **changer**. La décision d'un individu de participer ou non au marché du travail évolue dans le temps selon sa situation **personnelle** ou familiale mais aussi en fonction du contexte **économique** ou **institutionnel**.

## HERKAT FATIMA

On observe une **flexion des taux d'activité**, cela rend compte de l'idée que les taux d'activité dépendent du contexte **économique** et notamment du niveau de **chômage**.

Les taux d'activité traduisent les **passages entre la population active et inactive** (ou inversement) qui sont liés à l'évolution du niveau de chômage.

Lorsque le **chômage augmente**, cela se traduit de manière marginale par des phénomènes de **découragement** des chômeurs  $\Rightarrow$  ceux qui recherchent activement un emploi pendant un certain temps ne le font plus, le marché du travail se dégrade. Ce qui peut faire renoncer temporairement certaines personnes à la recherche d'un emploi, ils entrent dans la population **inactive**.

Ces passages peuvent être **encouragés**, ou amplifiés par des **politiques** de l'emploi qui dégradent le marché du travail (ex : pré retraite, congés parentaux). **Inversement**, dans l'autre sens, s'il y a une amélioration du marché du travail et donc une baisse du chômage, cela peut se traduire par une entrée d'individus inactifs dans **l'activité** (inactivité  $\Rightarrow$  activité).

Ces transitions entre population active et inactive ont un **impact** sur le chômage lui-même. Si on a une hausse du chômage, **mécaniquement**, la population active baisse donc l'augmentation du chômage va être moins forte que si tout le monde était resté dans la population active. La hausse du chômage sera en partie **amortie** par ces variations de population active.

**Inversement**, une reprise de l'emploi peut, à court terme, s'accompagner d'une hausse du chômage si un grand nombre de personnes passe de la population inactive à la population active.

Une **reprise** de l'activité peut s'accompagner par une hausse **temporaire** du chômage ou la baisse du chômage peut être en partie **amputée** par ces transitions de la population inactive vers la population active (deviennent des chômeurs).

Cela dépend de **l'évolution** du marché du travail, si la hausse de la population active dépasse la **création** d'emploi, une période de reprise économique peut se traduire **paradoxalement** par une hausse du chômage (de manière temporaire).

Estimations variées : étude de Nauze-Fichet 2002, la flexion des taux d'activité se situe entre **25% et 40%** en France.

*Interprétation  $\Rightarrow$  Lorsque le nombre de chômeurs diminue de 100, on a entre 25 et 40 inactifs qui se portent sur le marché du travail, ce qui augmente la population active d'autant.*

## Une illustration des flux entre emploi, chômage e inactivité



Ce graphique nous montre la situation des USA après la **crise** de 2008. En jaune, nous avons les effets de la crise sur le taux de chômage (effets très forts). L'augmentation du taux de chômage fait baisser **parallèlement** le taux d'emploi.

Mais, on remarque que la situation se redresse assez vite, la baisse du chômage s'accompagne par une baisse de la population active. Cette amélioration du chômage tient compte des sorties de la population active plutôt que d'une réelle amélioration du niveau d'emploi. L'augmentation du chômage a **découragé** beaucoup de chômeurs qui sont sortis de la population active.

- Analyse des flux et nature du chômage

Nous allons maintenant effectuer l'analyse empirique des **flux** au niveau microéconomique, des **trajectoires** des individus.

L'analyse des **flux** est importante surtout depuis les années **1980**, avant on s'intéressait seulement au stock.

Cet intérêt pour une analyse en flux n'a cessé de croître depuis les années 1980, une approche **dynamique** du chômage permet de mieux cerner la **nature** du chômage.

Une analyse en **stock** peut étudier la **stabilité** du nombre d'emploi et du nombre de chômeurs et pourtant, il peut y avoir beaucoup de transitions, activité intense à la fois de création et de destruction d'emploi.

## HERKAT FATIMA

Pour des flux d'emplois plutôt **stables**, on peut avoir des flux de main d'œuvre **importants**. Les flux de main d'œuvre (c'est-à-dire les entrées et sorties de personnes en emplois) sont nettement moins importants que les flux d'emploi. Cela peut être des personnes **différentes** qui se succèdent pour l'occupation d'un emploi ou une **même** personne qui sort et rentre sur un même emploi (ex : enchaîner des CDD...).

Si on regarde les flux **d'entrées** au chômage, cela peut se traduire par une **vulnérabilité** du chômage. C'est-à-dire de la probabilité de **perdre** son emploi (et donc d'être au chômage). On s'intéresse à la vulnérabilité du chômage car cette probabilité peut être différente en fonction des personnes (selon le marché du travail sur lequel on est, le contexte macro économique...).

Les **jeunes** sont plus vulnérables au chômage que les autres, c'est seulement en regardant ces flux, les transactions, que l'on peut faire cette analyse.

Grâce à l'analyse en termes de flux, on a une analyse plus **fine** des trajectoire et des concepts comme la vulnérabilité au chômage.

Toujours dans la phase "d'entrée au chômage", la **récurrence** du chômage désigne le nombre de personnes qui ont connu au cours d'une période (1 an en général) plusieurs périodes de chômage entrecoupées par des périodes **d'activité** (de formation ou d'activité), elles s'inscrivent plusieurs fois au chômage durant l'année. On s'y intéresse depuis des années. *Etude du CEE : analyse de la récurrence du chômage qui peut s'apparenter à du chômage de longue durée (supérieur à un an).*

Quant à la **sortie** du chômage, notamment le taux de transition entre chômage et emploi, on apprécie le degré **d'employabilité**, c'est-à-dire la probabilité de sortir du chômage vers l'emploi sur une période donnée. Elle peut être **différente** selon les personnes. On l'analyse comme une donnée **individuelle**. Par exemple, les **jeunes** sont parallèlement plus employables que les **seniors** même s'ils sont plus vulnérables au chômage.

La manière dont les employeurs **recrutent** peut jouer sur l'employabilité. La **sélectivité** des travailleurs est importante pour apprécier l'employabilité de la personne.

La définition du chômage a évolué durant les années **1980** pour tenir compte de la durée. Le chômage de **longue durée** date du milieu des années 1980 avant, c'était plus que 6 mois. Cela veut dire que la durée moyenne du chômage a augmenté. La définition du chômage de longue durée est donc relative à la situation.

L'employabilité des chômeurs a tendance à mécaniquement **baissé** au fur et à mesure qu'ils restent au chômage : **dépendance temporelle au chômage**. On observe une **dégradation** des compétences à mesure que l'on reste au chômage.

L'analyse en termes de **flux** permet de mieux comprendre les **transitions**, les phénomènes sur le marché du chômage et mieux spécifier les différentes formes du chômage.

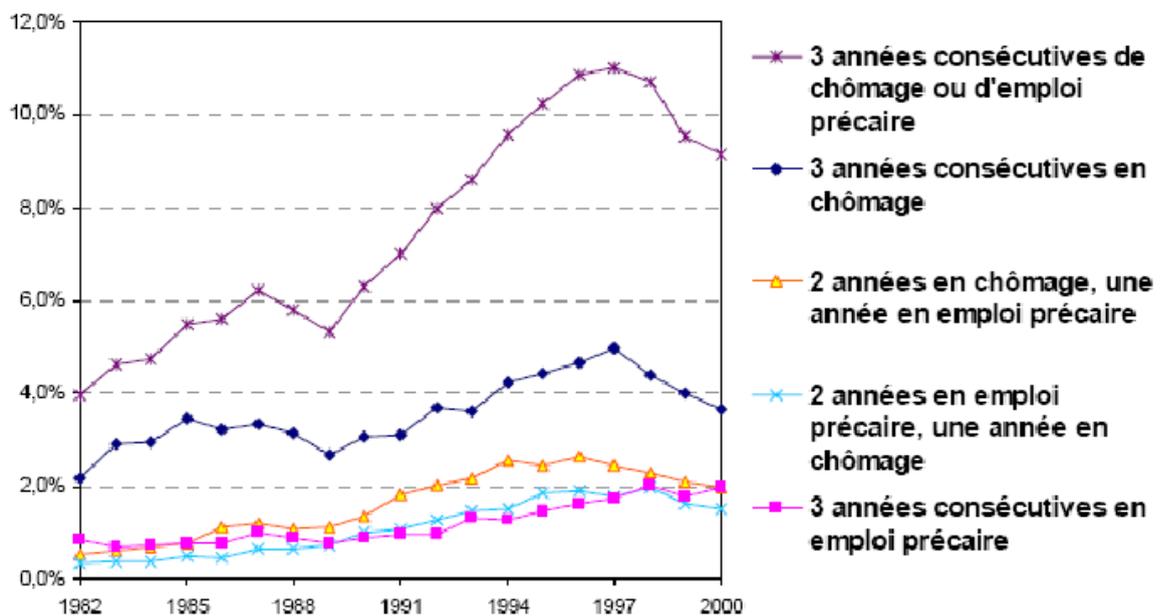
Cf *étude de Gautier 2009*, qui distingue plusieurs **formes** de chômage :

- Le chômage **d'insertion** : individus qui cherchent pour la première fois un emploi "primo demandeurs d'emploi", plutôt les jeunes ou les femmes durant les années 1970-1980.

## HERKAT FATIMA

- Le chômage de **conversion** : ce sont des travailleurs qui ont exercé le même emploi pendant très longtemps, qui ont perdu un emploi stable à la suite d'un licenciement économique (par exemple) mais relativement employable et devant se reconvertir dans un autre secteur.
- Le chômage **récurrent** : ce sont les travailleurs qui alternent période d'emploi et période du chômage, ils occupent souvent des emplois précaires, n'arrivent pas à accéder à l'emploi stable.
- Le chômage **d'exclusion** : concerne les chômeurs qui ont des probabilités de retour à l'emploi qui sont assez faibles (chômage de très longue durée, supérieure à 2 ans).

### Part des travailleurs alternant périodes d'emploi et de chômage (en % de la population active occupée), France, 1982-2000



Source : COE (2008) ; calculs de Denis Fougère à partir de l'Enquête Emploi

On se situe à la période 1982-2000.

En bleu, nous avons le chômage de très longue durée

En mauve, le chômage dit "récurrent".

En rose, l'emploi précaire sans chômage (enchaînement de CDD).

On constate que la tendance est à l'**augmentation** de ces problèmes-là, moins pour le chômage de longue durée mais pour la récurrence du chômage et emploi précaire cela a sensiblement augmenté sur la période.

## Part du chômage de longue durée (plus de 12 mois) dans le chômage total en 2007 et 2014

	All	Dk	Esp	US	Fr	It	Jap	P-B	R-U	Suè
2007	56.6	16.2	27.6	10	40.2	47.3	32	39.4	23.7	13
2014	44	25	53	23	43	61	38	41	36	17

Source: OCDE

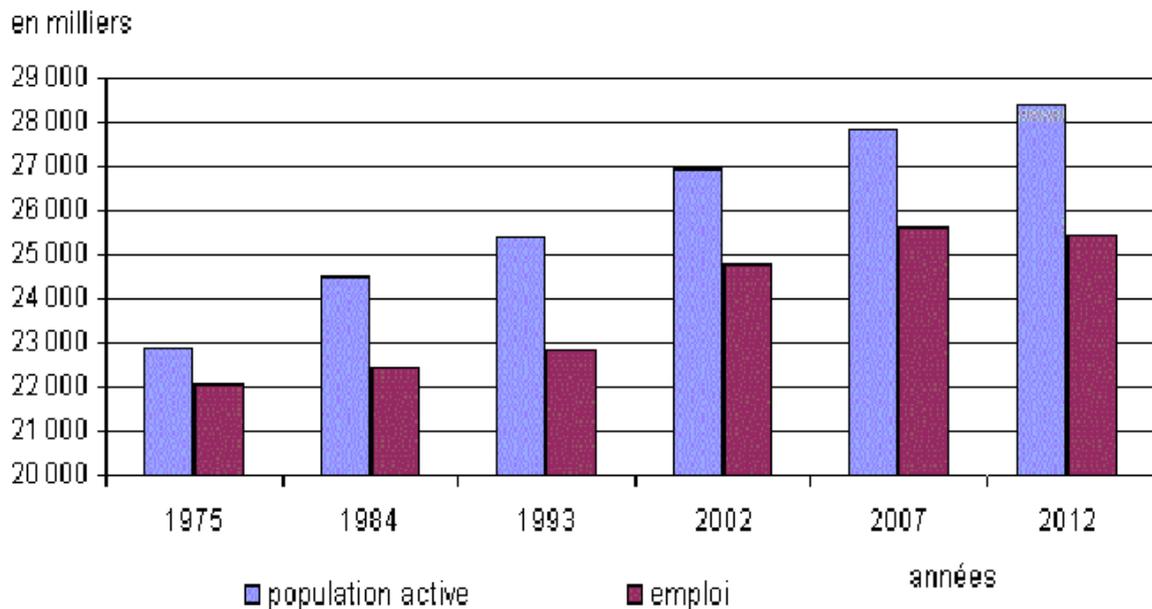
En **France**, le chômage de longue durée occupe une place **importante** qui a augmenté à la suite de la crise de 2008. A l'inverse en **Allemagne**, on observe une baisse de la part du chômage de longue durée dans le chômage total, nous allons voir pourquoi dans la suite du cours.

### 2. Volume, composition et formes de l'emploi et du chômage : les grandes évolutions et les problématiques actuelles

De nouvelles **problématiques** vont apparaître qui vont donner lieu à des nouveaux **indicateurs**.

#### A. Les grandes évolutions en France et comparaisons internationales

## Population active et emploi depuis 40 ans



Ce graphique nous montre l'évolution de la population active depuis 30 ans.

Il y a une augmentation **importante** de la population active sur la période 1975-2012. La population active a augmenté en moyenne de **5,5 millions** sur la période, soit 150 000 de plus par an environ.

Comment expliquer cette augmentation ? Principalement par le travail des **femmes**, c'est l'arrivée des femmes dans la population active qui explique en grande partie cette dynamique. Le taux d'activité des femmes, qui se mesure comme le rapport entre les femmes actives et la population des femmes en âge de travailler, a augmenté continûment sur la période, 60% en 1975 et 84% en 2013. Cela est vrai pour les femmes âgées de 25 à 49 ans, la classe d'âge la plus concernée.

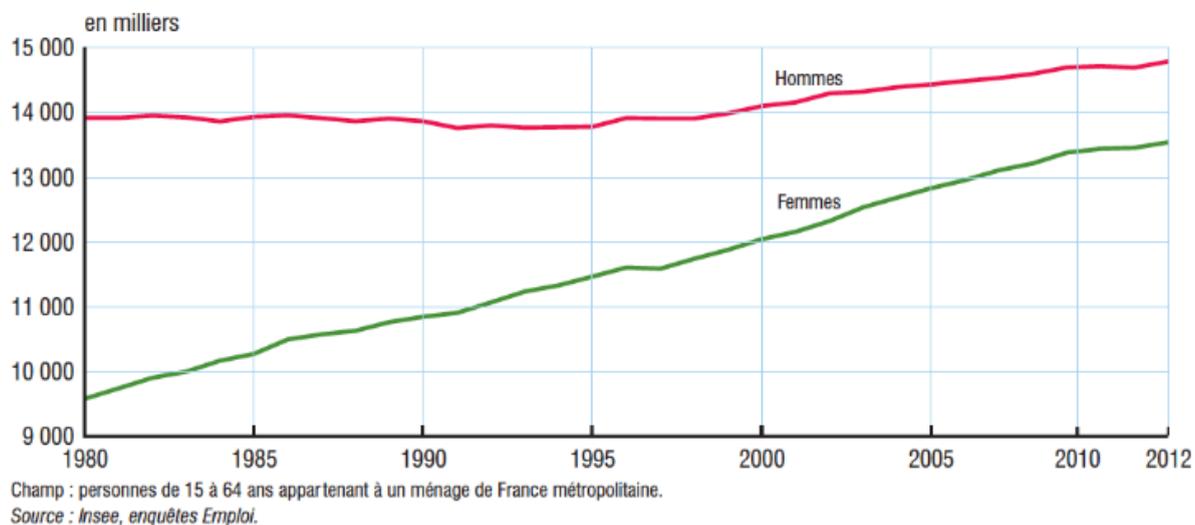
De plus, comme facteur explicatif de la hausse de la population active, on peut citer le taux de **fécondité** qui était relativement élevé comparé à ses pays voisins.

L'emploi a augmenté sur la période mais moins rapidement que la population active (100 000 créations nettes par an). Mécaniquement, cela se traduit par du **chômage**.

La **productivité** des salariés français a connu une augmentation assez **sensible** sur la période par rapport aux autres pays de l'OCDE.

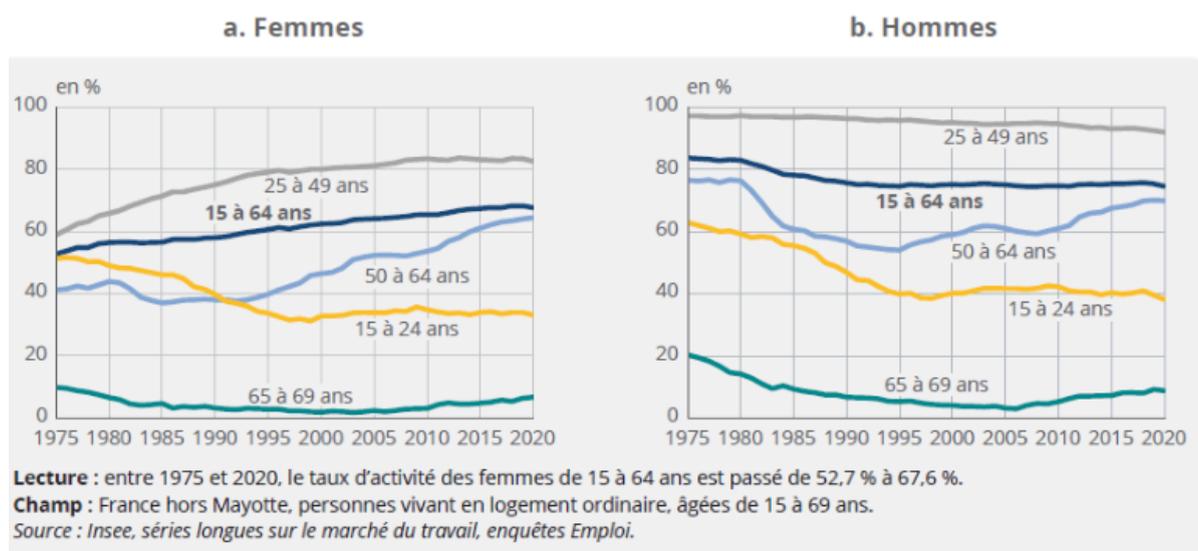
Les créations d'emploi n'ont **pas suffi** à absorber l'augmentation de la population active.

## Évolution de la population active de 15 à 64 ans par sexe



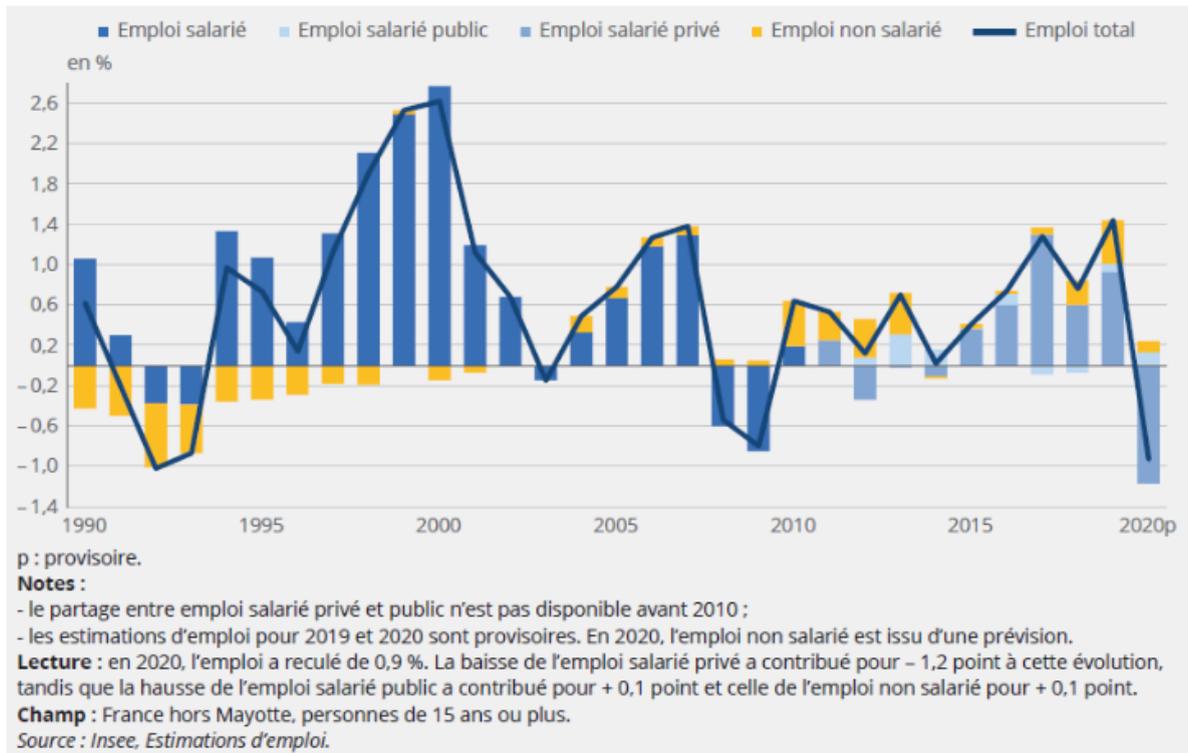
La population active des femmes augmente plus **fortement** que celle des hommes.

## Évolution du taux d'activité selon le sexe et la tranche d'âge de 1975 à 2020



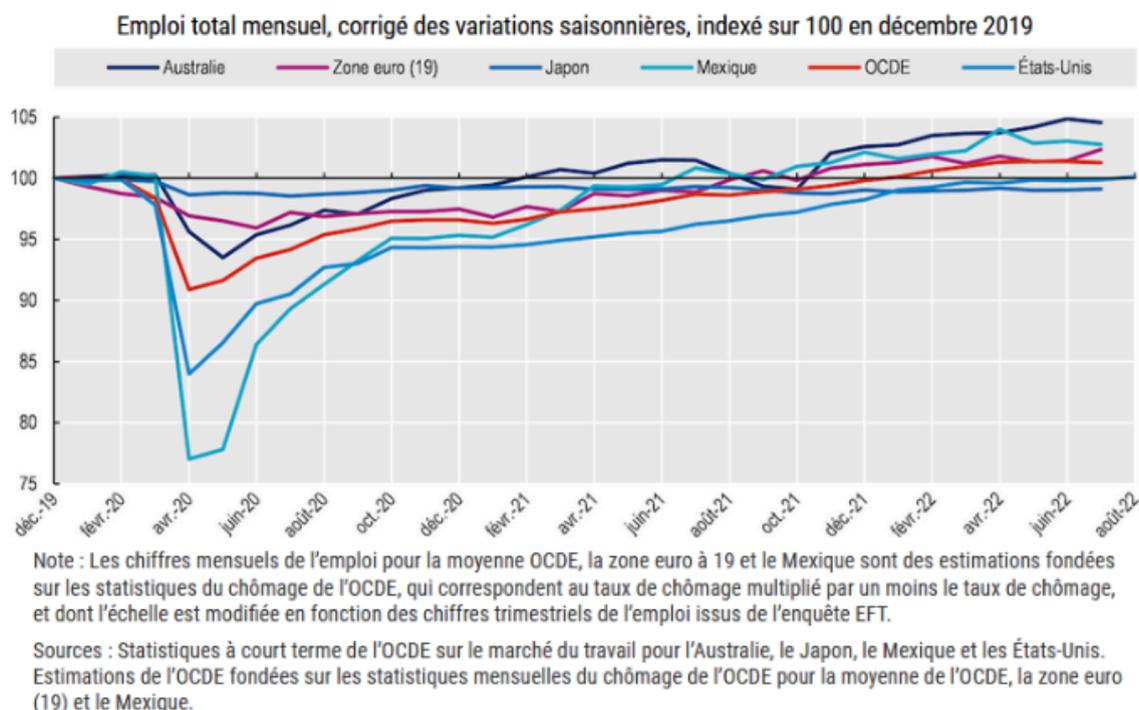
Par âge et par genre, hausse de l'activité des femmes par rapport à celle des hommes, cette dernière stagne dans l'ensemble.

## Évolution de l'emploi de 1990 à 2020



Destruction nette d'emploi en 2008 et idem avec la pandémie (prévision). La croissance de l'emploi n'a pas su répondre à la croissance de la population active. L'emploi non salarié a été dynamique après la crise de 2008.

## Niveaux d'emploi depuis le début de la crise du COVID-19



### *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2022 : « Reconstruire des marchés du travail plus inclusifs »*

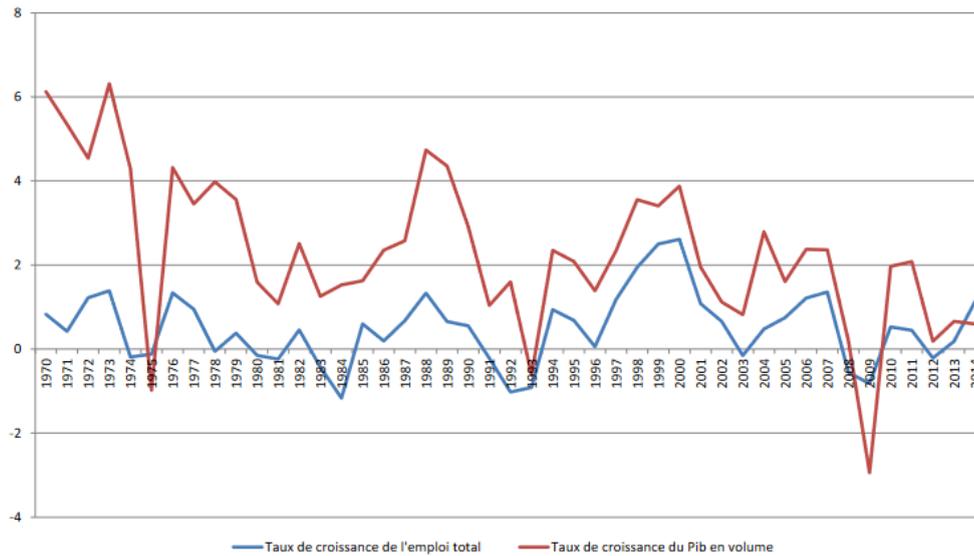
Focus sur l'emploi pendant le **COVID** et après le COVID. Tous les pays ont été touchés par la crise sanitaire, l'emploi a évolué négativement en 2020. Mais, l'impact est différent selon les zones géographiques.

En zone euro (courbe rose), l'emploi n'a pas été si impacté que cela comparé aux États-Unis (courbe bleu foncé). L'emploi aux USA varie plus vite et plus fortement par rapport aux chocs macroéconomiques, le recul du PIB dû à la crise sanitaire a eu un fort impact sur les USA, plus limité en Europe et encore plus limité au Japon.

On a connu des évolutions concernant les formes d'emploi, des mutations concernant l'emploi, qui sont indépendantes au cycle économique. Ces évolutions sont donc dues à des causes structurelles, dont :

- l'enrichissement de la croissance en emploi

## Un enrichissement de la croissance en emploi Taux de croissance de l'emploi et du PIB (source: INSEE)



On a l'évolution du taux de croissance du PIB en volume (rouge) et parallèlement le taux de croissance d'emploi.

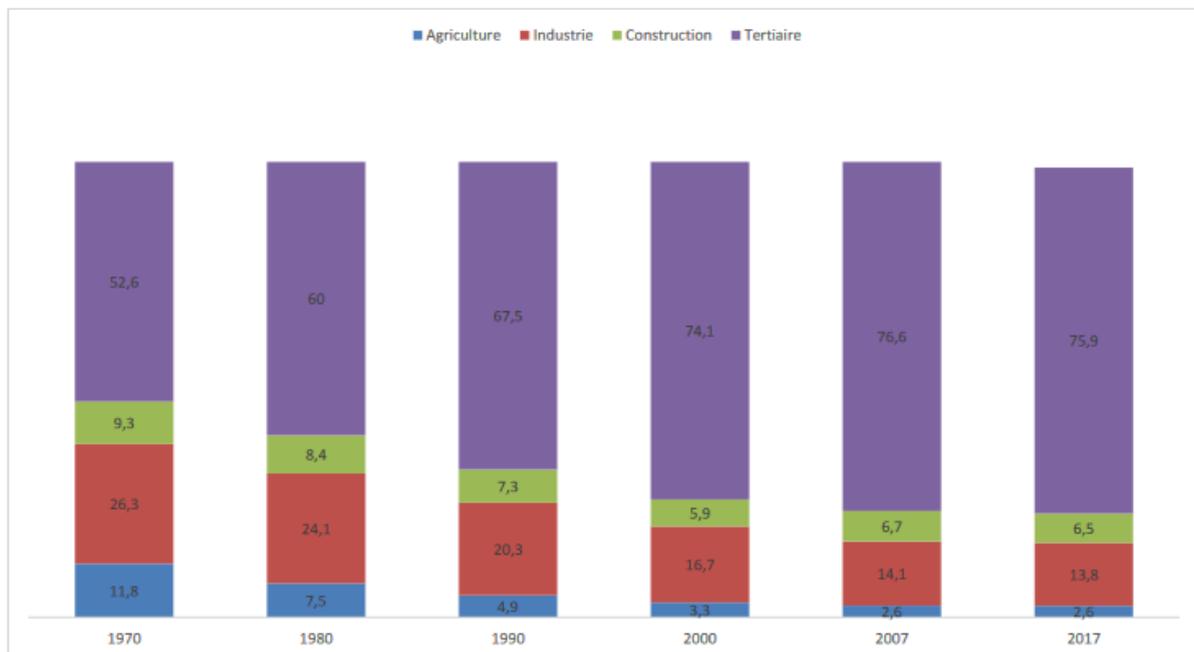
La courbe rouge a tendance à baisser, le taux de croissance du PIB en volume est défavorable. Il y a des évolutions conjoncturelles mais, sur la période, la tendance est plutôt à la baisse concernant le croissance du PIB. La courbe bleue est aussi fluctuante, des phases de croissance vont de paire avec une augmentation de l'emploi, il suit à peu près l'évolution du PIB mais, sur la période, la courbe se maintient.

On a un ralentissement de la croissance parallèlement à un maintien de la croissance de l'emploi, on a donc un enrichissement de la croissance de l'emploi : un même taux de croissance permet de créer davantage d'emploi aujourd'hui qu'en 1970. Autrement dit, le seuil de croissance au-delà duquel on crée des emplois s'est réduit entre les années 1970 et aujourd'hui.

*Ex : même avec une croissance à 1,5%, on crée des emplois alors qu'en 1970 il fallait que le taux de croissance soit plus élevé.*

- Sectorisation de l'emploi, tertiarisation de l'emploi.  $\frac{3}{4}$  des emplois sont dans le secteur tertiaire. Cela explique en partie l'enrichissement de la croissance en emploi, car dans le secteur tertiaire, les gains de productivité sont plus faibles dans le secteur industriel, on a un ralentissement de la productivité du travail.

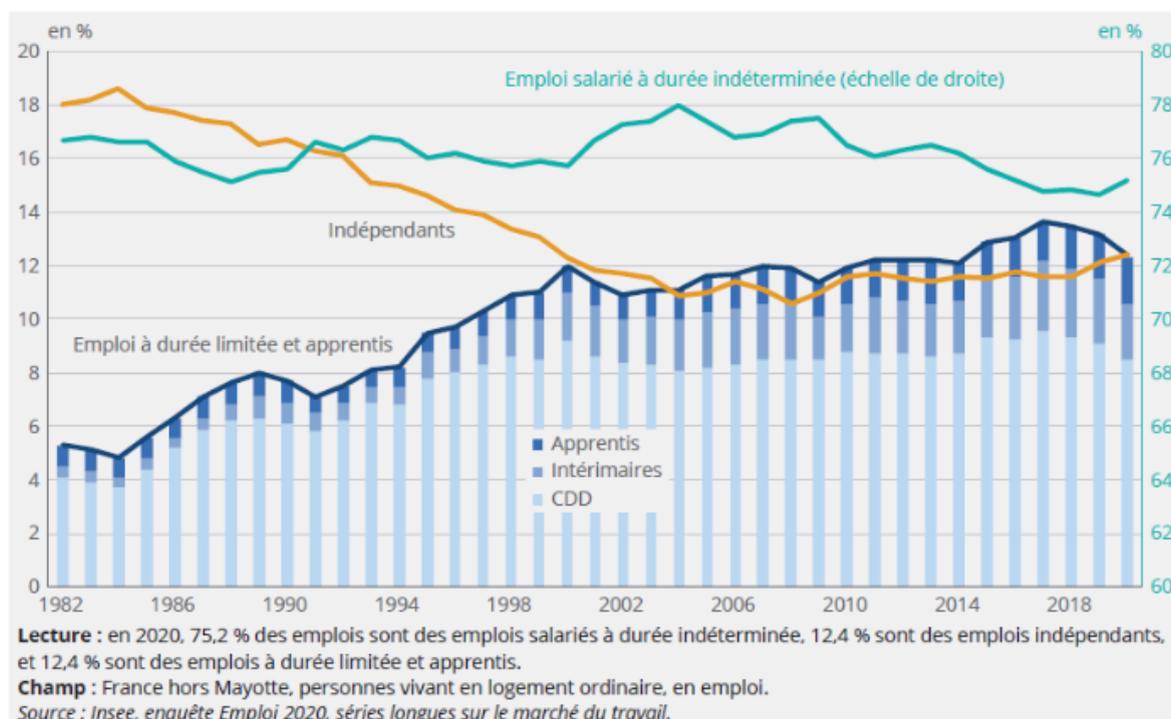
## Tertiarisation: part de l'emploi par secteur depuis 1970, France



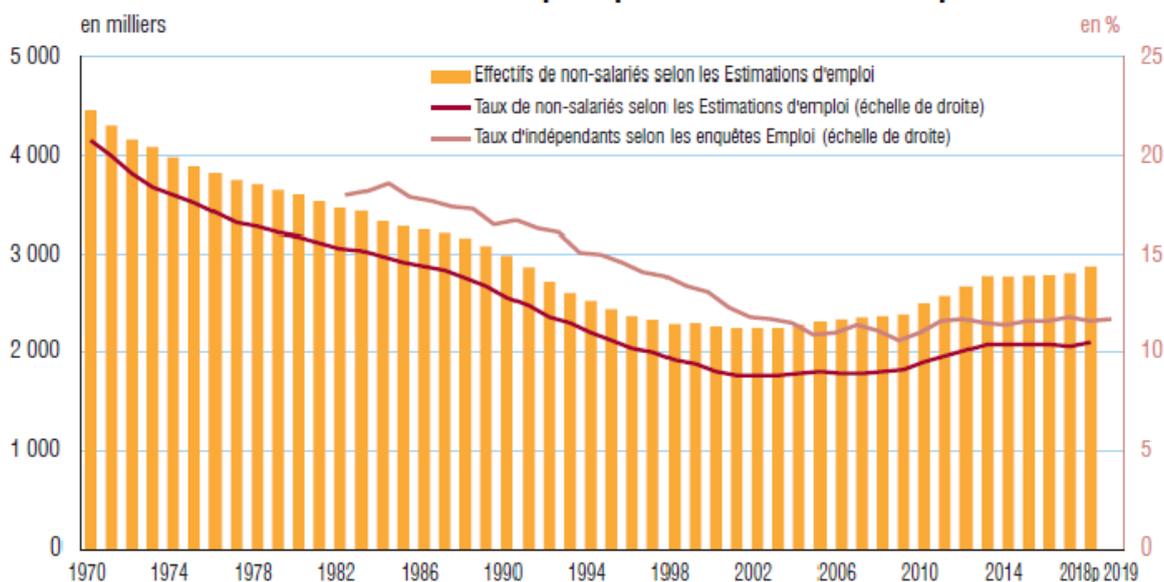
Source: INSEE, Séries longues Enquêtes Emploi

- L'évolution des types d'emplois et notamment le développement des emplois atypiques. Dans les emplois atypiques, on a : l'intérim, les CDD et l'apprentissage. L'intérim a augmenté mais moins considérablement que les CDD qui portent beaucoup cette évolution. L'apprentissage sont des emplois qui peuvent être relativement stables (en général, ce sont des jeunes en formation). Concernant les CDI, on a une réduction pas si forte que cela mais quand même, ils sont passés d'environ 77% en 1982 à 75% en 2018-2019 (on a quand même une tendance à la réduction). Concernant les indépendants, ils ont baissé en proportion, ils passent de 18% à 11% (environ). La tendance à la baisse a été marquée sur la période 1982-2009, depuis 2010, la tendance s'est légèrement inversée, légère croissance des emplois indépendants qui n'est pas sans lien avec le développement du statut auto entrepreneur créé en 2009. De plus, les politiques de l'emploi ont soutenu la création d'entreprises.

## Composition de l'emploi selon le statut en France de 1982 à 2020



## Évolution du non-salariat (emploi principal) depuis 1970 en effectifs et en proportion de l'emploi total



p : les données 2018 issues des Estimations d'emploi sont provisoires.

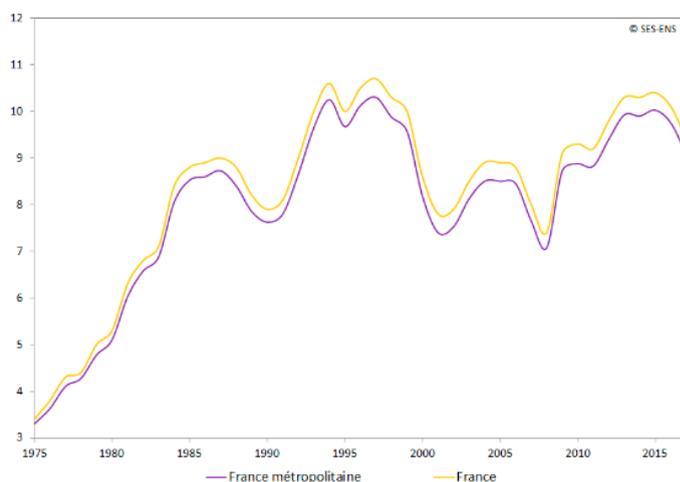
Note : à partir des Estimations d'emploi, on comptabilise les personnes de 15 ans ou plus dont l'emploi principal en fin d'année correspond à une activité non salariée (selon l'inscription à un régime de sécurité sociale des travailleurs non salariés).

À partir des enquêtes Emploi, on comptabilise les personnes de 15 ans ou plus dont l'emploi principal au sens du BIT correspond à une activité d'indépendant (selon la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles).

Champ : France métropolitaine pour les Estimations d'emploi, France hors Mayotte pour les enquêtes Emploi.

Source : Insee, Estimations d'emploi, enquêtes Emploi.

## Chômage en France depuis 1975



Chômage au sens du BIT - Moyenne annuelle

Champ : Population des ménages - Personnes de 15 ans et plus

Source : Insee, enquêtes Emploi (série longue France métropolitaine mise à jour le 14/08/2018 ; série longue France hors Mayotte mise à jour le 5/09/2018). Données corrigées pour les ruptures de série (France).

Les évolutions du chômage depuis les années 1970, taux de chômage très faible avant (2,5% durant les trente glorieuses) ainsi qu'une croissance très dynamique.

## HERKAT FATIMA

A partir des années 1970, on a une crise économique (chocs pétroliers), le chômage a augmenté considérablement de manière continue. Entre 1975 et 1985, il a plus que triplé, il est passé de 3% à environ 9%. Après cela, le chômage a fluctué, il a décliné à la fin des années 1980 (légère reprise économique), au début des années 1990, il a réaugmenté.

Il fluctue autour de 9/10% sur le reste de la période. Le pic a été atteint dans les années 1990, dans les années 2000, il diminue.

Aujourd'hui, on est dans une période de reprise économique avec une création d'emploi assez dynamique et un chômage plus faible.

Comparaison du graphique "Chômage en France en 1975" et "Chômeurs au sens du BIT". Si on écoute les médias, on entend souvent parler du "record du nombre de chômeurs", la population active augmente donc c'est logique que le nombre de chômeurs augmente. Quant au taux de chômage, il reste inférieur au pic des années 1990.

### Chômeurs au sens du BIT en France métropolitaine (1975-2017)

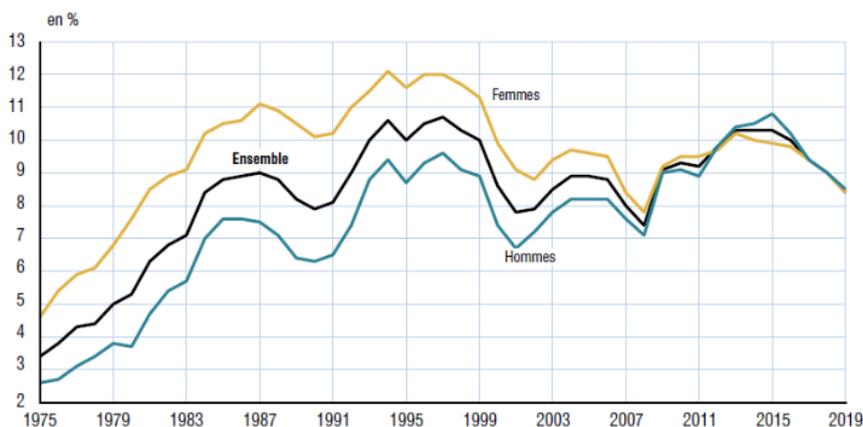


Source : Insee, enquête Emploi, [série 001688358](#) février 2018.

- Disparités individuelles

# HERKAT FATIMA

### Taux de chômage de 1975 à 2019

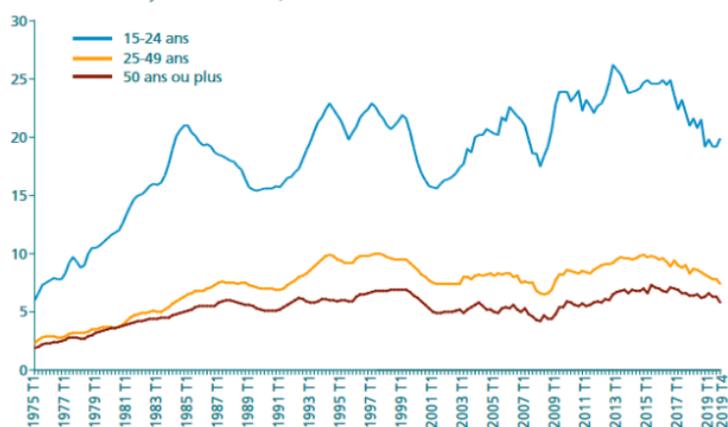


Champ : France hors Mayotte ; population des ménages, personnes actives de 15 ans ou plus.  
Source : Insee, séries longues sur le marché du travail, enquêtes Emploi.

Le chômage ne touche pas tout le monde de la même manière dans le temps. Il touchait davantage les femmes mais ces écarts se sont résorbés. Le genre implique des écarts.

### Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge

Données CVS en moyenne trimestrielle, en %



Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.  
Lecture : au 4<sup>e</sup> trimestre 2019, 19,9 % des actifs de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT.  
Champ : actifs des ménages de France hors Mayotte.  
Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2019.

On a aussi des disparités selon les classes d'âge.

Les jeunes sont structurellement plus touchés par le chômage que les autres classes d'âge. Cela est vrai dans beaucoup d'autres pays. Le chômage des jeunes dans les années 2010-2015 n'était pas loin des 25%. Les seniors sont moins touchés par le chômage (50 ans ou plus), c'est surtout vrai depuis la fin des années 1980. L'âge est aussi un critère discriminant.

La situation n'est pas si pire que ça en France qu'ailleurs.

## HERKAT FATIMA

Nombre de chômeurs et taux de chômage selon la catégorie socioprofessionnelle et le diplôme en 2020

	Nombre de chômeurs (en milliers)	Taux de chômage (en %)		
		Ensemble	Femmes	Hommes
<b>Catégorie socioprofessionnelle</b>				
Agriculteurs exploitants	2	0,6	0,8	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	69	3,6	3,7	3,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	214	3,7	3,9	3,6
Professions intermédiaires	357	4,8	4,5	5,2
Employés <sup>1</sup>	663	8,7	8,4	9,5
Employés qualifiés	253	6,5	6,8	5,6
Employés non qualifiés	410	11,0	10,1	13,5
Ouvriers	667	11,4	14,1	10,7
Ouvriers qualifiés	333	8,9	11,3	8,5
Ouvriers non qualifiés	334	15,9	16,1	15,8
<b>Ensemble des actifs ayant déjà travaillé</b>	<b>1 990</b>	<b>6,9</b>	<b>6,8</b>	<b>6,9</b>
<b>Diplôme</b>				
Bac+2 ou plus	659	5,2	5,1	5,3
Baccalauréat	556	9,2	9,6	8,9
CAP, BEP ou équivalent	537	8,5	9,0	8,1
Aucun diplôme, brevet des collèges	589	13,9	14,1	13,7
<b>Ensemble des actifs</b>	<b>2 351</b>	<b>8,0</b>	<b>8,0</b>	<b>8,1</b>

<sup>1</sup> La ventilation entre employés qualifiés et non qualifiés se fonde sur la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) à 4 chiffres. **Note** : la catégorie socioprofessionnelle des chômeurs est celle de leur dernier emploi. Dans de rares cas, la catégorie socioprofessionnelle et le diplôme ne sont pas renseignés.  
**Lecture** : en 2020, on compte 2 351 000 chômeurs ; le taux de chômage est de 8,0 %.  
**Champ** : France hors Mayotte, personnes vivant en logement ordinaire, actives.  
*Source* : Insee, enquête Emploi 2020.

On a aussi des disparités selon les Catégories Socio Professionnelles et les diplômes. Certaines CSP sont plus touchées que d'autres, notamment les ouvriers : taux de chômage à 11,4% alors que celui des cadres est de 3,7%.

Les ouvriers qualifiés sont moins touchés que les ouvriers non qualifiés mais ils sont quand même plus touchés que les cadres.

Les employés sont aussi assez touchés (8,7%).

En termes de diplômes, écarts sensibles entre les BAC +2 et plus (5,2%) alors que les non diplômés connaissent un taux de chômage proche des 14%, soit presque 10 points de pourcentage en plus.

Un bac protège moins contre le chômage qu'un BEP ou un CAP (car ce sont des diplômes plus professionnalisants).

Les immigrés sont aussi plus touchés par le chômage que les autres catégories. Ils connaissent des difficultés d'insertion (générales), qui se retrouvent dans l'ensemble des pays européens, y compris dans les pays qu'on prend souvent comme modèle (pays nordiques). Il n'y a qu'aux USA où le chômage des immigrés est comparable au chômage des non immigrés.

Au sein même du groupe des chômeurs, il y a des disparités.

- Les enseignements des comparaisons internationales

On fait face à un problème de mesure dans les comparaisons.

Même si on a des taux de chômage harmonisés, il y a quand même des difficultés de mesure.

## HERKAT FATIMA

Concernant les taux d'emploi en comparaison, les premiers chiffres que l'on a sont bruts : quelle que soit la nature de l'emploi (CDD, CDI, sous-emploi...), la personne est considérée en emploi.

On regarde la proportion des personnes en âge de travailler qui sont en emploi sans se préoccuper du type d'emploi. Le classement des pays peut changer lorsque l'on compare selon les types.

- Les problèmes de définition : les taux d'emploi

	Taux d'emploi (%)	Part des temps plein (%)	Part des temps partiel (%)	Durée temps partiel (h)	Taux d'emploi ETP (%)
<b>UE 28</b>	64,9	79,6	20,4	20,4	<b>58,4</b>
Belgique	61,9	75,9	24,1	24,2	56,0
Danemark	72,8	74,5	25,5	17,8	62,5
Allemagne	73,8	72,4	27,6	19,1	63,2
Espagne	56	84,1	15,9	18,7	51,3
<b>France</b>	64,2	81,1	18,9	23,2	<b>59,1</b>
Italie	55,7	81,6	18,4	21,7	51,0
Pays-Bas	73,9	49,6	50,4	19,9	55,2
Finlande	68,7	84,6	15,4	19,5	63,3
Suède	74,9	73,8	26,2	24,2	67,1
Royaume-Uni	71,9	73,2	26,8	19,7	62,1

Source : Eurostat

La première colonne représente les taux d'emploi bruts.

Si on regarde la part des temps pleins, on se rend compte que ce n'est pas la même chose. La dernière colonne nous donne les taux d'emploi équivalent temps plein (deux temps partiels = un temps plein). En équivalent temps plein, le classement n'est pas le même que les taux d'emploi bruts.

Exemple des Pays-Bas, 73,9% des taux d'emploi brut, l'un des plus élevés de la série alors qu'en équivalent temps plein, 55,2%, en dessous de la moyenne européenne. Pourquoi ? Car les femmes hollandaises travaillent davantage à temps partiel qu'à temps plein.

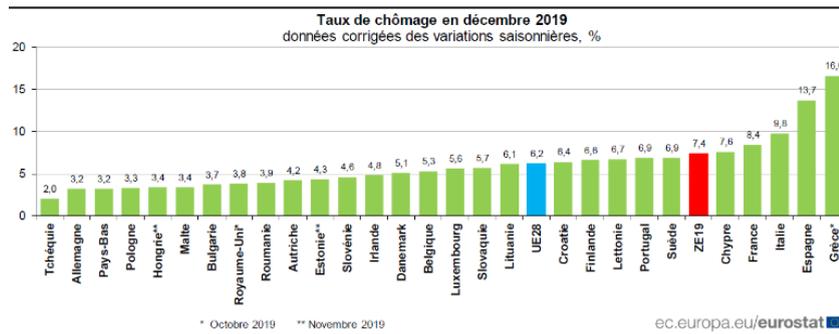
Même question pour le taux de chômage des jeunes. On a ici des chiffres datant de 2016.

	Taux de chômage des jeunes	Ratio jeunes au chômage/population totale
France	24,6	9
Allemagne	7	3,5
Royaume-Uni	13	7,6
Suède	18,9	10,4
Pays-Bas	10,4	7,8
UE-28	18,7	7,7
ZE-19	20,9	8,2

Source: Eurostat, LFS et calculs CE

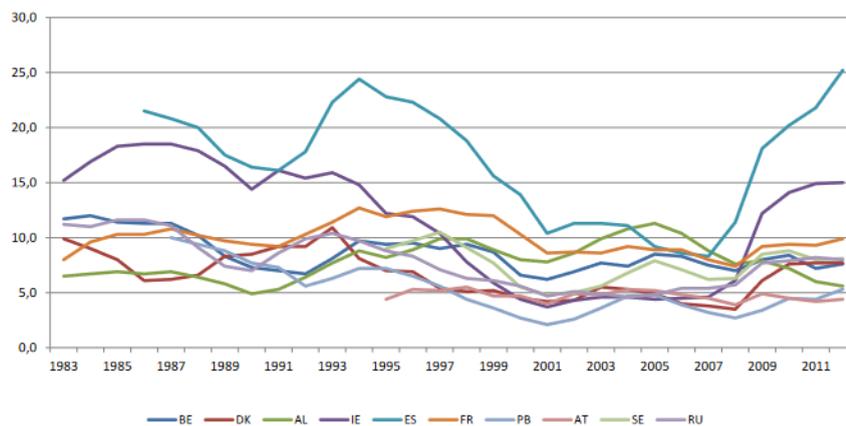
Quand on regarde le ratio des jeunes au chômage/population totale, en France, on tombe à 9%. On s'est sensiblement rapprochés du RU.

- Dynamique du chômage et disparités internationales



Les taux de chômage en Europe sont hétérogènes. L'Allemagne et les Pays-Bas ont des taux de chômage faibles. L'Espagne et l'Italie ont des taux de chômage élevés. La France a un taux de chômage supérieur à un point de plus que la moyenne européenne.

### Dynamique du taux de chômage dans quelques pays (1983-2013)

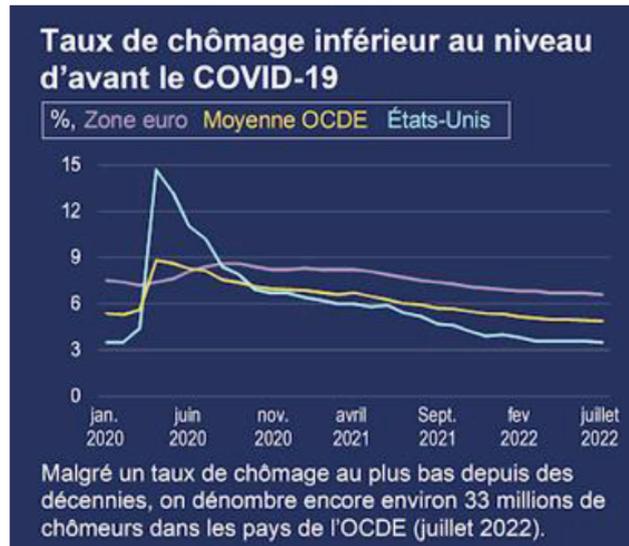


Différences de dynamiques. L'Espagne et l'Italie ont été davantage touchées par la crise de 2008, leur taux de chômage fluctue davantage que dans les autres pays.

L'Allemagne (courbe verte) est le seul pays qui voit son taux de chômage diminuer même après la crise de 2008 (dû aux réformes sur le marché du travail allemand, cf lois Hartz).

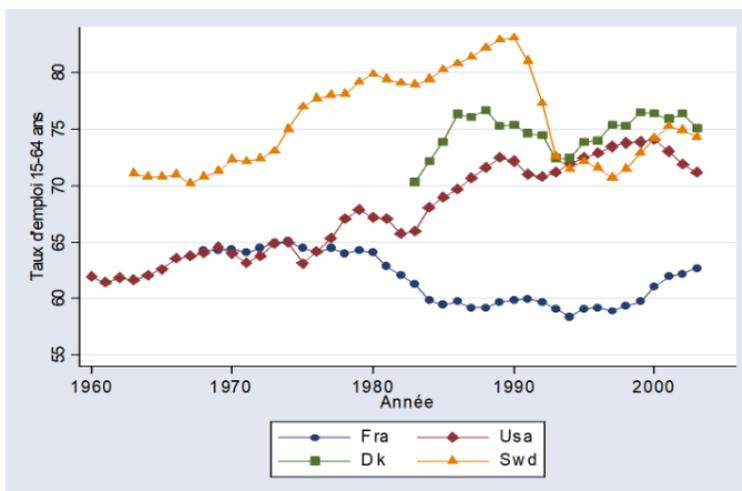
## HERKAT FATIMA

Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2022 : « Reconstruire des marchés du travail plus inclusifs »



Écarts importants entre l'Europe et les USA. Ces derniers n'ont pas pu soutenir l'emploi en raison de leur système de protection sociale. En Europe, beaucoup de pays ont développé le chômage partiel, les individus sont indemnisés par Pôle Emploi et l'entreprise tout en gardant leur emploi durant le confinement.

- L'approche par les taux d'emploi

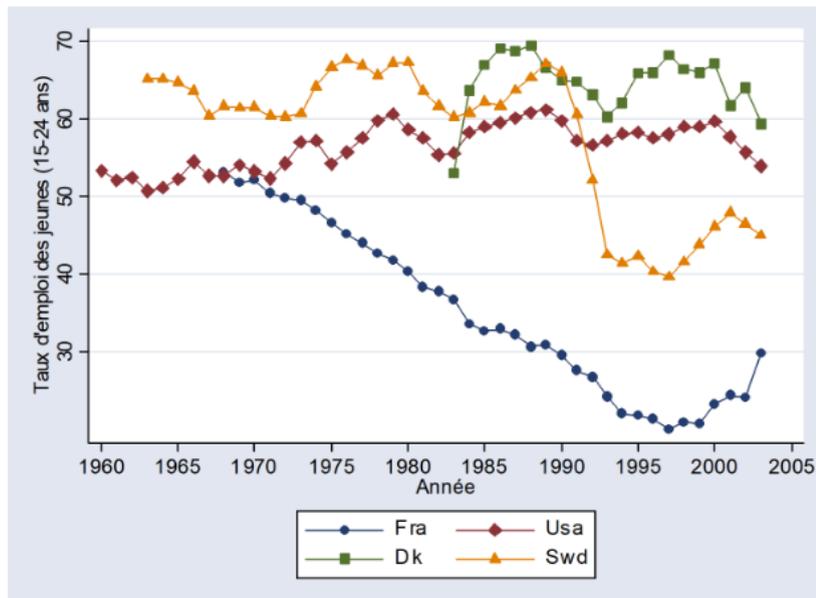


Sur le long terme, comment les taux d'emploi ont évolué ? Les pays peuvent se caractériser par différents régimes d'emploi. La manière dont l'emploi se développe n'est pas la même en fonction des pays.

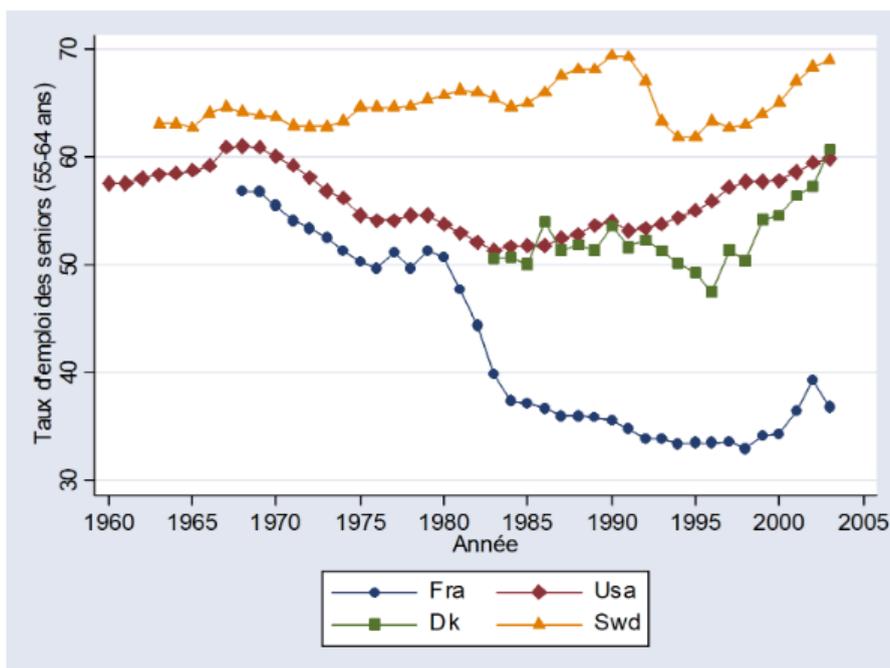
C'est la façon dont, au sein des sociétés, vont se répartir les emplois entre les différentes catégories socio démographiques.

Les situations étaient disparates dans les années 1960 (taux d'emploi importants en Suède, France et USA), les disparités se sont accentuées. Le taux d'emploi en France a chuté, s'est stabilisé puis a ré augmenté durant les années 2000. Ce qui n'est pas le cas aux USA.

## HERKAT FATIMA



Les disparités sont assez fortes, on a ici le taux d'emploi des jeunes. La France explique pourquoi le taux d'emploi global a eu tendance à baisser. Les études supérieures s'allongent.



Quant aux seniors, le France se situe aussi en dessous des pays. Pourquoi a-t-il chuté ? Parce qu'en 1980, on a favorisé les pré-retraites.

On peut distinguer des pays en termes de régime d'emploi :

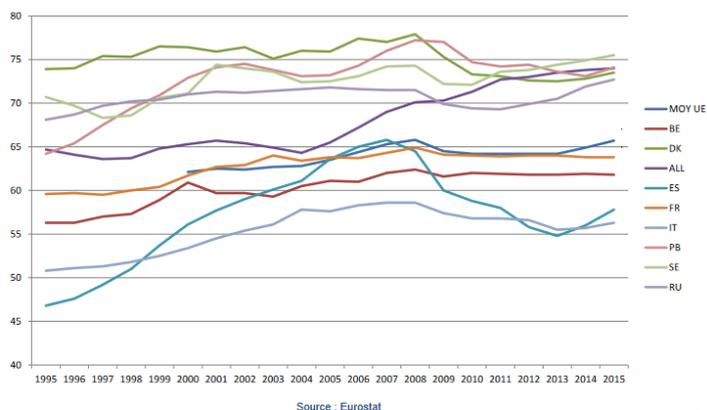
- Les pays socio-démocrates (Europe du Nord). En général, leurs taux d'emploi sont plus élevés et les emplois sont plus répartis entre les différentes catégories (ex Danemark et Suède).
- Les pays corporatistes conservateurs (ex : France/Allemagne/Italie). Leurs taux d'emploi globaux sont plus faibles que dans les pays socio-démocrates et sont assez différents selon les catégories socio démographiques. Par exemple, entre les

## HERKAT FATIMA

hommes et les femmes, les taux d'emploi ne sont pas du tout les mêmes en Allemagne et en Italie, inégalités dans la répartition des emplois. Les emplois sont davantage concentrés sur les hommes.

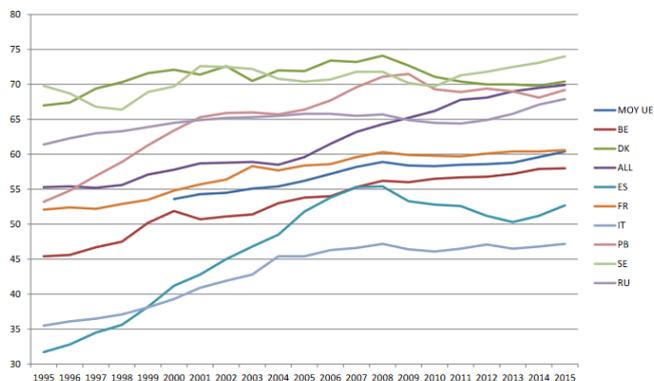
- Les pays libéraux : situation intermédiaire, ex du Royaume-Uni.

Grandes tendances en Europe depuis 1995  
Taux d'emploi des 15-64 ans



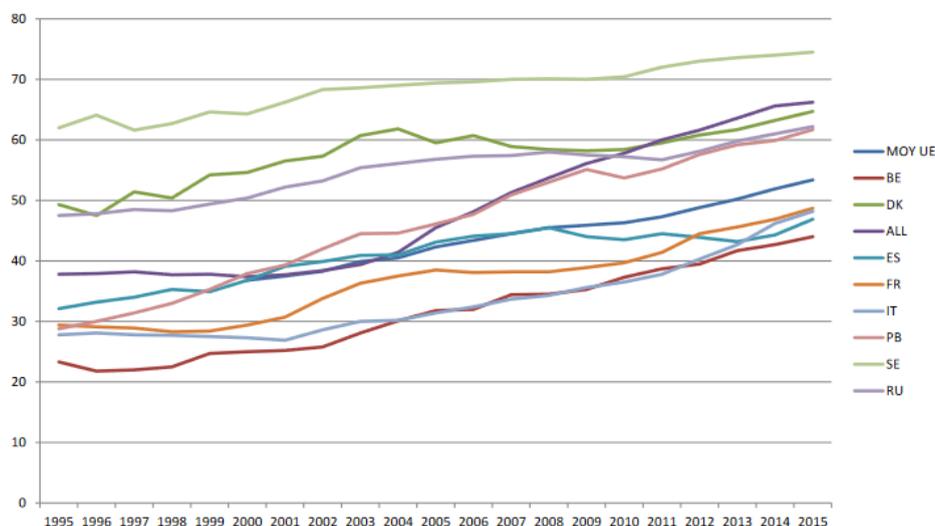
Globalement, il y a des écarts entre les pays mais on constate une tendance à l'augmentation des taux d'emploi. La France est dans une position intermédiaire.

Taux d'emploi des femmes (15-64 ans) dans l'UE depuis 1995



Celui des femmes : En Italie, le taux d'emploi des femmes est particulièrement plus faible que dans les autres pays

## Les taux d'emploi des seniors dans quelques pays de l'Union Européenne (1995-2015)



Source : Eurostat, LFS.

30

Seniors : il augmente dans quasi tous les pays y compris en France.

Les typologies évoluent. L'entrée massive des femmes sur le marché du travail a changé des choses notamment dans les pays corporatistes démocrates qui se rapprochent des pays socio-démocrates, il reste néanmoins des écarts.

Ces évolutions ne sont pas sans lien avec les Etats providence, dans certains pays, on va favoriser l'emploi des jeunes (Pays-Bas, beaucoup de jeunes cumulent étude et petit job), pour les femmes aussi, il y a des politiques qui favorisent leur emploi.

- Les caractéristiques de l'emploi : Proportion du travail à temps partiel dans l'emploi par sexe en 2018 (en %) dans quelques pays de l'UE

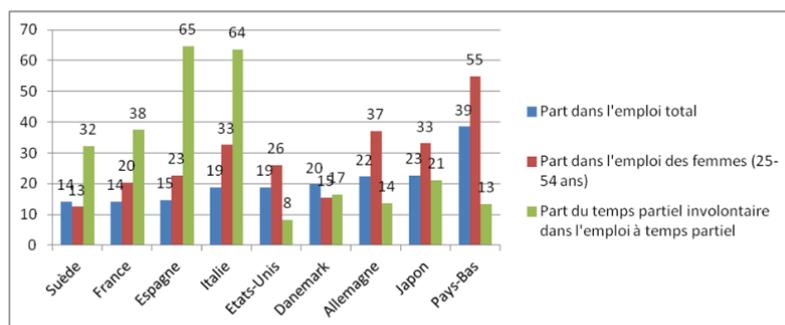
	Hommes	Femmes
Union européenne	8,7	31,3
Allemagne	9,6	46,3
Espagne	6,7	23,9
France	7,8	28,8
Pays-Bas	27,5	75,6
Suède	13,1	33,3
Royaume-Uni	11,1	39,7

Source : Eurostat

Dans la moyenne européenne, les écarts sont assez importants.

## HERKAT FATIMA

- Emploi à temps partiel (en %) en 2015

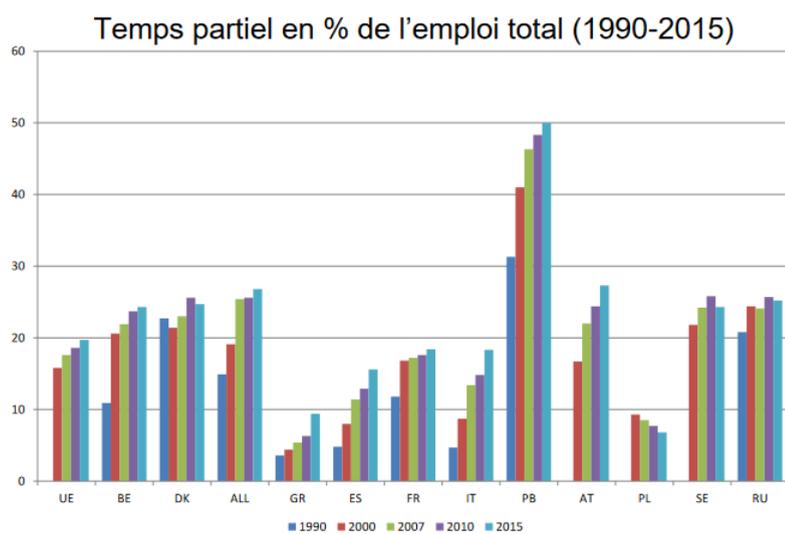


Note : Pour les Etats-Unis : définition nationale (et part dans l'emploi de l'ensemble des femmes de 15 ans et plus)  
Source : OCDE 2016

32

La France est comparable à l'Espagne en termes de proportion de temps partiel : 14% dans l'emploi total, ce qui reste limité comparé à d'autres pays, notamment le Japon dont le temps partiel représente 23%.

- Caractéristiques de l'emploi



Source: Eurostat, LFS

Dans tous les pays, le temps partiel a augmenté sauf exception (Pologne).

Quand on parle de temps partiel, il faut différencier ceux de 10h et ceux de 25h, implications sur le salaire.

La durée à temps complet n'est pas la même selon les pays. La politique des 35h en France est limitée car la durée effective est de 39,1 heures.

En fonction des pays, en moyenne, les contrats à temps partiels sont des contrats de 20,9 heures. En France, le temps partiel est plus long que la moyenne de l'Europe (23,7).

# HERKAT FATIMA

## Durée habituelle hebdomadaire moyenne en 2016 (en heures)

	Temps complet	Temps partiel	Ensemble
Allemagne	40,4	19,9	34,8
Danemark	37,7	18,0	32,3
Espagne	39,9	19,0	36,4
France	39,1	23,7	36,3
Italie	38,8	22,0	35,5
Pays-Bas	39,0	20,3	29,3
Suède	39,9	24,7	36,2
Royaume-Uni	42,2	20,2	36,8
UE	40,3	20,9	36,4

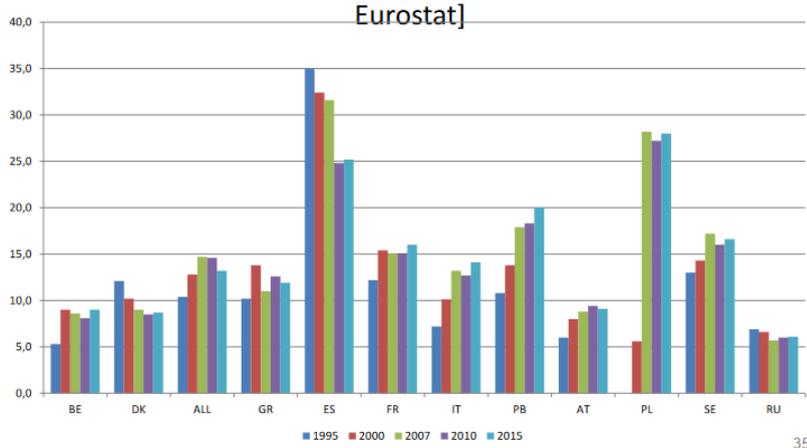
Champ : ensemble des salariés de 15 à 64 ans.

Source : Eurostat, enquête sur les forces de travail 2016 ; calculs Dares.

Lecture : en 2016, en France, la durée habituelle hebdomadaire de l'ensemble des salariés est de 36,3 heures en moyenne.

interim s'est globalement développé dans tous les pays, plus particulièrement en Espagne et aux Pays-bas.

## L'emploi temporaire en Europe (% emploi total) [Source Eurostat]



Peut-on parler de modèle de pays ? Réponse à nuancer. Il y a des évolutions communes entre les pays (l'activité et emploi des femmes qui se sont développés, la croissance des formes atypiques de l'emploi, emploi qualifié), cela fait converger les pays vers un modèle assez proche.

Quand on regarde le chômage, leurs évolutions sont conjoncturelles (crises), il augmente toujours suite à un choc macroéconomique (négatif) mais pas de la même manière.

Persistance du chômage de masse en Europe, alors qu'aux USA il est cyclique. Dynamique différentes selon les pays.

On a des niveaux de taux d'emploi hétérogènes même si certaines tendances sont à la hausse.

Certes, il y a une forme de convergence sur certaines évolutions mais il reste des hétérogénéités fortes selon les pays.

Ces comparaisons internationales nous amènent à penser que l'on va trouver plusieurs types d'explications au chômage mais aussi aux évolutions de l'emploi.

Les chocs macro ont un impact sur l'emploi et le chômage plus ou moins limité. On peut expliquer l'évolution de l'emploi et du chômage en fonction de la conjoncture économique

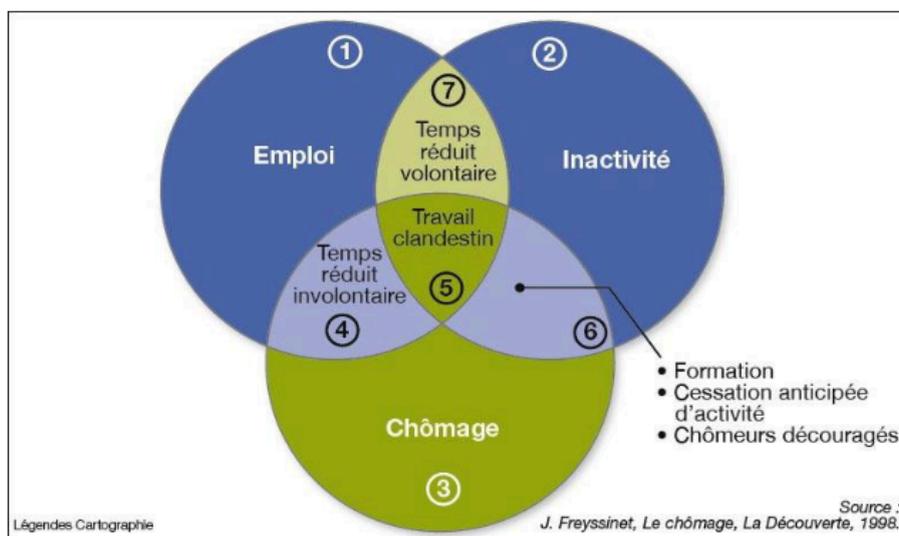
## HERKAT FATIMA

mais il y a aussi des évolutions structurelles qui expliquent les évolutions du chômage et de l'emploi (enrichissement de la croissance en emploi...)

Le rôle des institutions est important car elles déterminent la manière dont sont établis les salaires, salaire minimum, l'indemnisation des chômeurs, la protection des travailleurs contre les licenciements; Elles ont un impact sur les dynamiques de l'emploi et de chômage.

### B. De nouvelles problématiques qui nécessitent des indicateurs complémentaires

- Porosité entre emploi, chômage et inactivité : phénomènes de halo du chômage et sous-emploi



graphique important à retenir

Cette séparation des personnes entre catégorie ne reflète pas forcément la réalité des situations telles qu'elles sont perçues par les personnes.

Cette porosité entre les catégories va expliquer que la mesure du chômage que l'on utilise a des limites. Il ne capte pas toutes les situations vis-à-vis du chômage.

De nouveaux indicateurs vont voir le jour et périodiquement publiés par l'INSEE.

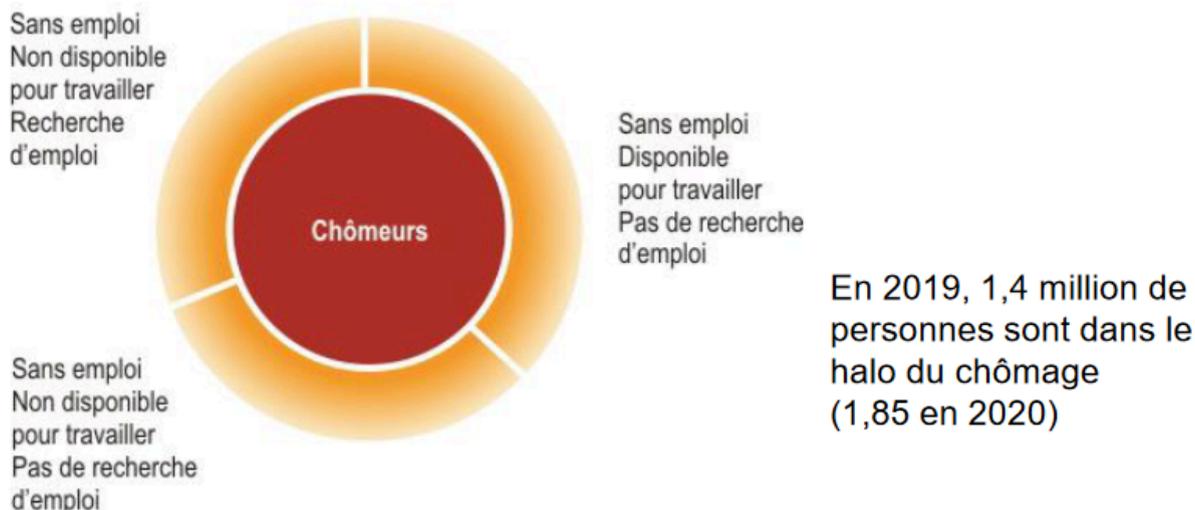
Le halo du chômage (notion apparue en 1986 par Cezard) se situe à l'intersection entre l'inactivité et le chômage. Cette situation désigne la situation des personnes qui ne sont pas comptabilisées comme étant au chômage alors que, de fait, leur situation s'apparente à celle du chômage. Ce sont des personnes qui ne travaillent pas mais qui souhaitent travailler mais pas comptabilisées comme chômeurs.

Elles ne respectent pas un des deux derniers critères du BIT pour être classé dans la pop en emploi.

Trois situations possibles :

**Frontière entre chômage et inactivité: le halo du chômage**  
 = personnes sans emploi et souhaitant travailler mais qui ne sont pas comptabilisées comme chômeurs-ses

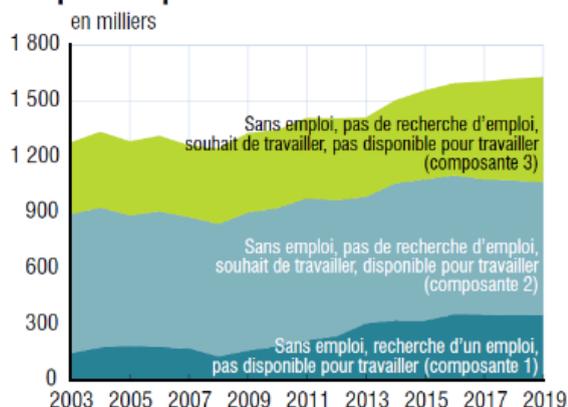
**Le « halo du chômage »**



Source : INSEE

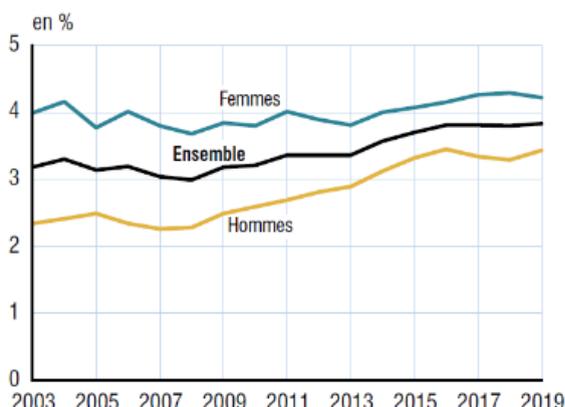
**Personnes dans le halo autour du chômage**

**1a. Nombre de personnes appartenant au halo autour du chômage par composantes de 2003 à 2019**



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.  
 Source : Insee, enquête Emploi 2019, séries longues sur le marché du travail.

**1b. Part de personnes appartenant au halo autour du chômage parmi les 15-64 ans de 2003 à 2019**



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 à 64 ans.  
 Source : Insee, enquête Emploi 2019, séries longues sur le marché du travail.

2018 : 1,6 million de personnes au halo du chômage avec 2,7 millions de chômeurs. 2019 : 1,4 million. 2020 : 1,85 million

## HERKAT FATIMA

En termes de halo du chômage, les femmes sont surreprésentées par rapport aux hommes. Ce sont souvent des jeunes femmes qui n'ont pas de mode de garde et ne se rendent pas disponibles pour travailler.

On compte aussi des personnes en formation professionnelle qui vont probablement retourner au chômage à l'issue de leur formation.

Chômeurs découragés : disponibles mais ne recherchent pas activement un emploi.

Les personnes en cessation anticipée d'activité : préretraite. Les retraites anticipées ne sont pas toujours choisies, des fois contraintes.

### **Frontière entre chômage et emploi: le sous-emploi** = personnes qui ont un emploi et qui travaillent involontairement moins que ce qu'elles souhaitent

- Personnes à temps complet ou partiel qui ont involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique, réduction saisonnière d'activité...)

- Personnes à temps partiel subi

= 1,4 million de personnes en 2019 (et presque 3 millions en 2020)



Dans le sous emploi, on trouve des personnes en temps plein habituellement mais qui sont au chômage technique, ou réduction saisonnière d'activité. Principalement, on a du temps partiel subi.

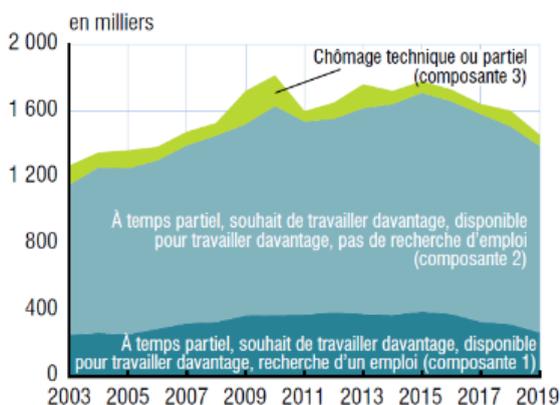
En 2019 : 1,4 million

En 2020: 3 millions, en raison du covid (chômage partiel).

L'indicateur du BIT ne recouvre que le temps partiel subi tandis que l'INSEE compte aussi le chômage partiel.

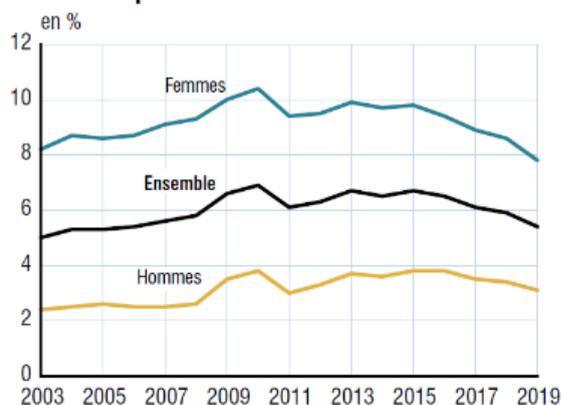
# Personnes en sous-emploi

**3a. Nombre de personnes en situation de sous-emploi par composantes de 2003 à 2019**



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.  
Source : Insee, enquête Emploi 2019, séries longues sur le marché du travail.

**3b. Part de personnes en situation de sous-emploi parmi les personnes en emploi de 2003 à 2019**



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.  
Source : Insee, enquête Emploi 2019, séries longues sur le marché du travail.

Le sous-emploi a augmenté entre 2003 et 2015. Il ne touche pas tout le monde de la même manière, les jeunes femmes sont davantage sous représentées, les jeunes ainsi que les employés non qualifiés.

Les femmes sont sur représentées en temps partiel donc mécaniquement plus représentées dans le temps partiel subi.

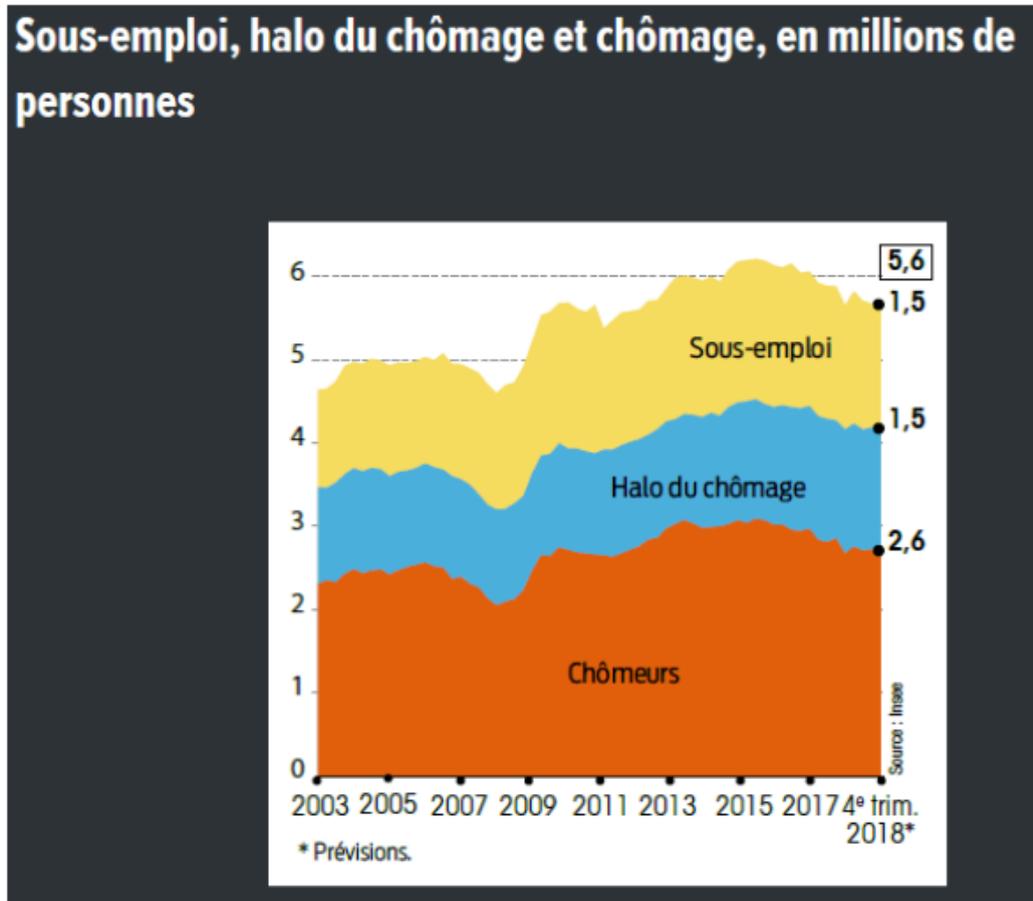
## Décomposition de la population française en âge de travailler (hors Mayotte - données 2016)

Population en âge de travailler (15-64 ans) 40,9 millions		
↓ Actifs 29,2 millions 71,4 % de la population en âge de travailler (PAT)		↓ Inactifs 11,7 millions 28,6 % de la population en âge de travailler
↓ Actifs occupés 26,2 millions 64,2 % de la PAT	↓ Chômeurs (BIT) 3,0 millions 10,1 % des actifs 7,2 % de la PAT	
↓ Sous-emploi 1,7 million 6,5 % des actifs occupés	↓ Chômeurs (BIT) 3,0 millions	↓ Halo du chômage 1,6 million 13,7 % des inactifs
↓ Personnes « concernées » par le chômage : 6,3 millions 15,4 % de la population en âge de travailler		

Données 2016, Insee

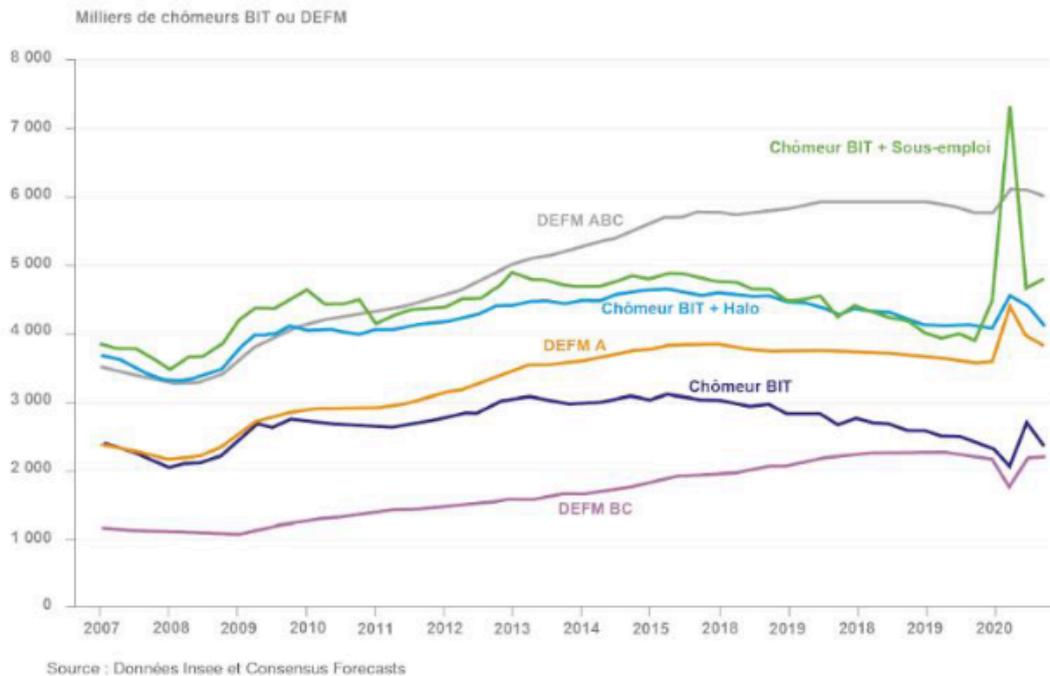
Source : Insee enquête Emploi - [Insee Première n°1648, mai 2017](#).

## Les deux frontières : le chômage déguisé



chômage déguisé = personnes qui ne sont pas au chômage mais leur situation réelle a quelque chose à voir avec le chômage, s'apparente à du chômage.

## Chômage en France, selon différents indicateur (2007-2020)

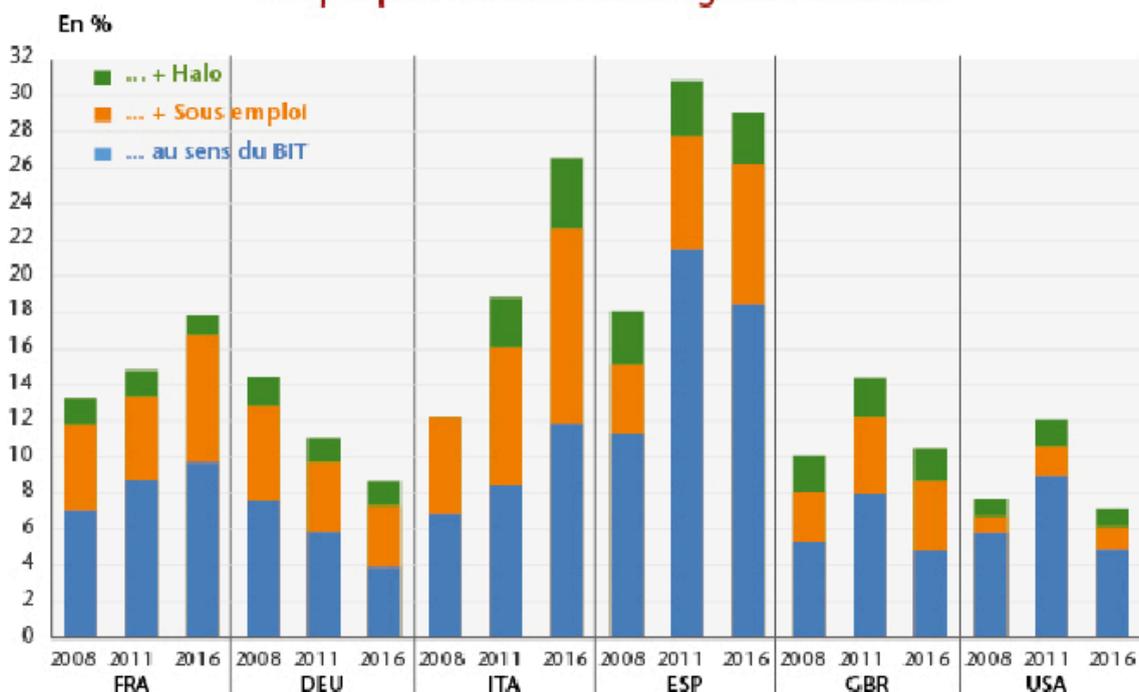


catégories B/D ⇒ individus en sous-emploi

Les chômeurs au sens du bit n'évoluent pas de la même manière que les demandeurs d'emploi cat A/B/C, chômage du BIT baisse sensiblement depuis 2015 mais avec le halo, baisse moins forte.

# Chômage, sous-emploi et halo du chômage

Graphique 3. Taux de chômage au t4 2016 ...



Note : Pour 2016, l'ensemble des données n'étant pas disponibles, nous supposons que le « halo » a suivi une évolution similaire à 2015.

Sources : OCDE, calculs OFCE.

sous emploi et halo particulièrement développés en Italie.

L'interaction entre emploi et inactivité : temps réduit volontaire, temps plein de manière discontinue et qu'on qualifie de volontaire (saisonnier, interim, personne en CDD qui ne passent pas par le chômage).

Intersection des trois (chômage, activité et inactivité) : travail clandestin, non déclaré. Activité professionnelle exercée en marge ou en dehors des normes légales ou conventionnelles.

Pas de chiffres précis sur ce point-là, on estime le travail clandestin autour de 10% de la population active (pas un chiffre officiel).

## HERKAT FATIMA

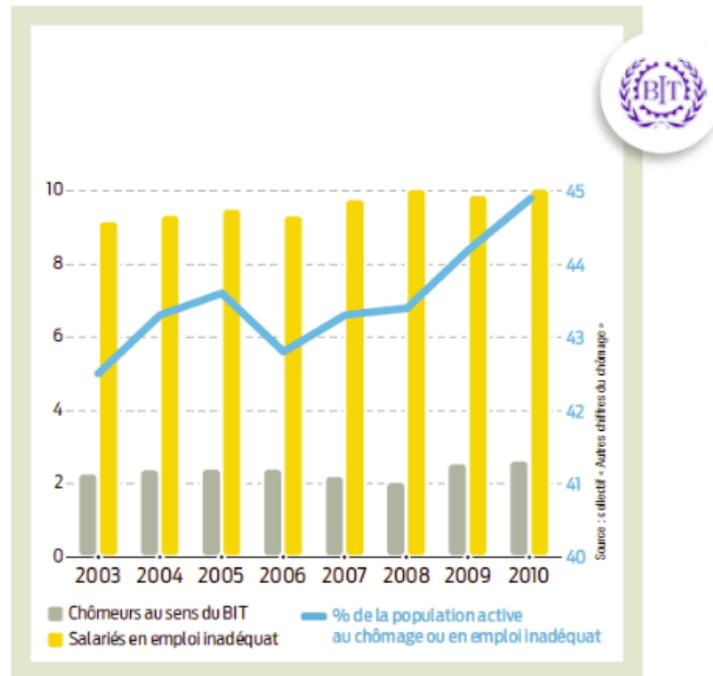
Alternatives  
Economiques

Evolution du nombre de chômeurs et de salariés en emploi inadéquat au sens du BIT (en millions) et de la part de l'ensemble dans la population active (en %)

Le BIT a défini une catégorie "**emploi inadéquat**", non mesuré officiellement en France, qui inclut:

- les emplois à bas salaires
- les contrats précaires (CDD, intérim, stages et contrats aidés)
- le sous-emploi
- et le travail dangereux pour la santé.

Évaluation par le collectif "Autres chiffres du chômage" qui milite pour une définition plus large du chômage et du sous-emploi que celle donnée par l'Insee, à 10 millions de personnes en France en 2010 = 45 % de la population active au chômage ou en situation d'emploi inadéquat



On a un indicateur donné par le BIT mais pas mesuré en France, il s'agit de la catégorie emploi inadéquat.

C'est pour rassembler toutes les personnes qui sont dans une situation d'emploi non souhaité : sous emploi, bas salaire, dangereux, emploi précaire.

Évaluation faite entre 2003 et 2010, collectif *autres chiffres du chômage*. On compte 45% de la population active qui est soit au chômage soit en situation d'emploi inadéquat, presque la moitié.

Tendance à l'augmentation sur la période.

L'OCDE a fait des calculs, la situation n'est pas propre à la France, commune à certains pays. L'OCDE mesure un taux de sous utilisation de la main d'œuvre : dans quelle mesure on n'utilise pas la main d'œuvre qui est disponible. Il y a des pays qui augmentent de manière considérable leur taux de chômage quand on compte le sous emploi et le halo.

Calcul qui date de 2000, en France, il augmente de 20%, pareil en Allemagne et RU. 70% pour l'Italie et 45% pour la Suède.

Il y a des divergences entre les indicateurs de mesure et des situations telles qu'elles sont vécues par les personnes.

## HERKAT FATIMA

La question : est ce que vous êtes au chômage, est apparue durant le recensement de 1896. La question était posée qu'aux personnes salariées, pas les indépendants par exemple

Les indicateurs évoluent dans le temps et le contexte socio-économique dans lequel on se situe.

On a vu que l'on avait une certaine porosité entre les catégories traditionnelles de l'emploi qui nous oblige à passer par de nouveaux indicateurs → ex : personnes qui ne travaillent pas, qui souhaitent travailler mais non comptabilisés comme chômeurs.

On assiste aussi à l'apparition de nouveaux indicateurs en termes de qualité de l'emploi, de précarité de l'emploi et de polarisation.

- Qualité de l'emploi

La qualité de l'emploi est mesurée depuis peu, c'est une question récente en sciences sociales même si l'analyse des conditions de travail et de ses conséquences sont bien développées/documentées en sociologie.

Les conditions de travail et la qualité de l'emploi ne sont pas à confondre. Les conditions de travail font partie de la qualité de l'emploi mais ce n'est pas la seule caractéristique.

En économie, la qualité de l'emploi se situe au croisement de trois types d'approche :

- Approche plutôt standard centrée sur le salaire. Jusqu'à récemment, la qualité de l'emploi était approximativement appréciée par le salaire.
- Dorénavant, la notion s'est enrichie, on a une approche plus subjective qui accorde une place centrale à la satisfaction déclarée par les travailleurs, ils sont interrogés lors d'enquêtes sur la satisfaction objective de leur emploi, ce sont donc des indicateurs de satisfaction déclaratifs. .
- Une approche socio-économique qui élargit l'analyse objective de la qualité de l'emploi à davantage de facteurs que le salaire, notamment des facteurs qui ont des conséquences sur la situation des travailleurs et leur perspective de carrière.

Un ensemble de critères vont être pris en compte afin de mesurer l'évolution de la qualité de l'emploi

Aujourd'hui, c'est un **objectif de politique économique**.

Beaucoup d'institutions se sont emparées de cette notion, elles l'intègrent dans leurs objectifs de politique économique sachant que c'est une approche institutionnelle et multi dimensionnelle (critères multiples).

A partir de 1999, le BIT s'intéresse à la qualité de l'emploi, il défend un objectif de travail décent qui va permettre d'apprécier si les emplois dans les pays sont de bonne qualité ou non. C'est un concept assez proche de la qualité de l'emploi. Le BIT entend à atteindre cet objectif au niveau international

## **HERKAT FATIMA**

Selon l'OIT, « un travail décent représente l'ensemble des aspirations des gens en ce qui concerne leur vie professionnelle » - aspirations concernant les possibilités et le revenu, les droits et la reconnaissance, la stabilité familiale, le développement personnel, l'équité et l'égalité entre les sexes.

C'est une définition longue/large, qui renvoie à des éléments acceptables du travail.

Dans les pays où la protection sociale est peu développée, forcément, les emplois sont de moins bonne qualité.

Il y a des disparités selon les pays : indicateurs sur le travail des enfants, travail forcé, dialogue social, développement de la protection sociale, prise en compte du travail informel et indépendant...

L'UE s'y intéresse aussi (depuis 2001), et a proposé au sommet européen 2001 de Laeken une série d'indicateurs qui permettent d'évaluer cette qualité de l'emploi. Il y a là une volonté de l'UE de faire attention à cette qualité de l'emploi, pas uniquement à la quantité.

On a aussi une réflexion du Comité de l'Emploi depuis 2010.

Le concept de qualité de l'emploi est présent dans la stratégie européenne pour l'emploi qui vise à faire des préconisations de politiques publiques afin d'améliorer le niveau d'emploi mais aussi d'améliorer la qualité de l'emploi (depuis 2015).

Néanmoins, la crise de 2008 a amoindri les élans, la lutte contre le chômage est devenue prioritaire.

Il y a un ensemble d'institutions internationales qui s'intéressent à la qualité de l'emploi et l'UE s'est associée (en 2007) au BIT et à l'ONU afin de présenter un manuel de cadre statistique commun afin d'évaluer la qualité de l'emploi.

Il y a d'autres institutions qui s'y intéressent, notamment l'OCDE qui publie tous les ans un ouvrage assez consistant "perspective de l'emploi de l'OCDE".

Chaque année, les thèmes étudiés sont différents, la qualité de l'emploi fait partie des thèmes récents (au cours de deux dernières années).

L'OCDE s'est longtemps focalisée sur la question du chômage et sur un modèle d'emploi flexible afin de limiter le chômage (années 1990-2000) dans les pays où il est important (ex : France). L'OCDE s'intéresse aussi à d'autres indicateurs, notamment l'indicateur du Vivre Mieux, on intègre, dans ces indicateurs, la qualité de l'emploi.

La qualité de l'emploi est reconnue comme faisant partie de facteurs essentiels au bien être au même titre que le logement, l'éducation, les liens sociaux...

### **Quels sont les indicateurs de la qualité de l'emploi ?**

Chaque institution propose sa propre définition et ses propres indicateurs, on va trouver beaucoup d'indicateurs mais des critères de qualité de l'emploi sont communs à tous ces indicateurs et toutes ces institutions (UE, BIT, OCDE...), au nombre de 4 principalement, qui font l'objet elle-même de plusieurs indicateurs :

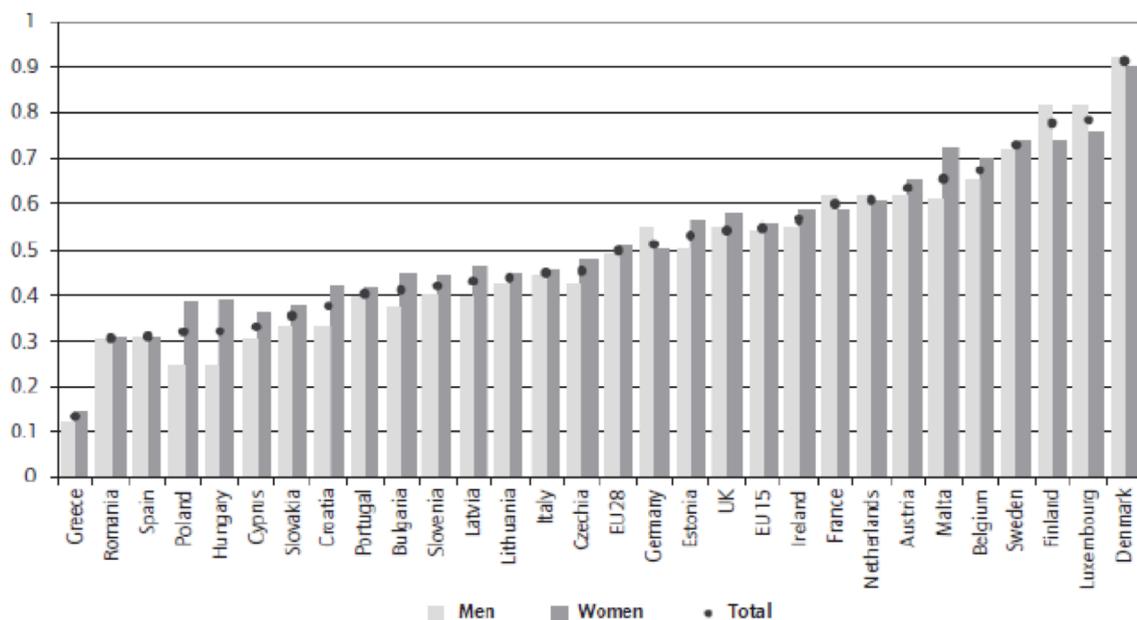
## HERKAT FATIMA

- Conditions d'emploi : les salaires, type de contrat, quelles caractéristiques de l'emploi ?
- Conditions de travail : concernent l'exercice de l'emploi, quel environnement, quels sont les horaires, intensité du travail, risques associés à ce travail (accidents)
- Accès à la formation : travailleurs formés, perspective de formation et d'évolution
- Égalité de genre et conciliation vie familiale et vie professionnelle : promues dans les entreprises, ces dernières doivent présenter des indicateurs pour savoir où elles se situent par rapport aux autres.

Des analyses qui existent en économie montrent qu'il existe des régimes nationaux de qualité de l'emploi. On peut regrouper les pays en fonction de leur niveau de qualité de l'emploi.

Ce sont des travaux empiriques qui adoptent une approche multidimensionnelle et qui vont à peu près converger concernant la position relative des pays européens (différents régimes de qualité de l'emploi en Europe).

## Une mesure synthétique de la qualité de l'emploi en Europe, 2015



Source : Piasna [2017].  
52

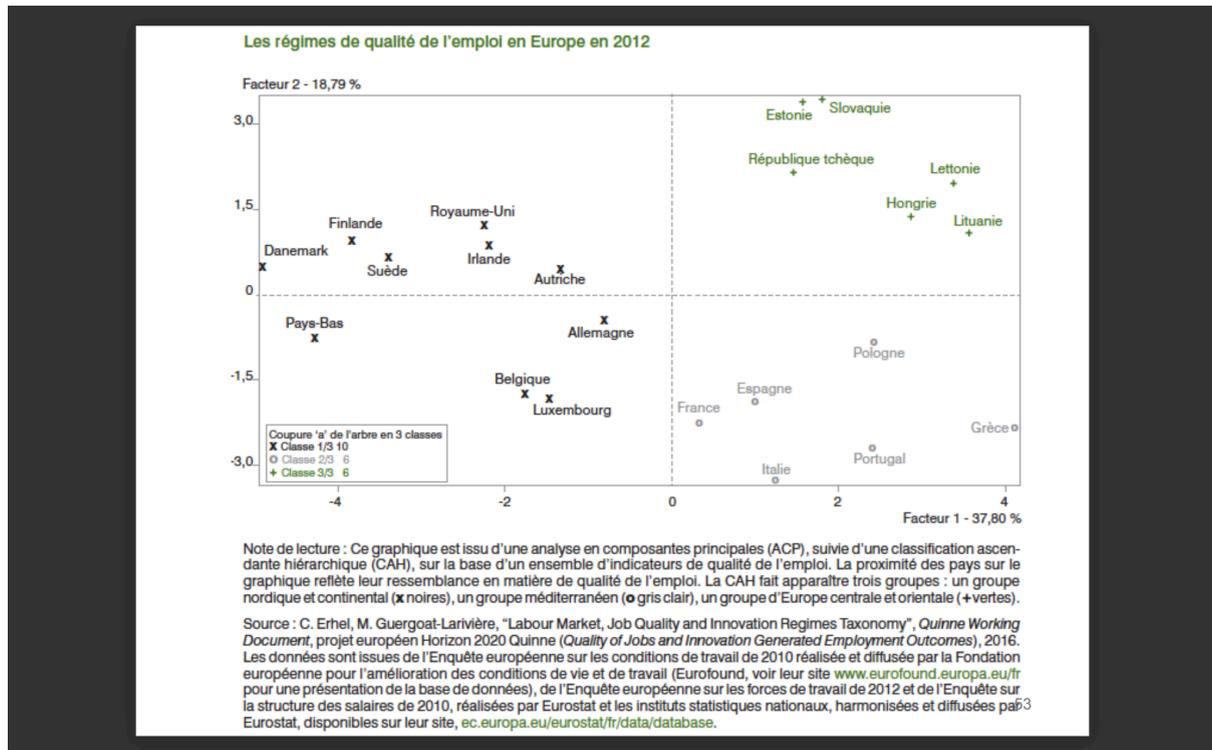
Tous les critères vus auparavant sont mesurés, il y a une pondération faite pour avoir un critère synthétique et classer les pays.

Ils sont classés en fonction des points noirs, on peut faire quatre groupe de pays :

- Pays nordiques : avec une bonne position en termes de qualité de l'emploi "pays en avance socialement".

## HERKAT FATIMA

- Pays d'Europe centrale/orientale : avec une faible qualité de l'emploi (grèce; Espagne, pays de l'est grande disparité entre H/F).
- Pays continentaux et méditerranéens : position intermédiaire ( ex : Allemagne, France, Italie).
- Pays anglo-saxons : inattendus, le Royaume-Uni et l'Irlande représentent en général un mauvais classement, taux de chômage faible mais on ne s'attendait pas à ce qu'ils aient une bonne qualité de l'emploi (contexte de grève au RU qui nous laisse à penser que les travailleurs sont mécontents).



Ce graphique nous permet d'identifier des groupes de pays ayant des caractéristiques propres en termes de qualité de l'emploi dans l'UE. On regarde les différents régimes de qualité de l'emploi afin de voir quels pays se ressemblent.

Ce graphique permet de construire des typologies.

Les auteurs ont regardé les salaires horaires et annuels, les conditions d'emploi (temps partiel), la formation continue (contrat d'apprentissage...), les conditions de travail (travail de nuit), l'égalité HF et la conciliation entre vie professionnelle et familiale.

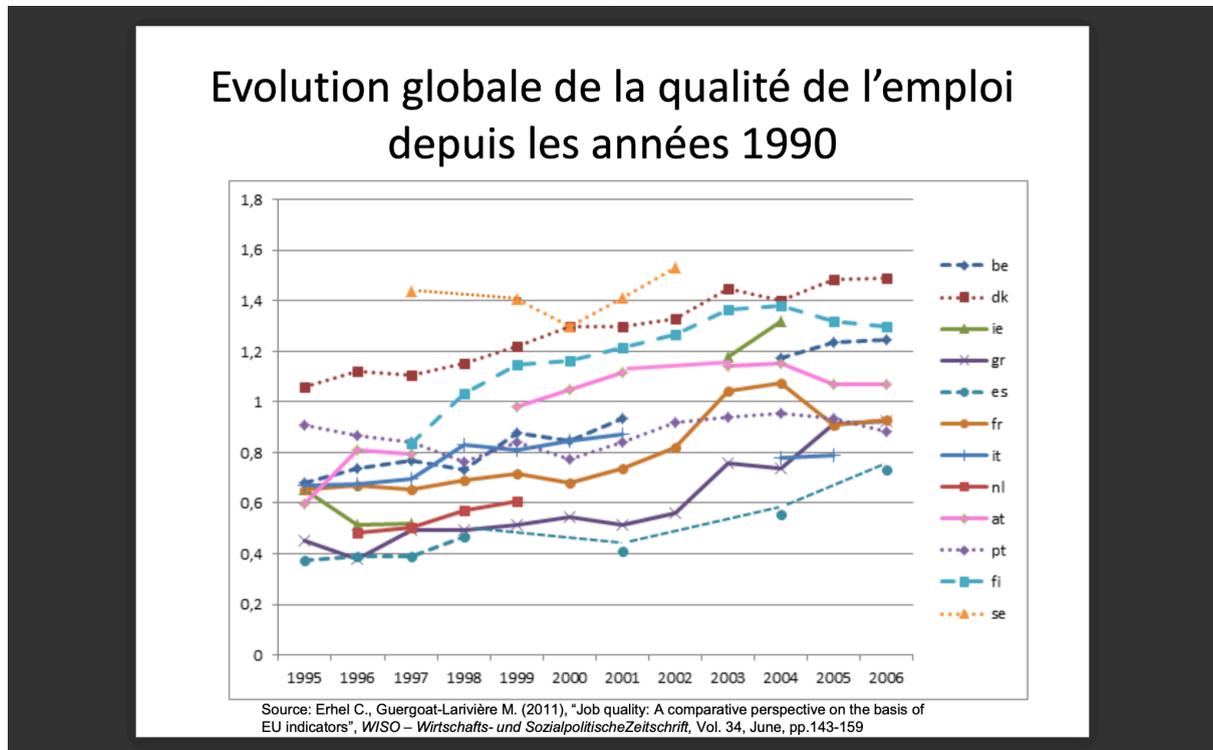
Les auteures identifient trois grands groupes de pays :

- 1er groupe (qui figurent à gauche du graphique) qui présente une qualité de l'emploi plutôt bonne, mais ce sont des pays qui ont de fort taux d'emploi à temps partiel.
- 2ème groupe (pays en bas à droite): ils ont relativement une moins bonne qualité de l'emploi que le premier groupe, notamment en termes de salaire. Il y a davantage de CDD mais moins de temps partiel, l'accès à la formation continue est moins bon, idem pour la représentation des salariés.

## HERKAT FATIMA

- 3ème et dernier groupe (en haut à droite) : Europe centrale et de l'est (vert), faible salaire, accidents du travail élevés, temps partiels pas trop développés, dialogue social/formation à des niveaux intermédiaires. globalement moins bien classés.

On peut classer les pays, les analyser en termes de régimes nationaux de qualité de l'emploi mais aussi les analyser en termes d'évolution globale depuis les années 1990.



On observe une tendance (globale) à l'amélioration jusqu'à la crise de 2008, cette qualité de l'emploi s'est globalement améliorée par plusieurs moteurs, on sait quelles sont les dimensions qui ont permis cette amélioration :

- accès à la formation
- égalité de genre
- horaires de travail
- accidents du travail.

On observe une forme de convergence entre les pays européens (rattrapage) mais il y a quand même des écarts entre ces pays.

On observe notamment des différences selon les secteurs et les groupes sociaux.

Notamment, selon les secteurs, il n'y a pas la même qualité moyenne de l'emploi :

- Secteurs agricole et de la construction : moins bonne qualité
- Secteurs des services financiers, services à l'entreprise... : elle est plutôt élevée, mais d'une intensité assez forte.
- Secteurs de l'hôtellerie-restauration, commerce : niveau intermédiaire.

Il y a des différences entre groupes sociaux :

## HERKAT FATIMA

- Selon le genre : les femmes sont davantage concernées par le temps partiel et par les emplois de services à la personne, qui ne sont pas les mieux placés en termes de qualité de l'emploi.
- Selon le diplôme : il y a une corrélation positive entre la qualité de l'emploi et le niveau de diplôme.

Malgré cette tendance haussière, il y a des tendances contradictoires, il y a des éléments qui ont tendance à freiner l'amélioration de la qualité de l'emploi.

On assiste à une dégradation de l'emploi selon certaines dimensions notamment à travers l'intensification du travail (on exige plus des salariés) et une précarisation de l'emploi.

Les travaux qui portent sur les conditions de travail mettent en évidence un phénomène d'intensification du travail conjugué à une baisse de l'autonomie, or, ces derniers sont des facteurs qui diminuent la qualité de l'emploi.

Ils expliquent une relative dégradation du bien être subjectif des salariés à la fin du 20ème siècle (cf. Green 2006).

Le second frein à cette évolution de la qualité de l'emploi est la précarisation de l'emploi, les contrats temporaires se sont développés, de même pour le temps partiel.

Le troisième frein à cette évolution de la qualité de l'emploi est la polarisation de l'emploi, notamment des créations d'emploi.

On observe entre 1985 et 2015 que l'expansion de l'emploi (la création nette) s'est concentrée dans des emplois relativement bien payés (améliorations de la qualité de l'emploi) mais aussi dans des emplois assez mal payés (tire la qualité de l'emploi à la baisse).

La création d'emploi a lieu grâce à deux pôles :

- Emplois bien payés
- Emplois mal payés

C'est notamment le cas de la France (cf. analyse des créations d'emplois par la Fondation de Dublin), l'Allemagne et les Pays-Bas.

Au niveau des catégories intermédiaires, l'emploi ne croit pas, il a plutôt tendance à être détruit.

- Précarité/Précarisation de l'emploi

Ce phénomène va donner lieu à de nouveaux indicateurs.

La précarité de l'emploi renvoie à son caractère potentiellement provisoire ou instable (salaire, durée...).

On s'intéresse à celle-ci car on trouve des résultats paradoxaux : la part des CDD est en forte augmentation depuis les années 2000 (2008 notamment), le flux des embauches en CDD est en hausse. cf travaux de Picart, 2014

## HERKAT FATIMA

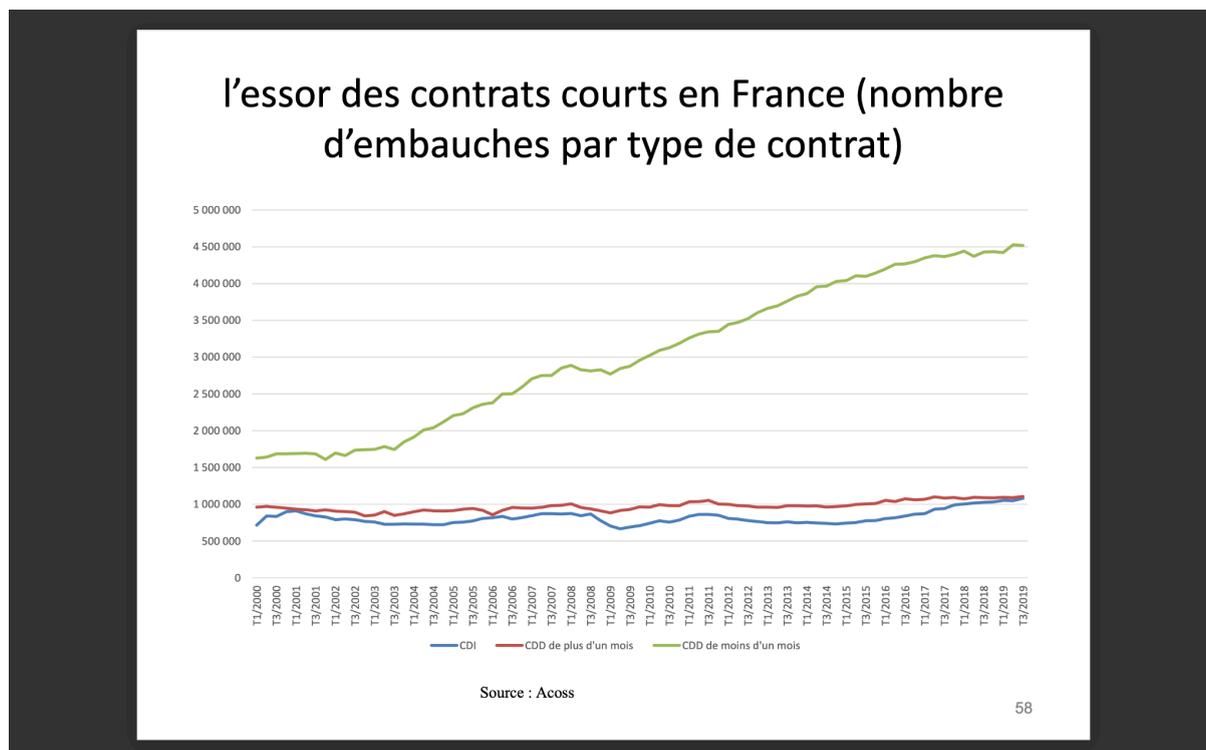
Parallèlement, en termes de stock, cette part de CDD est plus nuancée, la part des formes particulières de l'emploi dans l'emploi a augmenté entre 1985 et 2000 : 4% à 11%.

Depuis, elle est restée relativement constante en stock. Or, le flux d'embauche en CDD augmente et la part des emplois salariés en CDI est restée constante depuis 1985 (toute légère baisse).

Les résultats sont différents si on raisonne en termes de flux ou de stock. Face à la stabilité des stock et à la transformation des flux, on assiste à un processus de précarisation.

L'écart provient du fait que la durée moyenne des CDD a baissé, cela implique que le taux de rotation des salariés sur ce type d'emploi a fortement augmenté (d'après Picart) : entre 1982 et 2011, le taux de rotation pour les CDD et les missions intérim a triplé.

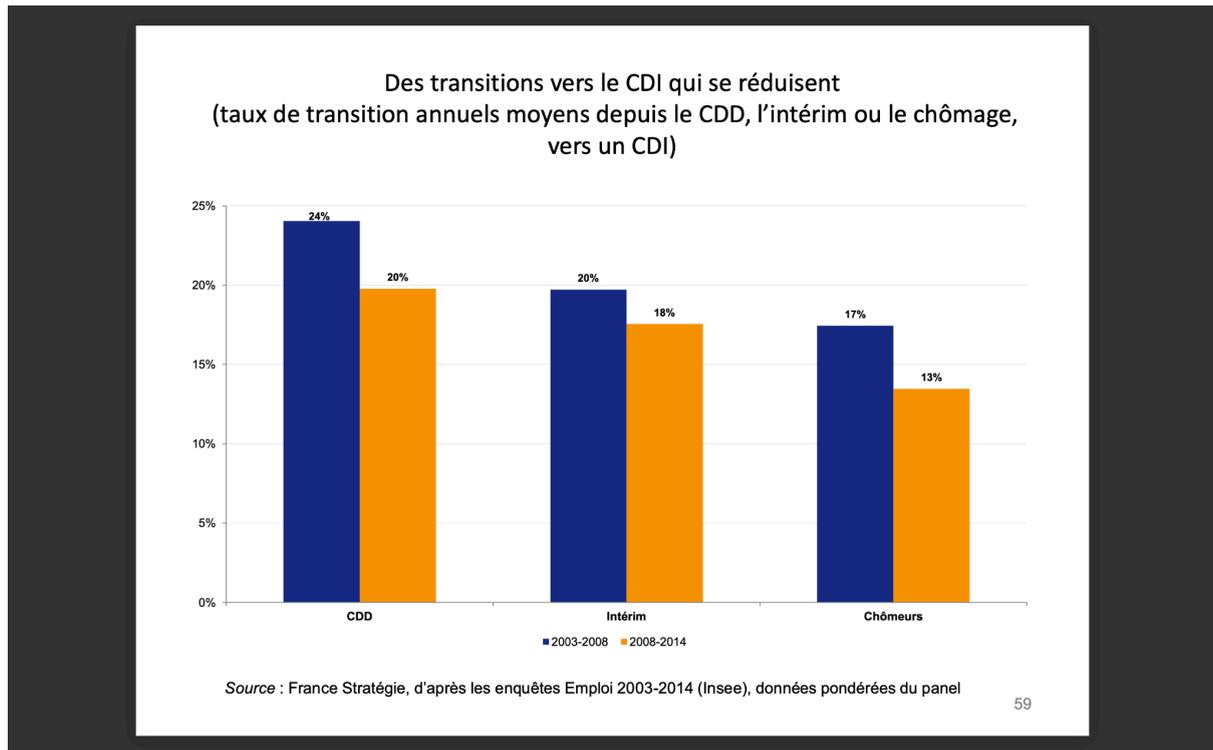
De plus, on observe une récurrence des CDD qui s'est accrue et le passage d'un CDD à un CDI sans récurrence est moins fréquent.



Sur la période, les CDD de plus d'un mois sont stables, les CDI sont stables aussi mais les CDD de plus d'un mois augmentent plus fortement.

Aujourd'hui, beaucoup de CDD très courts.

La récurrence s'est accrue.



D'après ce graphique, on voit que les transitions vers le CDI se réduisent ; parallèlement, le flux de rotation augmente. Il y a donc plus de transition mais les transitions vers le CDI se réduisent.

Il y a moins de personnes qui transitent d'un CDD à un CDI sur la période 2008-2014 que sur la période 2003-2008.

Les CDD représentent moins une marche vers les CDI qu'avant

On observe une stabilité des stocks mais aussi un changement important dans les flux qui touchent principalement les jeunes, les moins qualifiés et certaines branches professionnelles. Ces dernières sont touchées en raison d'une réglementation plus souple sur les CDD, notamment les CDD d'usage qui ne présentent pas de limite au renouvellement.

L'avant dernière réforme de l'assurance chômage a introduit un système de bonus-malus aux entreprises afin de les inciter à moins recourir à ce genre de recours (moins de CDD) (en termes de cotisations sociales pour le chômage, les entreprises contribueront davantage à l'assurance chômage).

On a plus de CDD et de plus en plus courts, ce n'est pas sans implication sur l'accès à la protection sociale car l'accès à la répartition économique conditionne l'accès à la répartition sociale ⇒ la précarité renvoie aux droits en termes de protection sociale.

La protection sociale est forcément associée à l'emploi, droit à l'assurance maladie, à la retraite, assurance chômage → droits sociaux accordés à l'emploi.

La frontière entre les individus salariés et non salariés se brouille, notamment à cause de la création du statut d'auto-entrepreneur. On assiste à une uberisation (plateformes collaboratives qui n'emploient pas de salarié mais travaillent avec des auto-entrepreneurs (deliveroo)) de l'emploi, se pose alors la question de l'accès à la protection sociale.

## HERKAT FATIMA

Néanmoins, en termes de statistiques, c'est assez marginal.

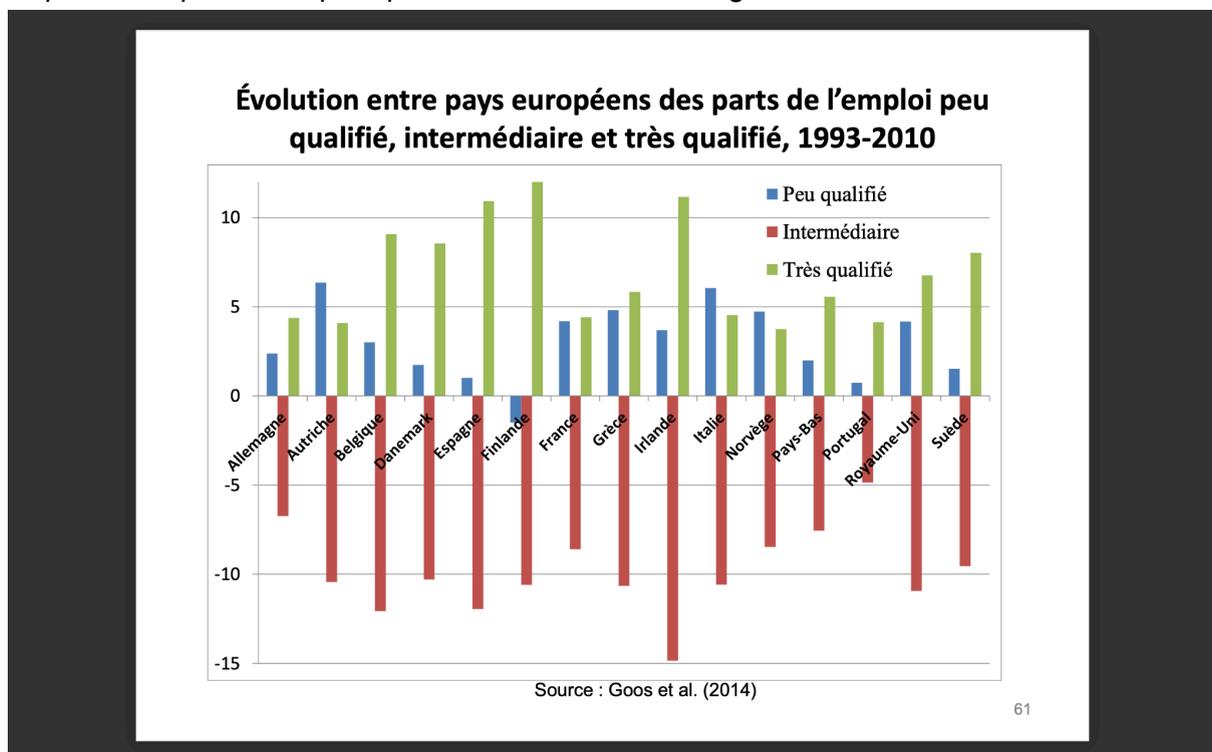
Aux USA, 0,4% des personnes qui ont recours à ces formes d'emploi, dont moins de la moitié pour lesquels ça serait à titre principal.

France (2016) : concerne 50 000 emplois.

- Polarisation de l'emploi et des salaires

Il y a plusieurs facteurs qui expliquent les freins à l'amélioration de la qualité de l'emploi notamment la polarisation apparue au début des années 1980, cf verdugo 2017 : "les polarisations" dans les nouvelles inégalités du travail. Pourquoi l'emploi se polarise ?

Un constat a été fait; dans les pays développés, on assiste à une chute des emplois intermédiaires depuis 30 ans dans l'emploi total et parallèlement, une augmentation des emplois très qualifiés et peu qualifiés → hausse des inégalités de salaire.



Il y a une hausse moins importante de l'emploi peu qualifié que l'emploi très qualifié (globalement).

Recul flagrant de l'emploi intermédiaire.

Il y a une polarisation qui va de pair avec une hausse des inégalités salariales (cf grand 3).

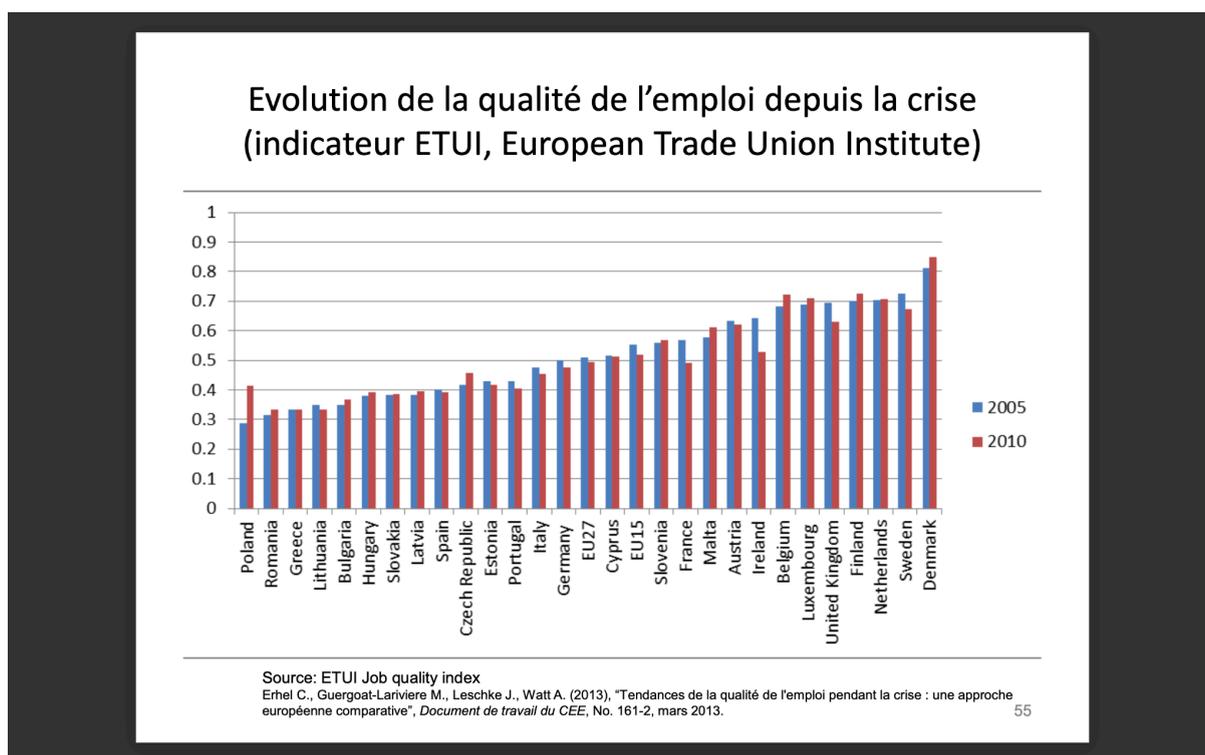
Qu'est-ce qui explique cette polarisation des emplois ? Il y a des causes multiples mais essentiellement deux :

- Progrès technologique : une cause majeure car il est biaisé en faveur du travail qualifié, pour certains secteurs assez dépendants des nouvelles technologies et numérisation, tâches routinières qui disparaissent au profit d'emplois très qualifiés, en constante progression depuis les années 1980.

## HERKAT FATIMA

- Quant à l'emploi peu qualifié, on a un recul de l'emploi industriel et un développement de l'emploi dans les services, création d'emploi peu qualifié et très qualifié (dépend des services : services à la personne commerce, hôtellerie-restauration) très qualifié (services financiers, de conseil).

Ces deux éléments expliquent la polarisation de l'emploi, on peut ajouter le rôle du commerce international qui a accéléré ce phénomène, les pays riches sont concurrencés par les pays à bas salaire, où la main-d'œuvre est moins qualifiée, moins chère. Cette concurrence sur les biens intensifs en travail peu qualifié a entraîné la destruction d'emplois industriels, ces derniers sont essentiellement des emplois intermédiaires, ex des ouvriers qualifiés/employés. Le commerce international a favorisé les travailleurs qualifiés.



La qualité de l'emploi a tendance à augmenter jusqu'à la crise, à la suite de cette crise, cette dynamique s'est interrompue voire renversée dans un certain nombre de pays (hausse du chômage, hausse des emplois précaires, modération salariale).

### 3. Salaires, revenus du travail et pauvreté au travail : définitions, mesure et évolutions

#### A. Les salaires et les inégalités salariales

La contrepartie du travail est sa rémunération.

Le salaire fait allusion à la rémunération du travail salarié, ce qui nous conduit à différencier le salaire de la rémunération des travailleurs indépendants, ils ont des revenus du travail (mixtes : les gains des indépendants sont composés de la rémunération du travail mais aussi des fonds de capital engagés).

Les travailleurs pauvres sont à différencier des travailleurs à bas salaire.

## HERKAT FATIMA

- Définition

Le salaire est le prix des services rendus par un travailleur qui se place sous les ordres d'un employeur, relation de subordination, c'est un prix particulier car "le travail n'est pas une marchandise" (cf OIT Déclaration de Philadelphie, 1 à mai 1944, article 2).

On ne peut concevoir le travail comme une marchandise que dans certains cas (esclavage).

Le salaire remplit de multiples fonctions, il est porteur de nombreuses significations.

Du point de vue économique, c'est aussi un instrument afin d'inciter les salariés à fournir plus d'efforts. Il est porteur d'incitation mais aussi de hiérarchie : dans certaines entreprises, les salaires sont structurés en grille salariale, ce qui permet de classer les travailleurs, d'organiser la rémunération des efforts et analyser l'évolution salariale possible dans l'entreprise.

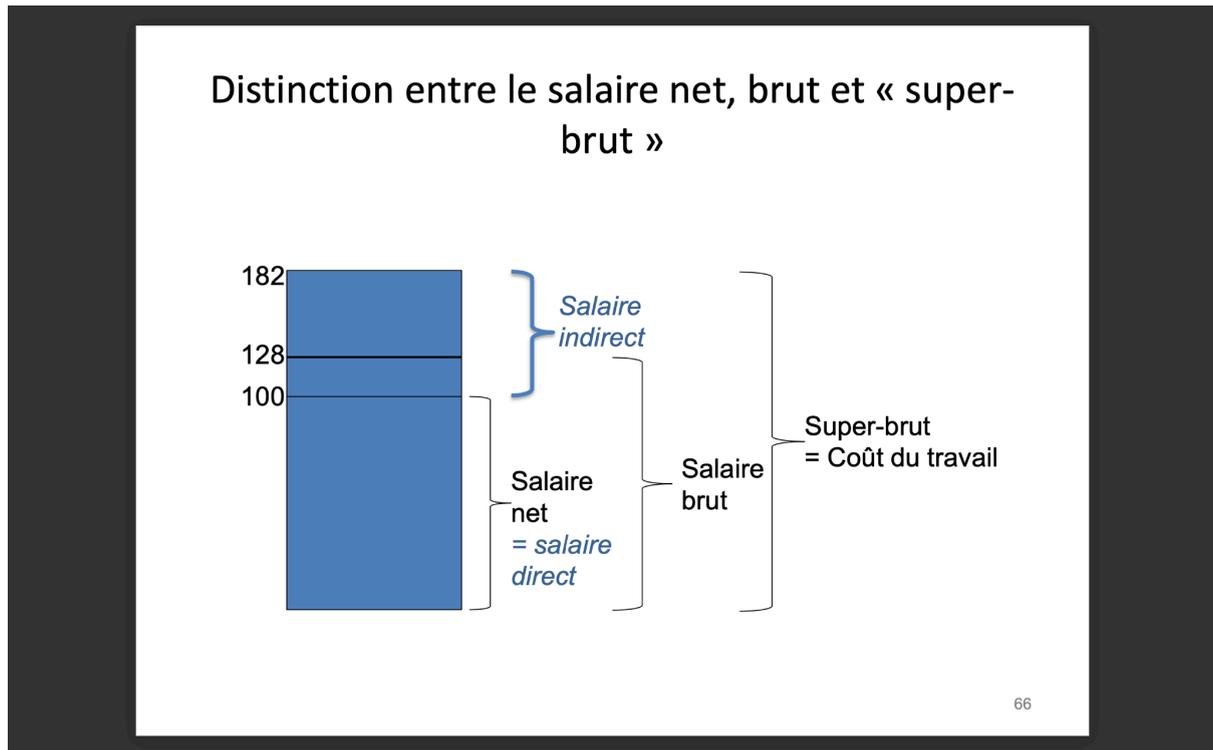
Le salaire est porteur de valeur. En effet, un salaire décent condense des enjeux moraux et politiques qui se retrouvent dans les débats publics d'inégalité de salaire.

Quelles inégalités peut-on tolérer ? doit-il refléter la productivité de chaque travailleur ou s'en écarter pour des raisons de justice sociale ?

C'est un prix certes mais pas comme les autres.

Différents concepts de salaire : salaire à la pièce (rémunère la production d'une marchandise = salaire variable), salaire mensuel, salaire horaire, salaire hebdomadaire.

Le smic est horaire et non mensuel.



On distingue le salaire brut, le salaire net et le salaire super brut.  
Pour 100 euros de salaire net, cela représente 182 euros de coût du travail (salaire super brut).

On distingue salaire direct et salaire indirect. Le salaire direct est celui qui permet de consommer tout de suite.  
L'ensemble des cotisations payées est du salaire indirect car elles alimentent les caisses de la protection sociale, les salariés au chômage perçoivent des indemnités du salaire indirect issus de leurs cotisations antérieures, de même pour les retraités; "salaire pour plus tard".  
Cela renvoie à la différence entre le salaire super-brut et le salaire net.

On peut distinguer le salaire de base et les primes, les différents avantages que l'on va avoir (ex : ticket resto, voiture de fonction...).

Le salaire nominal est le salaire perçu en euro et le salaire réel (= pouvoir d'achat du salaire nominal) est apprécié en évolution (variation d'une année sur l'autre en fonction de l'inflation).

- Le salaire minimum

Le principe est d'imposer aux entreprises un plancher afin d'éviter des contrats à faible rémunération (plus faible que ce plancher); le salaire ne descend pas en-dessous d'un certain seuil.

Le premier salaire minimum est introduit en 1938 aux USA (assez faible aujourd'hui).  
En France, il existe depuis 1950 et il est beaucoup plus récent dans certains de nos pays voisins (RU en 1999 et Allemagne 2016).

## HERKAT FATIMA

La plupart des pays de l'ocde disposent d'un salaire minimum voire plusieurs, notamment pour les jeunes.

En France, il y a un débat autour du SMIC jeune.

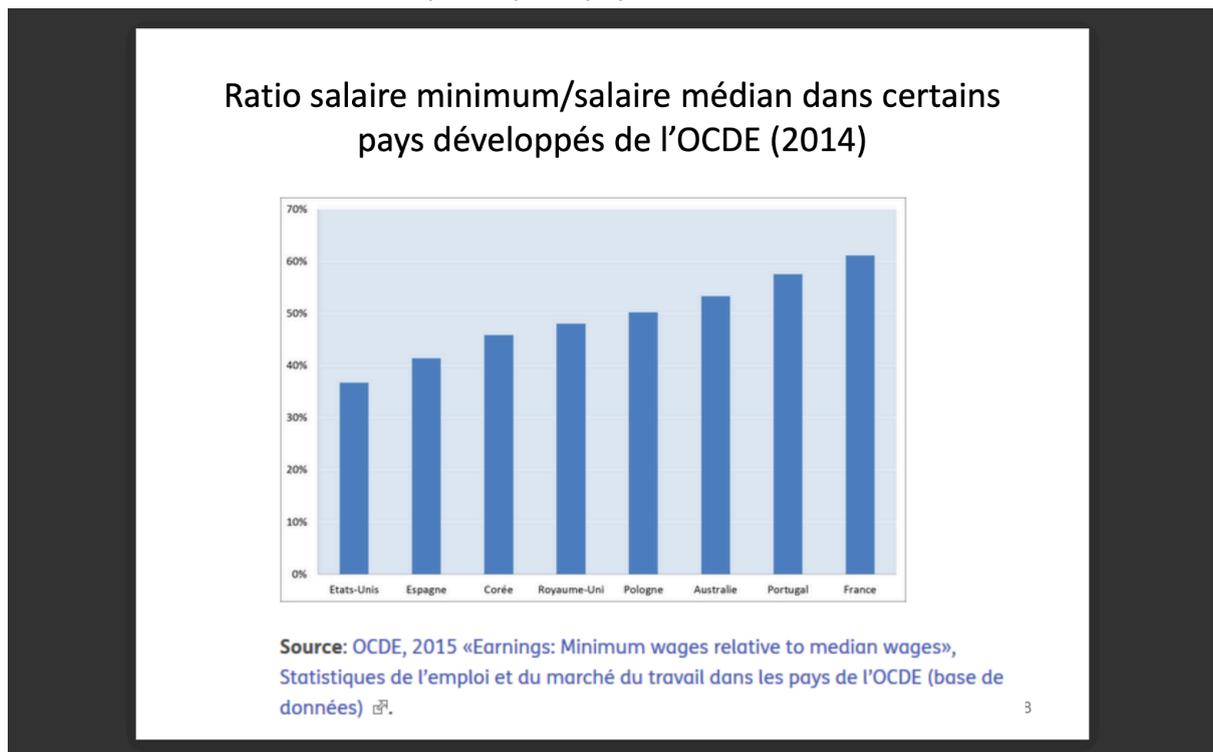
22 pays sur 27 ont un salaire minimum dans l'UE, 8 ont exclu les jeunes de ce salaire minimum (RU, Pays Bas...).

Ses premières justifications datent de la fin du 19<sup>e</sup> début du 20<sup>e</sup> avec le développement du salariat.

Les entreprises étaient en position de cantonner certains travailleurs dans de trop faibles rémunérations qui ne permettaient pas de vivre décemment, ni d'entretenir leur santé et leur productivité. Argument de justice sociale et d'efficacité économique, un travailleur mieux nourri est plus productif.

Afin de comparer les salaires minimums, on regarde souvent le ratio du salaire minimum au salaire médian qui permet de donner une idée de son importance selon les pays et les périodes. Cela permet d'apprécier la générosité du salaire minimum.

Le salaire médian est le salaire qui coupe la population en 50%.



Ce ratio est de 37% aux USA → le salaire minimum ne représente que 37% du salaire médian, c'est faible.

En France : le SMIC représente plus de 60% du salaire médian, assez élevé.

Selon les pays, c'est assez variable.

## HERKAT FATIMA

- Le salaire minimum en France

Aujourd'hui, le salaire minimum français est le SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance) mais ça n'a pas toujours été le cas.

Le salaire minimum est apparu en France dans le contexte d'après guerre, il s'appelait le SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti), il est né à la fin de la seconde guerre mondiale puisque c'est l'une des idées qui figure dans le préambule de la Constitution du 26 octobre 1946.

Le contexte économique à la fin de la Seconde Guerre mondiale est un contexte de forte inflation. Pour les travailleurs qui ont un salaire bas, c'est difficile d'avoir une sécurité matérielle, on passe donc par une rémunération minimale garantie.

En 1950, a été créé le SMIG. Il concerne 16% des travailleurs, au début de sa création, il n'était pas indexé. C'est en 1952 qu'a été préconisé un ajustement du SMIG en fonction de l'indice des prix (5% au début, c'est-à-dire que quand l'inflation dépassait les 5%, on réajuste le salaire minimum). La progression du SMIG n'était pas encore à la hauteur. Ce n'est qu'avec la loi de 1957 qu'on abaisse le seuil de 5% à 2%. Le salaire minimum est mieux indexé sur l'inflation, dès que l'inflation dépasse les 2%, le salaire minimum est revu.

Dans les années qui suivent, le SMIG augmente à peu près comme les prix mais pas comme les salaires moyens car, dans les années 1960, la croissance était assez forte, les salaires suivent la croissance. Le salaire minimum n'était indexé que sur les prix, il n'a pas été aussi dynamique que le salaire moyen.

Les salaires ont bien profité de la redistribution des gains de productivité, les bas salaires revendiquent des augmentations de salaire.

Le SMIG, dans les 10 années qui ont suivi l'indexation sur l'inflation, a augmenté de 70% mais les salaires moyens, eux, ont augmenté de 140%. Cette dernière augmentation a donc été deux fois plus rapide que l'augmentation du SMIG.

Le SMIC est apparu en 1970, la motivation de ce changement est d'afficher la volonté de faire bénéficier aussi les plus bas salaires des fruits de la croissance et des gains de productivité qui soutiennent la croissance.

Le SMIC a trois modes de fixation (et d'augmentation) :

- Les prix : il est réévalué dès que l'inflation dépasse les 2%.
- La croissance : pour ce faire, on indexe l'évolution du SMIC sur la moitié de l'augmentation du pouvoir d'achat des salaires moyens ouvriers. L'idée est que le SMIC soit indexé sur le salaire moyen ouvrier pour qu'il évolue de la même manière. Maintenant, c'est sur le salaire horaire moyen.
- Possibilité de coup de pouce : décidé n'importe quand par les gouvernements, c'est souvent le cas lorsque l'on change de gouvernement.

On a eu une forte augmentation de la valeur relative du SMIC par rapport au salaire moyen. Il était inférieur à 40% en 1967 et il s'est stabilisé autour de 50% à partir des années 80's. Il atteint 52% en 2018. Le SMIC concerne 10,5% des salariés.

## HERKAT FATIMA

Rq / salaire moyen  $\neq$  salaire médian, le salaire moyen est plus important.

On a une évolution favorable de ce rapport.

Le SMIC est parfois remis en cause par la situation au chômage. Le chômage de masse a parfois posé la question de remettre en cause le SMIC. Cela ne touche pas toute la population mais plutôt les jeunes. Le salaire minimum a été créé dans une situation de plein emploi, c'est le salaire minimum que la société (l'entreprise) juge légitime pour chacun de ces salariés. Le développement des emplois à temps partiel font que le salaire minimum ne marche pas bien pour ces personnes-là : le salaire minimum horaire ne nous donne pas forcément un salaire mensuel décent. Il a fallu instaurer d'autres minimas sous ce minimum, notamment le revenu minimum (RMI créé en 1988). Cela ne concerne pas directement le salaire mais le revenu.

Le salaire minimum ne joue pas exactement le même rôle aujourd'hui que celui qui jouait après la Seconde Guerre mondiale.

- Mesurer le salaire et les inégalités salariales

Il y a des choix de définition à faire (conventions) afin de mesurer le salaire et les inégalités salariales.

Certains indicateurs présentent des limites.

On doit se fier à des indicateurs stables, fiables (un seul ne suffit pas).

On dispose de deux principales sources afin de connaître les salaires :

- Des données statistiques : enquêtes nationales sur des données individuelles (enquête emplois) ou encore des enquêtes européennes : SILC afin de mesurer des salaires dans l'UE.
- Des données administratives : au niveau national, les entreprises doivent déclarer des salaires (obligatoirement). En France, les DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) ou depuis 2017, les DSN (Déclarations Sociales Nominatives).

On a deux sources complémentaires. L'avantage des données administratives est qu'elles sont vraiment complètes car obligatoires.

A partir de ces enquêtes, on peut observer la distribution des salaires, cela nous donne une image sur la manière dont les salaires sont répartis.

En général, elle a une forme asymétrique. Les bas salaires sont plus nombreux (plus étalés dans la population) que les salaires élevés (petite partie de la population).

En France, du fait de cette asymétrie de la répartition des salaires, on a un salaire moyen bien supérieur au salaire médian.

En 2016, le salaire moyen était de 2 238 euros et le salaire médian était de 1 789 euros.

On peut ensuite mesurer des inégalités de salaires.

## HERKAT FATIMA

On regarde des rapports interdéciles : ils partagent la population en 10 sous population de part égale. On regarde ensuite les salaires qui séparent ces populations en 9 seuils.

D1 → salaire plafond des 10% les moins rémunérés, donne une image des bas salaires. Ce sont les 10% les moins bien rémunérés. 90% de la population gagne plus.

D2 → Les 10% qui suivent.

...

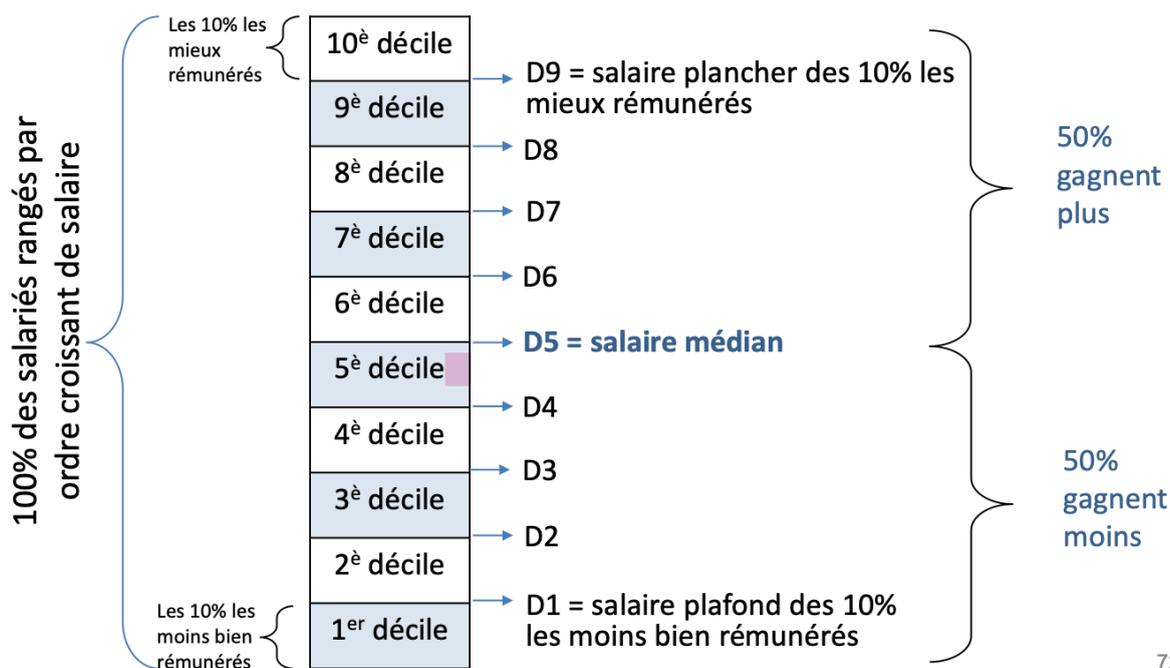
D5 → salaire médian, partage le nombre de ménages en deux sous-populations égales.

...

D9 → salaire plancher des 10% les mieux rémunérés. 90% de la population gagne moins.

Le rapport interdécile D9/D1 nous permet de voir l'écart entre ces deux seuils. Il met en évidence les écarts entre les plus riches et les moins riches.

## Les déciles de salaires : seuils et segments



72

D5/D1 → nous permet de voir si l'écart est grand entre les moins riches et le salaire médian.

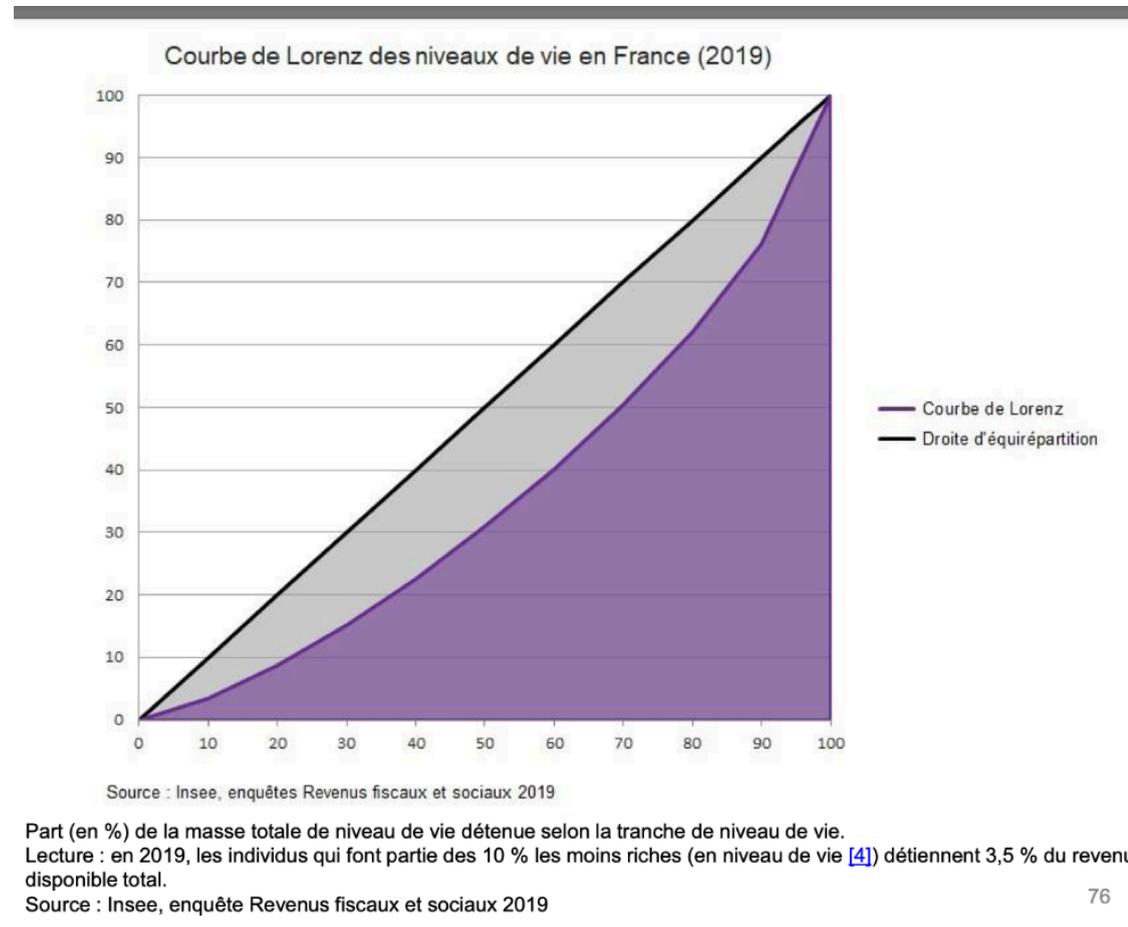
Le rapport interdéciles des salaires D9/D1 met en évidence les écarts entre le salaire plancher des 10% des salariés les mieux rémunérés (D9) et le salaire plafond des 10% les moins bien rémunérés (D1).

## HERKAT FATIMA

Deuxième type d'indicateur : le coefficient de Gini, c'est une mesure synthétique du degré d'inégalité de la distribution des salaires dans une société donnée, variant de 0 à 1, où :

- 0 signifie l'égalité parfaite (tout le monde a le même salaire/revenu).
- 1 signifie l'inégalité parfaite (une personne a tout, les autres n'ont rien).

Cet indice correspond en réalité à la courbe de Lorenz :



C'est une courbe qui permet de voir dans quelle mesure on s'éloigne d'une situation d'égalité parfaite (droite noire).

En abscisses, les individus (%) et en ordonnées, les revenus (%).

*Lecture graphique d'un point de la bissectrice : 10% de la population qui a 10% des revenus.*

Plus la courbe est proche de la bissectrice, moins il y a d'inégalités et inversement.

L'indice de Gini mesure l'aire qu'il y a entre la première bissectrice et la courbe (aire grise) : plus il se rapproche de 0, plus la courbe est proche de la bissectrice et moins il y a d'inégalités.

Pour les inégalités de salaire, on ne l'utilise pas trop, on regarde plutôt les rapports interdéciles.

- Principaux constats sur les inégalités salariales

Pour la France, on peut observer la distribution des salaires en 2016 (cf dossier 3).

## Distribution des salaires mensuels nets en équivalent temps plein, France, 2016



*Champ* : France, salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.

*Lecture* : en 2016, 10 % des salariés en équivalent temps plein du privé et des entreprises publiques, y compris les bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation, perçoivent un salaire mensuel net inférieur à 1 189 euros.

*Source* : Insee, déclarations annuelles de données sociales (DADS). Données reprises de Bonnet et Vuillemin [2019].

78

Elle est assez asymétrique, ce n'est pas une droite, courbe assez plate jusqu'à D6 et commence à être plus pentue à partir de D7/D8.

Toutes les personnes qui ont un salaire (net en équivalent temps plein du secteur privé et des entreprises publiques) supérieur à 1789 euros, font partie des 50% les plus riches de la population.

5% de la population gagne plus de 4668 euros.

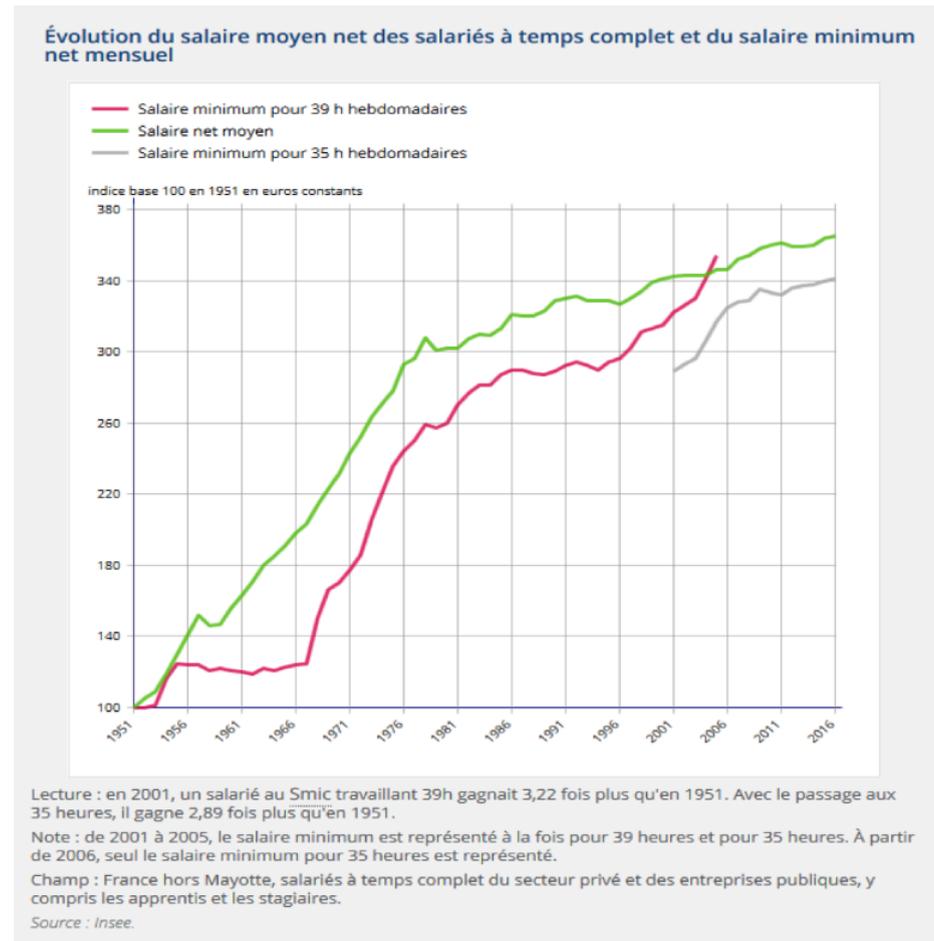
1% de la population gagne plus de 8 629 euros.

Les inégalités salariales sont plus importantes dans le haut de la distribution que dans le bas car dans le bas de la distribution, les écarts sont faibles.

Dans le temps, on distingue deux périodes depuis les années 50's :

- Période d'augmentation des inégalités de salaire car entre 1950 et 1970, le salaire moyen a augmenté assez vite alors que le salaire minimum moins vite sur la même période. On a donc des inégalités de salaire qui remontent. Évolution contraire aux USA, réduction des inégalités.
- Années 70's ; on est passés du SMIG au SMIC, l'évolution a été dynamique et cela a permis de rattraper le salaire moyen

## HERKAT FATIMA



Entre 1951 et 1968/89, en début de période, le SMIG évolue à peu près comme le salaire moyen puis il évolue moins rapidement que le salaire moyen (qui a suivi la croissance). A partir des années 70's, le SMIC est créé et indexé sur la croissance et rattrape progressivement l'évolution du salaire moyen. On a mis en place la réduction du temps de travail (39 heures → 35 heures), or l'État ne voulait pas que les smicards voient leur salaire diminuer, l'État a revalorisé le salaire minimum (horaire) pour avoir un SMIC constant.

Cette phase de rattrapage a permis de rattraper l'écart.

On a un ralentissement de l'augmentation des salaires, donc une stabilisation des inégalités de salaire.

En France, les inégalités de salaire ont plutôt augmenté durant les Trente Glorieuses, ont diminué lors des années 70's et sont maintenant stables.

En termes de comparaisons internationales, on remarque qu'il ya des pays qui fonctionnent avec une forte différenciation des salaires et d'autres où on observe une forte compression des salaires (hiérarchie des salaires plus plate). Le degré d'ouverture de l'éventail des salaires diffère selon les pays (opposition entre les États-Unis et les pays nordiques par exemple).

## HERKAT FATIMA

La tendance de long terme est à l'augmentation des inégalités salariales (comme de revenu), à l'exception de la France.

L'examen des salaires doit être combiné avec celui de la durée du travail et la fréquence du chômage.

### Rapport interdécile (D9/D1) pour 13 pays de l'OCDE, 2000 et 2017

	2000	2017
Australie	3,01	3,20
Autriche	3,23 (2004)	3,22
Belgique	2,37	2,41 (2016)
Danemark	2,36 (2002)	2,56
France	2,93 (2002)	2,81 (2014)
Allemagne	3,03	3,33
Italie	2,22	2,25 (2016)
Japon	2,98	2,83
Pays-Bas	2,76 (2002)	3,02 (2014)
Espagne	3,44 (2002)	3,12 (2014)
Suède	1,98	2,12
Royaume-Uni	3,46	3,42
États-Unis	4,49	5,07
Moyenne OCDE	3,37	3,39

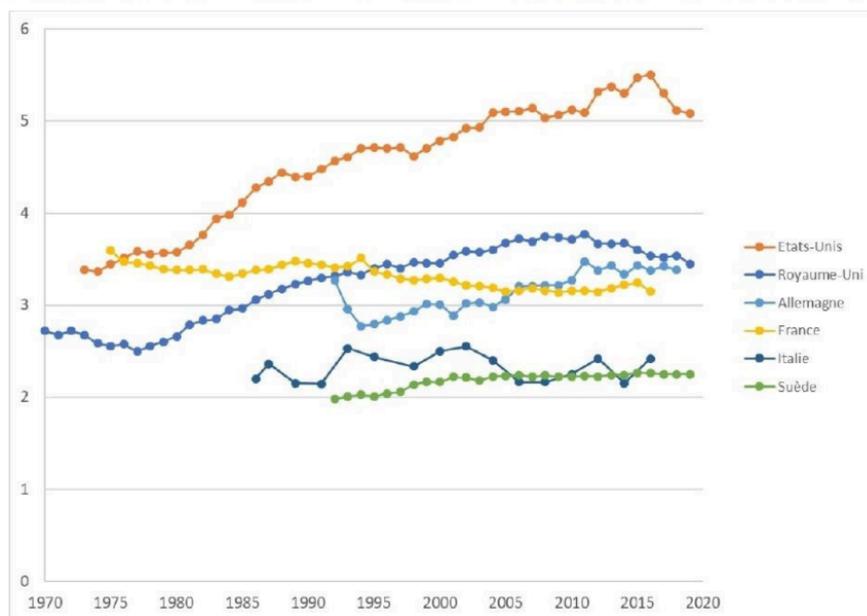
*Note* : le calcul se réfère aux salaires bruts mensuels à temps plein. L'année la plus proche a été mobilisée lorsque les données n'étaient pas disponibles pour 2000 ou 2017.  
*Source* : OCDE, site Internet.

Le rapport interdécile varie entre les pays : il est de 1,98 en Suède, un des plus faibles au monde contre 4,49 aux USA. Cela veut dire que le salaire plancher des 10% les mieux rémunérés est 4,49 fois plus élevé que le salaire plafond des 10% les moins rémunérés.

En France, 2,93, largement en dessous de la moyenne de l'OCDE. Plutôt bien placée en termes d'inégalités. Entre 2000 et 2014, le rapport a diminué.

## Comparaisons internationales des disparités salariales

Évolution du rapport interdécile (D9/D1) des salaires masculins dans quelques pays occidentaux



Lecture : aux États-Unis, en 2015, le 9<sup>e</sup> décile de salaires masculins, en équivalent temps complet, est 5,1 fois plus élevé que le 1<sup>er</sup> décile.

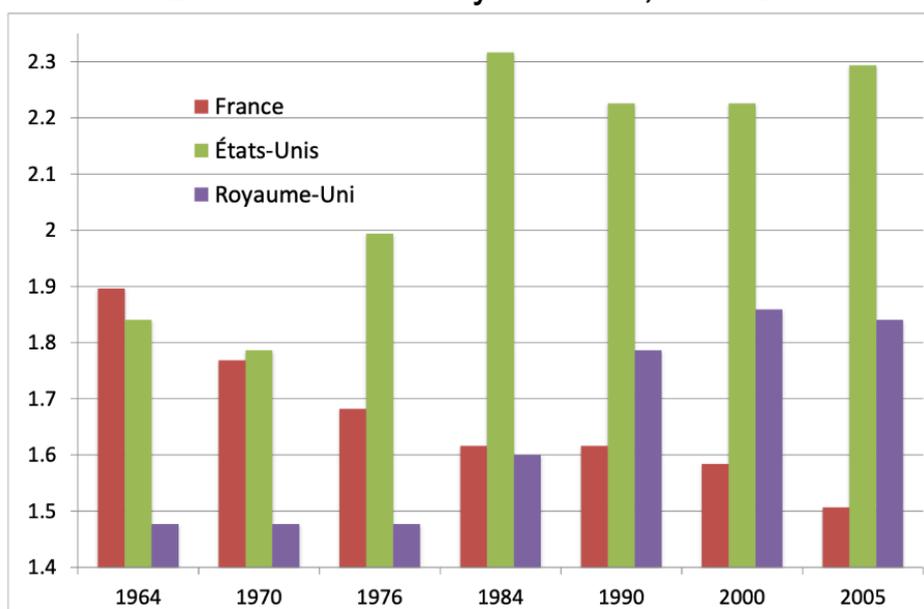
Source : ocde stats et insee.com

© France Stratégie 2020 / Clément Dherbécourt

Place particulière des USA où les inégalités sont parties d'un niveau assez faible, augmente beaucoup durant la période.

Dans les autres pays, ça a augmenté aussi (même en Suède). La France partait d'assez haut en 1970 mais la tendance est à la baisse contrairement aux autres pays de l'OCDE, les inégalités salariales françaises ont diminué.

### Inégalités de salaire D5/D1 pour les hommes en France, aux États-Unis et au Royaume-Uni, 1964-2005

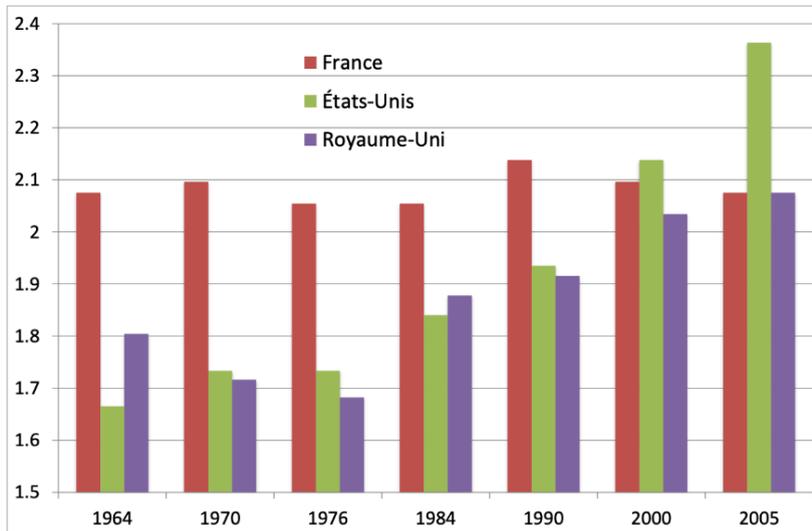


Source : Gregory Verdugo, « The Great Compression of the French Wage Structure, 1969-2008 », p.131-144

## HERKAT FATIMA

Concernant le bas de la redistribution; en France, les inégalités de salaire françaises en bas de la distribution ont beaucoup diminué principalement en raison du SMIC. Alors que, dans les autres pays, cela a augmenté.

Inégalités de salaire D9D5 pour les hommes en France, au États-Unis et au Royaume-Uni, 1964-2005



Source : Gregory Verdugo, « The Great Compression of the French Wage Structure, 1969-2008 », p.131-144

Les inégalités salariales françaises dans le haut de la redistribution sont assez élevées mais restent stables.

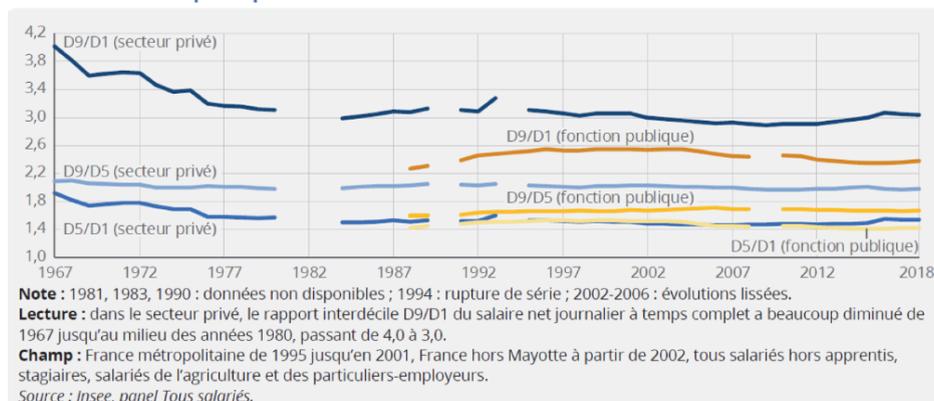
Au Royaume-Uni, et aux USA, les inégalités salariales ont augmenté que ça soit dans le bas ou dans le haut de la redistribution.

Avec les rapports interdéciles, on n'a pas tenu compte du temps de travail.

Si on considère le temps de travail, les choses changent. On tient compte des temps pleins mais aussi des temps partiels ou ceux qui ne travaillent qu'une seule partie de l'année.

## En France : baisse des inégalités de salaire net journalier à temps complet entre 1967 et 2018 ...

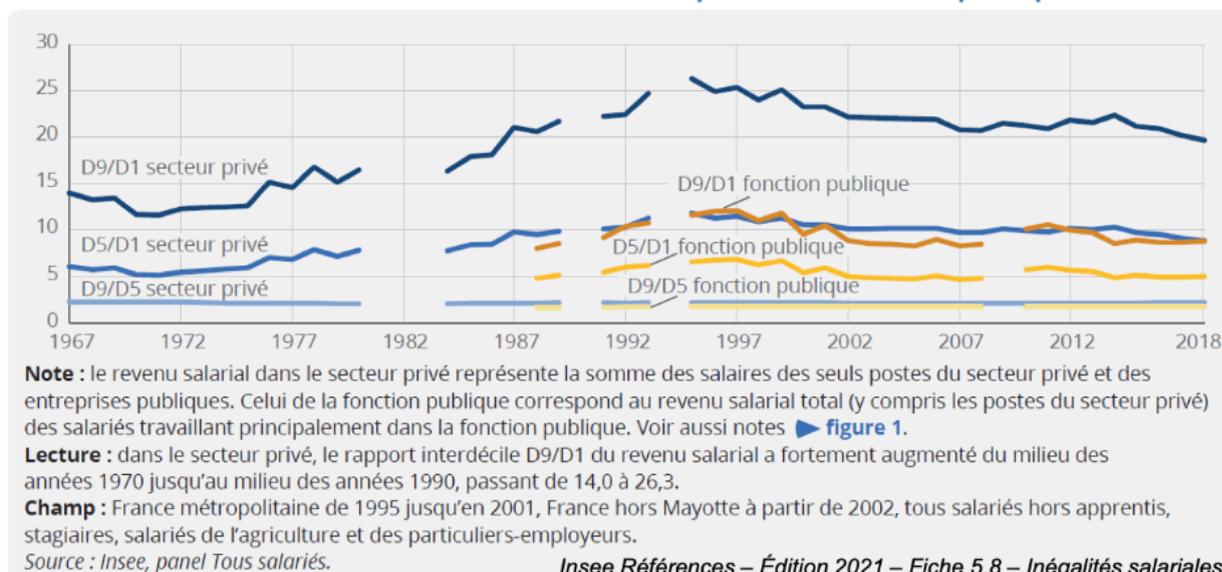
### ► 1. Distribution du salaire net journalier à temps complet dans le secteur privé et la fonction publique



Insee Références – Édition 2021 – Fiche 5.8 – Inégalités salariales

## ... Mais hausse des inégalités de revenu salarial

### ► 2. Distribution du revenu salarial dans le secteur privé et la fonction publique



Insee Références – Édition 2021 – Fiche 5.8 – Inégalités salariales

- Inégalités de *revenu salarial*, qui intègre la **variabilité du volume de travail**, ont globalement augmenté : le rapport interdécile D9/D1 du revenu salarial dans le secteur privé a fortement augmenté du milieu des années 1970 jusqu'au milieu des années 1990, puis s'est légèrement replié jusqu'en 2008, il a peu fluctué depuis.
- Ces évolutions reflètent celles de la moitié basse de l'échelle des revenus salariaux (D5/D1) : provient d'une amplification des écarts en matière de temps de travail, qui résulte à la fois d'une baisse du nombre moyen de jours travaillés et d'une hausse du volume des temps partiels.

En équivalent temps plein, on observe une baisse de D9/D1 qui s'explique principalement par la baisse de D5/D1

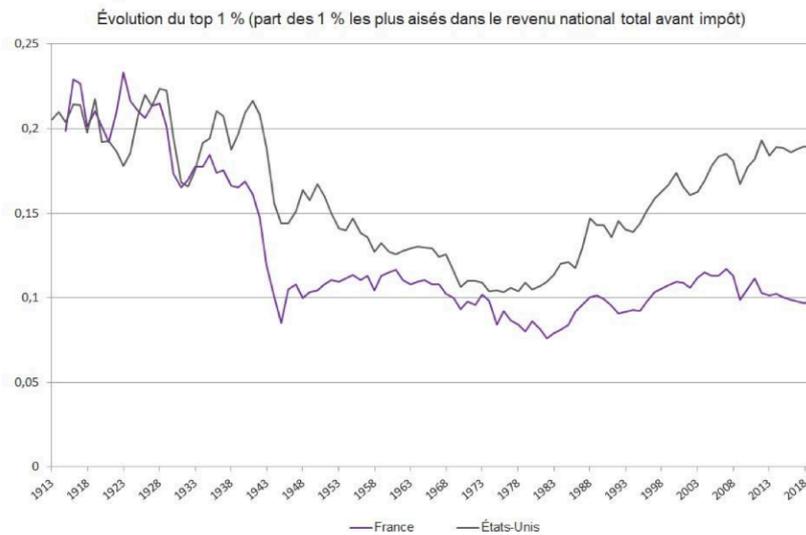
## HERKAT FATIMA

Si on tient compte du temps de travail, on n'a pas la même tendance, on a une augmentation de D9/D1.

Globalement, on a une baisse des inégalités de salaires françaises.

Au sein du dernier décile, on ne voit pas ce qu'il se passe car on voit le salaire plancher que l'on rapporte à D1, tout ce qui est au-dessus, on ne le capte pas. On doit regarder les centiles.

### Analyse du haut de la distribution des revenus avant impôt



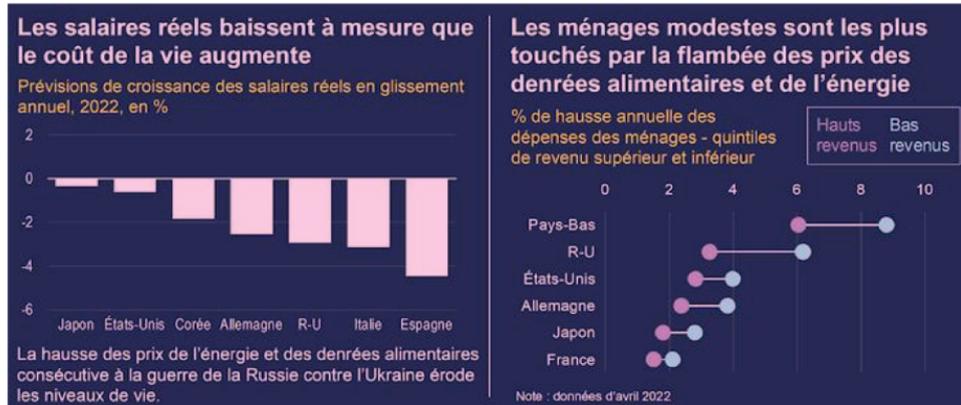
Évolution depuis 1913. Baisse des inégalités dans le top 1% dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Cela s'explique en partie par les guerres (destruction de patrimoine importante), la crise de 1929 qui a érodé les revenus des pays aisés.

Pour les USA, la tendance s'est inversée à partir des années 70's, remontée importante du top 1. Ils sont quasi revenus à leur niveau initial d'inégalités.

Pour la France, on voit l'évolution des Trente Glorieuses, puis diminue durant les années 70's et augmente de manière moins forte que les USA.

Son évolution est singulière par rapport aux autres pays de l'OCDE, quand on tient compte du temps de travail, on n'a pas la même image que si on n'en tient pas compte.

## Particularité de la période récente concernant l'évolution des salaires: La croissance des salaires nominaux reste dans l'ensemble inférieure à l'inflation



### Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2022 : « Reconstruire des marchés du travail plus inclusifs »

Période plus récente.

Malgré des revalorisations des salaires, le salaire réel diminue en raison d'une forte inflation.

La baisse est moins forte aux USA qu'en Espagne, cela varie selon les pays.

L'évolution des dépenses des ménages modestes a tendance à être plus forte que l'évolution des dépenses des ménages disposant d'un haut revenu.

Les ménages modestes sont plus touchés par l'inflation énergétique que les ménages aisés mais l'écart est beaucoup moins fort pour la France que pour les Pays-Bas ou encore le Royaume-Uni.

### B. La pauvreté au travail

On s'intéresse à des travailleurs particuliers, les travailleurs pauvres qui n'arrivent pas à sortir de la pauvreté.

Sophie Ponthieux a beaucoup travaillé sur la mesure des travailleurs pauvres. C'est une référence fondamentale française : "Les travailleurs pauvres comme catégorie statistique. Difficultés méthodologiques et exploration d'une notion de pauvreté en revenu d'activité", INSEE, mars 2009.

Cette notion est apparue dans les années 90's : working poors.

En Europe, la notion est apparue seulement au début des années 2000.

Quand on parle de travailleurs pauvres, on doit d'abord définir ce qu'est un travailleur.

La catégorie des travailleurs n'est pas simple à définir, on a trois définitions (américaine, française et européenne) :

- USA : un "worker" c'est une personne qui a été présente sur le marché du travail (donc une personne active) au moins 6 mois dans l'année, définition assez large,

## HERKAT FATIMA

sans conditions sur le temps en emploi. Quelqu'un qui a été au chômage 6 mois est un travailleur.

- France : définition plus restrictive, d'après L'INSEE ce sont les personnes présentes sur le marché du travail au moins 6 mois mais il faut avoir occupé un emploi pendant, au moins, un mois. Quelqu'un au chômage pendant 6 mois n'est pas considéré comme travailleur.
- Europe : définition encore plus restrictive, d'après Eurostats, ce sont les personnes qui ont occupé un emploi au moins 7 mois au cours de l'année. Les personnes qui ne travaillent que 6 mois ne sont pas considérées comme des travailleurs. Il faut être en emploi durant l'enquête.

- Qu'est-ce qu'un travailleur pauvre ? Un ménage pauvre ?

On doit définir la notion de pauvreté au travail.

Un travailleur pauvre est un travailleur qui vit au sein d'un ménage pauvre. La catégorie de travailleur pauvre repose sur une globalisation/mutualisation du revenu au niveau du ménage, on ne tient pas compte du revenu individuel du travailleur.

On ne considère pas comme travailleur pauvre une femme qui travaille à temps partiel car elle doit s'occuper de ses enfants et qui vit avec un homme qui gagne 20 000 euros par mois.

Le revenu disponible brut du ménage (RDB) : tous les revenus du travail (salaire + indemnisation diverses), les revenus de la propriété et toutes les prestations sociales. On retire à tout cela les impôts directs.

**RDB = [revenus du travail (salaires etc.) + revenus de la propriété + prestations sociales] – [impôts directs (impôt sur le revenu + taxe d'habitation principale + CSG + RDS)]**

Niveau de vie : RDB/unité de consommation. Une unité de consommation est une échelle pondérale qui tient compte du nombre de personnes dans le ménage. Une personne seule est un ménage.

Unité de consommation :

1<sup>er</sup> adulte = 1 UC

2<sup>ème</sup> adulte (et enfant > 14 ans) = 0,5 UC

Enfant < 14 ans = 0,3 UC

**Ex** : 1 adulte seul gagnant 1000€ a même niveau de vie que couple sans enfant gagnant 1500€ et que couple avec deux enfants < 14 ans gagnant 2100€

$$\frac{1000\text{€}}{1 \text{ UC}} = \frac{1500\text{€}}{1,5 \text{ UC}} = \frac{2100\text{€}}{2,1 \text{ UC}}$$

## HERKAT FATIMA

Un ménage pauvre c'est un ménage dont le niveau de vie est inférieur à un certain seuil. Ce seuil est relatif au niveau de vie médian : 60% du niveau de vie médian (norme européenne).

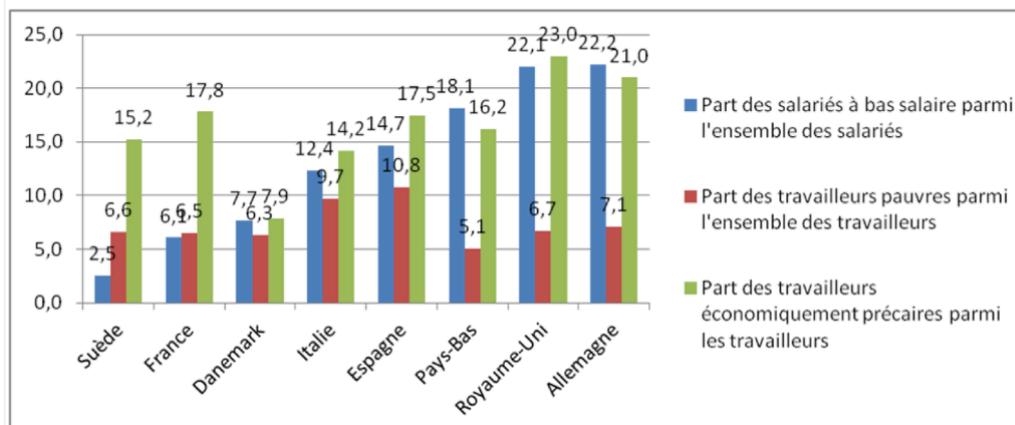
2 314 euros pour un couple avec deux enfants de moins de 14 ans ou 1 102 euros par mois pour une personne vivant seul.

La pauvreté s'apprécie de manière relative, être pauvre en 1930 c'est pas pareil qu'être pauvre en 2020. Les modes de vie ont évolué, on apprécie la pauvreté relativement à la société dans laquelle on vit.

Les travailleurs pauvres et les travailleurs à bas salaires ne sont pas à confondre. Les travailleurs à bas salaire sont caractérisés par leur salaire individuel, il est inférieur au  $\frac{2}{3}$  du salaire médian.

Les travailleurs économiquement précaires ont un revenu d'activité (salaires, indemnités chômage, revenus d'indépendant et indemnités de congés maladie) au cours de l'année inférieur au seuil de pauvreté du pays, on regarde leur revenu d'activité individuel.

Part des travailleurs à bas salaires, des travailleurs pauvres et des travailleurs économiquement précaire en 2010



Note : Pour les travailleurs pauvres et économiquement précaires, la catégorie de "travailleur" est celle d'Eurostat et désigne les personnes qui ont occupé un emploi (salarié ou non) au moins 7 mois au cours de l'année. Concernant les travailleurs économiquement précaires, pour approximer la valeur pour 2010, on a fait la moyenne entre les valeurs des années 2008 et 2012 fournies par H. Guedj et S. Ponthieux.

Source : Eurostat et Guedj H., Ponthieux S., « Le risque de pauvreté des travailleurs à bas revenus d'activité dans les pays de l'Union européenne en 2008 et en 2012 », in France Portrait Social, édition 2015, Insee Références, 2015

95

La part des travailleurs pauvres (selon la définition européenne) varie entre 5,1% aux Pays-Bas et 10,8% en Espagne.

La part des travailleurs économiquement précaires est assez élevée en France.

- Quels sont les liens entre pauvreté, activité et emploi ?

Sophie Ponthieux distingue quatre types de pauvreté laborieuse :

- La première est liée au manque d'emploi (chômage ou alternance emplois courts - chômage). Personnes qui sont en manque d'emploi, qui connaissent le chômage ou l'alternance d'emploi de courte durée et de chômage. Le lien entre chômage et

## HERKAT FATIMA

pauvreté est relativement fort. L'incidence de la pauvreté au sein de ménages qui comporte une personne au chômage est 3,5 fois plus importante que les ménages qui n'ont aucun chômeur. Quand on est dans un ménage qui a un chômeur, il a 3,5 fois plus de chance d'être pauvre qu'un ménage sans chômeur. L'emploi reste un rempart contre la pauvreté. Finalement, le chômage explique une partie de la pauvreté.

Mais, ce type de pauvreté laborieuse n'explique pas le fait que certains travailleurs sont en emploi toute l'année mais sont pourtant travailleurs pauvres.

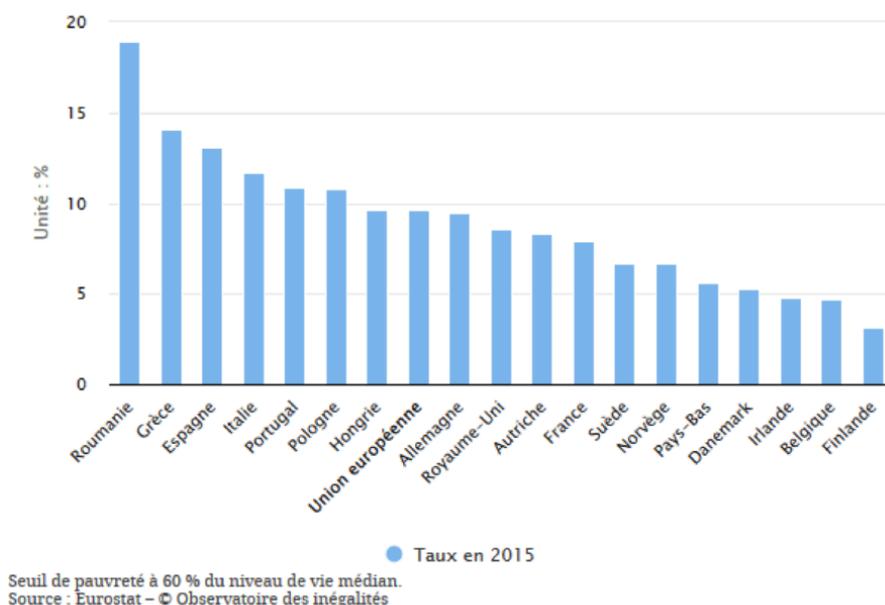
- Cela peut s'expliquer par un emploi à temps partiel.
- On peut avoir un temps plein à bas salaire sur l'année.
- En dehors des salariés, les indépendants sont pas mal touchés par la pauvreté du travail. C'est par exemple le cas de certains agriculteurs indépendants.

Ainsi, l'emploi ne suffit pas toujours pour franchir le seuil de pauvreté (temps partiel, bas salaire et travail indépendant).

- État de la pauvreté laborieuse en Europe, évolution et diagnostic

En 2015, en Europe, un travailleur de l'UE sur 10 est pauvre. On peut classer les pays en fonction de cette pauvreté.

### Les travailleurs pauvres en Europe



On a des pays dans lesquels ça reste limité (seulement 3,1% en Finlande, 4,7 en Belgique, deux pays les plus faibles) à l'autre bout nous avons la Roumanie (18,9%) puis la Grèce (14,1%) et l'Espagne. La France se situe sous la moyenne de l'Europe avec 7,5% de travailleurs pauvres en 2015.

En évolution, en 10 ans, entre 2005 et 2015, le taux de pauvreté des travailleurs a augmenté en Europe (quasi 10% en 2015) et a augmenté de 1,5 point entre 2005 et 2015.

Cette évolution moyenne masque des disparités entre pays, tous les pays n'ont pas les mêmes évolutions. La propension de pauvres parmi les personnes en emploi a diminué

## HERKAT FATIMA

notamment dans le nord de l'Europe (Finlande, Irlande, Suède, Norvège) et par contraste, on enregistre une hausse dans certains pays (France mais hausse raisonnable, Italie Hongrie, Allemagne hausse plus importante).

En moyenne, le taux de pauvreté des travailleurs a légèrement augmenté malgré que cette situation soit différente selon les pays.

- Facteurs explicatifs

Le chômage était un facteur explicatif de la pauvreté au travail même si c'est loin d'être le seul.

Le développement de l'emploi précaire explique l'évolution croissante de la population au travail.

Les salariés en emplois temporaires sont 3 fois plus souvent pauvres que ceux qui ont un CDI. Le taux de pauvreté au travail de ceux qui sont en emploi temporaire 16,3% en 2015 alors que ceux qui possèdent un CDI, c'est 5,7%.

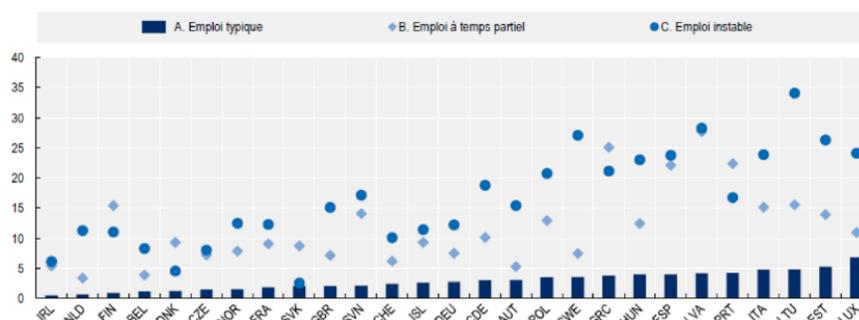
Le taux de pauvreté des travailleurs en emploi précaire augmente plus fortement que ceux qui sont en emploi stable (3 fois plus).

Les travailleurs à temps partiel sont deux fois plus nombreux que ceux à temps plein à vivre sous le seuil de pauvreté. On a un taux de pauvreté de travail de 15,8% contre 7,8% pour les travailleurs à temps plein. La pauvreté au travail s'est étendue plus vite en Europe parmi les personnes à temps partiel que les personnes à temps plein (2005-2015).

Au-delà de ces caractéristiques liées au travail, il y a des facteurs démographiques qui expliquent la pauvreté au travail. Les jeunes travailleurs sont les plus exposés à la pauvreté au travail. Ils sont confrontés aux difficultés d'accès au marché de l'emploi, ils sont contraints d'accepter des contrats précaires ou à temps partiel, notamment les pas/moins diplômés.

Autre facteur démographique important, la monoparentalité. On apprécie la pauvreté au travail à partir du ménage, on peut avoir un emploi rémunéré au SMIC à temps plein et pourtant être un travailleur pauvre car le conjoint ne travaille pas. Les ruptures familiales ont beaucoup augmenté depuis les années 1970. La personne seule ne peut pas compter sur les revenus d'un potentiel conjoint. La part de travailleurs pauvres parmi les familles monoparentales atteint presque 22% en Europe.

## Taux de pauvreté par type d'emploi salarié



Note : les données sont tirées des données longitudinales des Statistiques de l'Union européenne sur les revenus et conditions de vie (UE-SILC). Afin de minimiser la variabilité d'une année sur l'autre dans les sous-échantillons restreints, l'échantillon regroupe des échantillons de panel glissants se terminant en 2016, 2017 et 2018. L'échantillon est limité aux personnes âgées de 20 à 59 ans. Les personnes inactives (par exemple les étudiants ou les retraités) sont exclues. OCDE : moyenne pondérée des pays figurant dans le graphique. Pauvreté : revenu disponible des ménages (ajusté pour tenir compte de la taille des ménages) inférieur à 50 % de la médiane. Le revenu disponible des ménages comprend, pour l'ensemble des membres du ménage, toutes les composantes du revenu personnel brut (par ex. les revenus, les transferts sociaux, les revenus locatifs, les transferts inter-ménages perçus régulièrement et les revenus du capital), duquel sont déduits les impôts sur le patrimoine, les transferts inter-ménages versés régulièrement et l'impôt sur le revenu et les cotisations d'assurance sociale. Parcours professionnels : l'emploi salarié instable concerne les personnes ayant connu au moins 3 transitions entre l'emploi et le chômage en 3 ans. Les formes typiques d'emploi se rapportent aux personnes occupant un emploi salarié stable (c'est-à-dire non instable) et ayant travaillé principalement à temps plein sur 3 ans. L'emploi à temps partiel se rapporte aux personnes occupant un emploi salarié stable et ayant travaillé principalement à temps partiel sur 3 ans.

Source : Données longitudinales, UE-SILC.

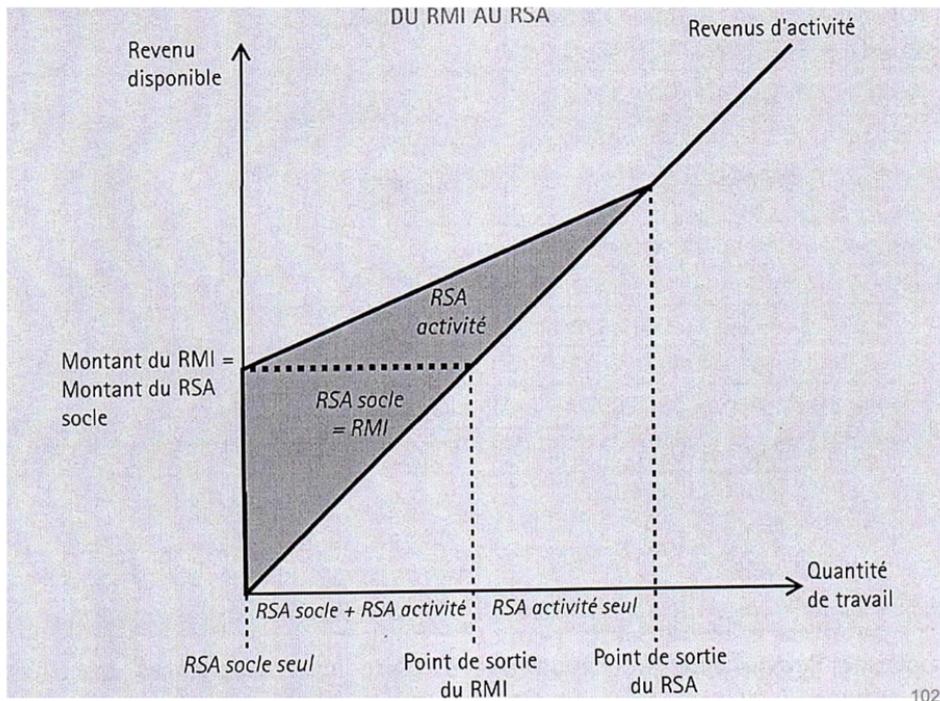
101

Le taux de pauvreté pour ceux qui sont en emploi typique est relativement limité.

Ceux qui connaissent le taux de pauvreté au travail le plus élevé sont ceux qui connaissent un emploi instable (mais la situation varie selon les pays, des fois ce sont ceux qui sont en emploi précaire).

Pour lutter contre la pauvreté, on a mis en place en 1988 le RMI. Avant, on luttait contre la pauvreté via les allocations familiales, allocations logement, indemnités chômage... On a eu de plus en plus de chômeurs de longue durée qui n'avaient plus le droit aux indemnités du chômage, c'est pour cela que l'on a créé le RMI. Il a été critiqué comme étant désincitatif au travail car il présente un effet de seuil.

## HERKAT FATIMA



Abscisses → plus on travaille, plus votre revenu augmente.

Ordonnées → revenu disponible.

Au point 0, on a le droit au maximum du RMI (remplacé par le RSA).

Avant, on avait un RMI qui n'augmentait pas plus que ça le revenu disponible.

Au fur et à mesure que l'on travaillait, le montant du RMI diminuait. C'est un effet de seuil embêtant car cela désincite les personnes rémunérées au RMI à prendre un emploi qui ne rapportait pas beaucoup.

On a créé le RSA activité qui est un autre complément, il permet de limiter l'effet de seuil. Même si on travaille 10 heures, on a un montant de RSA social (équivalent du RMI) mais aussi montant de RSA activité (ou prime d'activité) afin d'inciter au travail. Toute heure travaillée supplémentaire doit rapporter un revenu en plus.

Le RSA activité est un complément de revenu que l'on touche quand on travaille (cela s'arrête à peu près au niveau du SMIC).